



PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFET DE LA SOMME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL des ACTES ADMINISTRATIFS
N° 05 du 28 janvier 2011

SOMMAIRE

ARRÊTÉS DU PRÉFET DE DÉPARTEMENT

CABINET

- Objet : Création de la sous-commission départementale pour la sécurité publique.-----1
Objet : Arrêté fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2011-----2
Objet : Honorariat de M. Michel FAGART, ancien maire de la commune de Brouchy-----4

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

- Objet : Syndicat intercommunal à vocation scolaire de CERISY, modifications statutaires-----4
Objet : Arrêté fixant les tarifs maxima admis au remboursement des frais d'impression et d'affichage des documents électoraux pour l'élection des conseillers généraux des 20 et 27 mars 2011-----5
Objet : Arrêté fixant les dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature à l'occasion des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011-----6
Objet : Arrêté reconnaissant d'intérêt général les travaux de mise sous pli de la propagande et d'envoi en mairie des bulletins de vote à l'occasion de l'élection des conseillers généraux des 20 et 27 mars 2011-----7

DIRECTION DES TITRES ET DE LA CITOYENNETÉ

- Objet : Arrêté portant composition du jury de la session 2011 de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi-----8

ARRÊTÉS DU PRÉFET DE RÉGION

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

- Objet : Délégation de signature au Directeur du GIP-CARMEE-----9

**DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA
CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**

- Objet : Arrêté préfectoral du 21 décembre 2010, concernant la promotion du 1er janvier 2011 des Médailles d'honneur du travail.-----10

AUTRES

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES NORD

- Objet : Arrêté portant subdélégation de signature de Monsieur François DELEBARRE, directeur interdépartemental des routes Nord, à ses subordonnés, relative aux pouvoirs de police de la circulation sur le réseau routier national, aux pouvoirs de police de la conservation du domaine public routier national, aux pouvoirs de gestion du domaine public routier national, et au pouvoir de représentation de l'Etat devant les juridictions civiles, pénales et administratives.-----68

DIRECTION INTER-RÉGIONALE DE LA MER MANCHE EST-MER DU NORD

- Objet : Arrêté n°4 / 2011 Portant ouverture de la pêche à pied des coques à titre professionnel sur les gisements de baie de Somme Sud (département de la Somme)-----68

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE PICARDIE

- Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON-----70
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL-----71

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL	72
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de VENDEUIL	73
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Frédéric Viefville » de CHEVRESIS-MONCEAU	74
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « La Jouvence Castel » de FLAVY-LE-MARTEL	75
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Les Millésimes » de BRASLES	76
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Les Portes de Champagne » de CHEZY-SUR-MARNE	77
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Les Tilleuls » de NEUILLY-SAINT-FRONT	78
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Notre Dame » de SAINT-QUENTIN	79
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Paul Claudel » de FERRE-EN-TARDENOIS	80
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE	81
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Château de la Source » de NOGENT L'ARTAUD	82
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics gérés par le Centre Intercommunal d'action sociale de la Communauté de Communes de CONDE-EN-BRIE	83
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN	84
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Euphémie Derche » d'ETREILLERS	85
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Maison de Pommery » d'ETREILLERS	86
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY	87
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Quentin de la Tour » de SAINT-QUENTIN	88
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON	89
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Frédéric Viefville » de CHEVRESIS-MONCEAU	90

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN-----	91
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON-----	92
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN-----	93
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence « Tiers Temps » de SAINT-QUENTIN-----	94
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE-----	95
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY-----	96
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN-----	97
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE-----	98
Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Les Tilleuls » de NEUILLY-SAINT-FRONT-----	99
Objet : Arrêté DROS n° 2010-677 relatif à la modification du parc automobile de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCES ARS » (Dury) liée à la transformation d'un agrément de véhicule sanitaire léger en agrément ambulance.-----	100
Objet : Arrêté DROS n° 2010-696 relatif à la modification du parc automobile de l'entreprise de transports sanitaires « SOS AMBULANCES DOULLENS SARL » (DOULLENS) liée à l'achat d'une autorisation de circuler à la SARL « AMBULANCE DELAHAYE » à CAYEUX SUR MER-----	101
Objet : Arrêté DROS n° 2010-697 relatif à la modification du parc automobile de l'entreprise de transports sanitaires SARL « AMBULANCE DELAHAYE » (site de CAYEUX) liée à la vente d'une autorisation de circuler d'un VSL sans le véhicule à la SARL « SOS AMBULANCE DE DOULLENS » à DOULLENS-----	102
Objet : Arrêté DROS n° 2010-741 relatif au retrait de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO » (AMIENS), délivré à Mme Chantal LIMAGNE-----	104
Objet : Autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « CENTRE DE BIOLOGIE OISE PICARDIE » à Beauvais (60000)-----	104
Objet : Modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale à Chambly (60230)	106
Objet : Arrêté DROS n° 2010-742 relatif à l'agrément de l'entreprise de transport sanitaire « AMBULANCE CASTELLANO» (Amiens), gérant M. BOULOGNE, lié à la vente du fonds artisanal et des véhicules « AMBULANCE CASTELLANO » gérante Mme LIMAGNE-----	107
Objet : Décision du 19 janvier 2011 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence régionale de Santé de Picardie-----	108
Objet : Arrêté n° 2011 – 4 – DROS autorisation de création de huit places d'accueil de jour pour personnes âgées dépendantes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés au sein de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Jardins du Monde » à Liesse Notre Dame-----	110
EHPAD DE SAINT-RIQUIER	
Objet : Recrutement d'un agent des services hospitaliers-----	111
Objet : Concours externe sur titres pour l'accès au grade d'ouvrier professionnel qualifié- service cuisine-----	111

RECUEIL des ACTES ADMINISTRATIFS
N° 05 du 28 janvier 2011

ARRÊTÉS DU PRÉFET DE DÉPARTEMENT
CABINET

Objet : Création de la sous-commission départementale pour la sécurité publique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 111-3-1 et R. 111-48 à 49 ;
Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R. 123-19 et R. 123- 45 ;
Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
Vu le décret du 16 février 2009 nommant Michel DELPUECH en qualité de préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;
Vu le décret n° 95-260 du 08 mars 1995 (modifié) relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
Vu le décret n° 2007-1177 du 3 août 2007, pris pour l'application de l'article L. 111-3-1 du code de l'urbanisme, relatif aux études de sécurité publique ;
Vu la circulaire NOR/INT/K/07/00103/C du 1er octobre 2007 relative à l'article L. 111-3-1 du code de l'urbanisme visant les études de sécurité publique ;
Vu l'arrêté préfectoral du 10 avril 2007 portant création de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité ;
Vu les avis recueillis à la date du 10 novembre 2010 des membres de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité ;
Sur proposition de M. le Sous-Préfet, directeur de cabinet ;

ARRÊTE

Article 1er : Il est créé pour le département de la Somme, au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, une sous-commission départementale pour la sécurité publique chargée d'examiner les études de sécurité publique.

Article 2 : Pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, au sens du recensement général de la population, la sous-commission est chargée d'examiner les études de sécurité publique relatives :

- Aux opérations d'aménagement qui, en une ou plusieurs phases, ont pour effet de créer une surface hors œuvre nette supérieure à 100 000 mètres carrés ;
- Aux créations d'établissements recevant du public de première catégorie, au sens de l'article R. 123-19 du code de la construction et de l'habitation ;
- Aux opérations d'aménagement ou de création d'établissements recevant du public, situées à l'intérieur d'un périmètre délimité par arrêté motivé du préfet, pris après avis du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ou à défaut du conseil départemental de prévention et excédant les seuils définis dans cet arrêté.

Article 3 : L'étude de sécurité comprend :

- Un diagnostic précisant le contexte social et urbain et l'interaction du projet et son environnement immédiat ;
- L'analyse du projet au regard des risques de sécurité publique pesant sur l'opération ;
- Les mesures proposées, en ce qui concerne, notamment, l'aménagement des voies et espaces publics et, lorsque le projet porte sur une construction, l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions et l'assainissement de cette construction et l'aménagement de ses abords, pour :

- a) Prévenir et réduire les risques de sécurité publique mis en évidence dans le diagnostic
- b) Faciliter les missions des services de police, de gendarmerie et de secours.

Article 4 : La sous-commission est présidée par le Préfet de la Somme ou son représentant.

Article 5 : Outre le préfet ou son représentant, sont membres de la sous-commission, avec voix délibérative, pour toutes les attributions :

- le président de la sous-commission ;
- le directeur départemental de la sécurité publique ou son représentant ;
- le commandant de groupement de gendarmerie départementale ou son représentant ;
- le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires et de la mer ou son représentant ;

Trois personnes qualifiées représentant les constructeurs et les aménageurs :

- M. Christophe LEFEBVRE, responsable conduite d'opérations à l'Office public de l'habitat d'Amiens ou son représentant M. Jean-Marie ALLONNEAU, directeur de l'habitat à l'Office public de l'habitat d'Amiens ;
- M. Martin HUBERT, responsable aménagement à la Chambre de commerce et d'industrie d'Amiens ou son représentant M. Bruno BOURY, responsable construction-maintenance à la Chambre de commerce et d'industrie d'Amiens ;
- M. Philippe GENDRE, directeur général de la Société d'économie mixte Amiens aménagement ou son représentant M. Olivier BROUSSOIS, directeur adjoint de la société d'économie mixte Amiens aménagement ;

Est également membre de la sous-commission, avec voix délibérative en fonction des affaires traitées :

- le maire de la commune, ou son représentant, qui doit être élu.

Article 6 : La durée du mandat des membres non fonctionnaires est de 3 ans. En cas de décès ou de démission d'un membre de la sous-commission en cours de mandat, son représentant siège pour la durée du mandat restant à courir.

Article 7 : La moitié des membres, au moins, devront être présents pour que la commission puisse valablement délibérer. La sous-commission se prononce à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, le président dispose d'une voie prépondérante.

Article 8 : La sous-commission émet un avis favorable ou défavorable dans l'hypothèse où le contenu de l'étude de sécurité publique ne remplirait pas les conditions définies par l'article R. 111-49 du code de l'urbanisme. Les avis de la sous-commission ont valeur d'avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Article 9 : Le secrétariat de la sous-commission est assuré par le bureau du cabinet de la préfecture de la Somme.

Article 10 : La sous-commission doit être saisie par le maire de la commune concernée dans un délai suffisant avant la date de commencement des travaux :

- De réalisation des voies et espaces publics de l'opération d'aménagement ;

- Ou de construction de l'établissement recevant du public de première catégorie.

Le président convoque les membres de la sous-commission par écrit au moins dix jours avant la date de la réunion. La convocation comporte l'ordre du jour.

Le délai de dix jours ne s'impose pas si la sous-commission souhaite tenir une deuxième réunion sur le même sujet.

Article 11 : Les fonctions de rapporteur sont assurées, soit par le directeur départemental de la sécurité publique lorsque le projet se situe en zone police, soit par le commandant du groupement de gendarmerie départementale lorsque le projet se situe en zone gendarmerie.

Le président de séance signe le procès-verbal portant avis de la sous-commission. Ce procès-verbal est transmis à l'autorité investie du pouvoir de police.

Article 12 : Lorsqu'un projet d'établissement recevant du public a fait l'objet d'une étude de sécurité publique en application de l'article R. 111-48 du code de l'urbanisme, un membre au moins de la sous-commission départementale pour la sécurité publique participe à la visite de réception prévue avant toute ouverture des établissements au public.

Article 13 : Le secrétaire général de la préfecture de la Somme et le directeur de cabinet sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs.

Fait à Amiens, le 24 janvier 2011

Le préfet,

Signé : Michel DELPUECH

Objet : Arrêté fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2011

Vu les articles L2212-2 et L 2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la Loi 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 16 février 2009 nommant M. Michel DELPUECH en qualité de préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 septembre 1950 réglementant les quêtes sur la voie publique dans le département de la Somme ;

Vu les arrêtés préfectoraux des 13 février et 1er septembre 1958 relatifs au port de la carte de quêteur ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 janvier 2011, portant délégation de signature à M. Matthieu GARRIGUE-GUYONNAUD, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Picardie, préfet de la Somme,

Vu la circulaire NOR IOCD1030733C du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration relative au calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique pour 2011, en date du 14 décembre 2010 ;

Sur proposition de M. le sous-préfet, directeur de cabinet de la préfecture de la Somme :

ARRÊTE

Article 1er : Le calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2011 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Mercredi 19 janvier au dimanche 13 février Avec quête le 6 février	Campagne de solidarité et de citoyenneté	La jeunesse au plein air
Vendredi 28 janvier au dimanche 30 janvier Avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux.	Fondation Raoul Follereau Association Saint-Lazare
Samedi 29 janvier et dimanche 30 janvier Avec quête les 29 et 30 janvier	Journée contre la lèpre	Oeuvre hospitalière de l'ordre de Malte
Vendredi 4 février Pas de quête	L'arc vous connecte aux chercheurs	ARC
Lundi 14 mars au dimanche 20 mars Avec quête les 19 et 20 mars	Semaine nationale des personnes handicapées physiques	Collectif Action Handicap
Lundi 14 mars au dimanche 20 mars Avec quête les 19 et 20 mars	Semaine nationale des personnes handicapées physiques	Oeuvres hospitalières de l'ordre de Malte
Lundi 21 mars au dimanche 27 mars Avec quête les 26 et 27 mars	Campagne nationale de lutte contre le cancer	Ligue contre le cancer
Lundi 21 mars au dimanche 27 mars Pas de quête	Campagne du Neurodon	Fédération pour la recherche sur le cerveau
Vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 avril Avec quête tous les jours Lundi 28 mars au vendredi 8 avril Avec quête tous les jours	Journées « Sidaction » Animations régionales	SIDACTION
lundi 2 mai au dimanche 8 mai Avec quête tous les jours	Campagne de l'oeuvre nationale du Bleuet de France	Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Euvre nationale du Bleuet de France)
Samedi 14 mai au samedi 21 mai Avec quête tous les jours	Campagne nationale de la Croix Rouge française	La Croix Rouge Française
Lundi 16 mai au dimanche 29 mai Avec quête le 22 mai	Quinzaine école publique Campagne « Pas d'école, pas d'avenir»	Ligue de l'enseignement
Lundi 23 mai au dimanche 29 mai Avec quête le 29 mai	Semaine nationale de la famille	Union nationale des associations familiales (UNAF)
Vendredi 27 au dimanche 29 mai Avec quête les 27, 28 et 29 mai	Journées de la fondation pour la Recherche Médicale	Fondation pour la recherche Médicale
Lundi 30 mai au dimanche 5 juin Pas de quête	Campagne nationale « enfants et santé »	Fédération nationale "enfants et santé"
Lundi 13 juin au dimanche 26 juin Avec quête les 25 et 26 juin	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UNCV)
DATE	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Mercredi 13 et jeudi 14 juillet Avec quête les 13 et 14 juillet	Fondation Maréchal De Lattre	Fondation Maréchal De Lattre
Lundi 19 septembre au dimanche 25 septembre Avec quête les 24 et 25 septembre	Semaine nationale du coeur	Fédération française de cardiologie
Samedi 17 au jeudi 22 septembre Avec quête tous les jours	Sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer	France Alzheimer
Dimanche 25 septembre au dimanche 2 octobre Avec quête les 1er et 2 octobre	Journées nationales des associations des personnes aveugles et malvoyantes	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
Lundi 3 octobre au dimanche 9 octobre Avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations de l'U.N.A.P.E.I. « opérations brioches »	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis
Lundi 17 octobre au dimanche 23 octobre Pas de quête	Semaine nationale des retraités et personnes âgées « semaine bleu »	Union Nationale des Oeuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)
Samedi 29 octobre au mardi 1er novembre Avec quête tous les jours	Journée nationale des sépultures des « morts pour la France »	Le Souvenir Français
Mercredi 2 novembre au dimanche 13 novembre Avec quête tous les jours	Campagne de l'oeuvre nationale du Bleuet de France	Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre (oeuvre nationale du Bleuet de France)
Samedi 19 et dimanche 20 novembre Avec quête	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique

Lundi 14 novembre au dimanche 27 novembre Avec quête les 20 et 27 novembre	Campagne contre les maladies respiratoires	Comité national contre les maladies respiratoires
29 novembre au lundi 5 décembre animations régionales jeudi 1er décembre (journée mondiale) Avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	SIDACTION
Jeudi 1er décembre Avec quête	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	AIDES
Vendredi 2 décembre au dimanche 11 décembre Avec quête les 2, 3 et 4 décembre	Téléthon	Association française contre les myopathies
Lundi 5 décembre au 24 décembre Avec quête tous les jours	Collecte nationale des Marmites de l'armée du Salut	Armée du Salut

Article 2 : Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées nationales qui leur sont dévolues. Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1er ci-dessus.

Article 3 : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, de façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le préfet.

Article 5 : Le sous-préfet, directeur de cabinet, les sous-préfets d'Abbeville, de Montdidier et Péronne, le directeur départemental de la sécurité publique de la Somme, le commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Somme et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Amiens, le 24 janvier 2011
Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet,
signé: Matthieu GARRIGUE-GUYONNAUD

Objet : Honorariat de M. Michel FAGART, ancien maire de la commune de Brouchy

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n° 72-1201 du 23 décembre 1972, modifiée par la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990, concernant l'honorariat des anciens maires et adjoints ;
Vu la loi n° 82-213 modifiée, du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
Vu le décret du 16 février 2009 nommant M. Michel DELPUECH en qualité de Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme ;
Vu la demande en date du 14 décembre 2010 par laquelle M. Michel FAGART, ancien maire de la commune de Brouchy sollicite l'octroi de cet honorariat ;
Sur proposition de M. le Sous-préfet, directeur du cabinet ;

ARRÊTE

Article 1er : M. Michel FAGART, ancien maire de la commune de Brouchy est nommé maire honoraire.

Article 2 : Le Sous-préfet, directeur du cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera notifiée à l'intéressé et dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le 25 janvier 2011
Le Préfet,
Michel DELPUECH

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Objet : Syndicat intercommunal à vocation scolaire de CERISY, modifications statutaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 5211-20, L. 5212-1 et suivants;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
Vu l'arrêté préfectoral en date 1er septembre 2010 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc BASSAGET, Sous-Préfet de Péronne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 juin 1990 portant création du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Cerisy, modifié ;
Vu la délibération en date du 31 août 2010 du SISCO de Cerisy décidant de prendre la compétence « fonctionnement et gestion d'une cantine scolaire et d'un accueil périscolaire y compris le personnel » ;
Vu les délibérations favorables des quatre communes membres : CERISY, MORCOURT, SAILLY-LAURETTE et SAILLY LE SEC ;
Considérant que les conditions de majorité prévues par le CGCT sont réunies ;
Sur proposition du Sous-Préfet de Péronne ;

ARRÊTE

Article 1er : L'article 2 des statuts du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Cerisy est modifié comme suit :

« Article 2 : Les compétences exercées seront les suivantes :

- 1°) Prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes maternelles et primaires y compris les fournitures et le personnel ;
- 2°) Organisation et gestion du transport des élèves des classes maternelles et primaires hors ramassage scolaire assuré par le Conseil Général ;
- 3°) Fonctionnement et gestion d'une cantine scolaire et d'un accueil périscolaire y compris le personnel. »

Le reste sans changement.

Article 2 : Les nouveaux statuts sont annexés au présent arrêté.

Article 3 : Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Péronne, Monsieur le Président du syndicat intercommunal de Cerisy et les Maires des communes membres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Péronne, le 23/12/2010

Pour Le Sous-Préfet,
Le Secrétaire Général,
Signé : Yann MISIAK

STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE CERISY

Article 1er : Le syndicat intercommunal à vocation scolaire de Cerisy comprend les communes de CERISY, MORCOURT, SAILLY LAURETTE et SAILLY LE SEC.

Article 2 : Les compétences exercées seront les suivantes :

- 1°) Prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes maternelles et primaires y compris les fournitures et le personnel ;
- 2°) Organisation et gestion du transport des élèves des classes maternelles et primaires hors ramassage scolaire assuré par le Conseil Général ;
- 3°) Fonctionnement et gestion d'une cantine scolaire et d'un accueil périscolaire y compris le personnel.

Article 3 : Le syndicat intercommunal à vocation scolaire de Cerisy est constitué pour une durée illimitée.

Article 4 : Le siège du syndicat est fixé à la Mairie du lieu du domicile de Président, donc actuellement en Mairie de Morcourt, lieu de résidence de Monsieur Didier BONNAY.

Article 5 : Les fonctions de receveur du syndicat seront assurées par le receveur municipal de Bray-sur-Somme.

Article 6 : Les communes seront représentées au comité syndical par trois délégués.

Article 7 : En cas de mauvais temps l'hiver, le Président prendra contact avec les Maires des communes membres et prendra la décision de faire circuler le car ou non.

Article 8 : Participation financière des communes :

Part fixe : 25%

Participation proportionnelle au nombre d'habitants : 45%

Participation proportionnelle au nombre d'élèves : 30%

Article 9 : Le mobilier est la propriété du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Cerisy.

Article 10 : Les nouveaux équipements nécessaires au fonctionnement des classes, de la cantine et de l'accueil périscolaire seront acquis par le syndicat.

Article 11 : Chaque commune a la charge de la construction, de l'entretien et du nettoyage de ses bâtiments scolaires.

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 23/12/2010

Pour Le Sous-Préfet,
Le Secrétaire Général,
Signé : Yann MISIAK

Objet : Arrêté fixant les tarifs maxima admis au remboursement des frais d'impression et d'affichage des documents électoraux pour l'élection des conseillers généraux des 20 et 27 mars 2011

Vu le code électoral et notamment ses articles L. 216, L. 217, R. 27, R. 28, R. 29, R. 30 et R. 39 ;

Vu le décret du 16 février 2009 portant nomination de Monsieur Michel DELPUECH, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;

Vu le décret n° 2010-1399 du 12 novembre 2010 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1er septembre 2010 portant délégation de signature à Monsieur Christian RIGUET, secrétaire général de la préfecture ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Somme

ARRÊTE

Article 1er : Pour donner droit à remboursement, les circulaires et les bulletins de vote des candidats à l'élection des conseillers généraux des 20 et 27 mars 2011 sont imprimés sur du papier de qualité écologique qui remplit l'une des deux conditions suivantes :

- papier contenant au moins 50% de fibres recyclées au sens de la norme ISO 14021 ou équivalent ;
- papier bénéficiant d'une certification de gestion durable des forêts délivrée par les systèmes FSC, PEFC ou équivalent.

Article 2 : Les candidats à l'élection des conseillers généraux des 20 et 27 mars 2011 qui obtiendront au moins 5% des suffrages exprimés seront remboursés de leurs frais de propagande électorale aux conditions et tarifs maxima hors taxes fixés comme suit :

1 – Circulaires :

Les déclarations sont imprimées sur papier blanc ou de couleur dont le grammage est compris entre 60 et 80 grammes au mètre carré. La combinaison des trois couleurs (bleu, blanc et rouge), à l'exception de la reproduction de l'emblème d'un parti ou groupement politique, est interdite.

Le format est de 210 x 297 mm.

Les tarifs maxima de remboursement des frais d'impression des déclarations sont fixés comme suit :

recto : 28,78 € HT le mille

recto-verso : 41,54 € HT le mille

2 – Bulletins de vote :

Les bulletins de vote sont imprimés en une seule couleur (caractères, illustrations, emblème éventuel, etc.) et exclusivement sur papier blanc dont le grammage est compris entre 60 et 80 grammes au mètre carré.

Le format est de 105 x 148 mm.

Le tarif maximal de remboursement des frais d'impression des bulletins de vote est fixé à 11,84 € HT le mille

3 – Affiches :

Les affiches imprimées sur papier blanc sont interdites (sauf lorsqu'elles sont recouvertes de caractères ou d'illustrations de couleur) de même que celles comprenant une combinaison des couleurs bleu, blanc et rouge, à l'exception de la reproduction de l'emblème d'un parti ou groupement politique.

Les tarifs maxima de remboursement des frais d'impression des grandes affiches (largeur maximale de 594 mm et hauteur maximale de 841 mm) sont fixés comme suit : 296,03 € de frais fixes et 0,38 € HT l'unité ;

Les tarifs maxima de remboursement des frais d'impression des petites affiches (largeur maximale de 297 mm et hauteur maximale de 420 mm) sont fixés comme suit : 93,36 € de frais fixes et 0,18 € HT l'unité ;

4 – Apposition

Les tarifs maxima pour les frais d'apposition sont fixés comme suit :

affiche format 594 x 841 mm : 2,20 € HT l'unité

affiche format 297 x 420 mm : 1,30 € HT l'unité

Article 3 : Tous les tarifs visés au présent arrêté doivent inclure les prestations obligatoires qui ne peuvent donner lieu à remboursement supplémentaire (achat du papier et de l'encre, composition, montage, corrections d'auteurs, façonnage, massicotage, emballage, pliage, transport, livraison).

Article 4 : Le remboursement des frais d'impression s'effectue dans la limite du tarif le moins élevé entre le département du lieu d'impression et le département de la préfecture qui assure le remboursement.

Article 5 : Le remboursement aux candidats s'effectuera sur présentation des pièces justificatives suivantes :

Les factures, en deux exemplaires, correspondant aux impressions des déclarations, bulletins de vote et affiches, libellées au nom du candidat et accompagnées d'un relevé d'identité bancaire et d'une éventuelle subrogation sont à adresser à la préfecture de la Somme ;

Les factures, en deux exemplaires, correspondant à l'affichage, libellées au nom du candidat et accompagnées d'un relevé d'identité bancaire et d'une éventuelle subrogation sont à adresser à la préfecture de la Somme.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture de la Somme ainsi que les présidents des commissions de propagande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Fait à Amiens, le 25 janvier 2011

Pour le Préfet et par délégation :

Le Secrétaire Général,

signé : Christian RIGUET

Objet : Arrêté fixant les dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature à l'occasion des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 210-1 et R. 109-1;

Vu le décret du 16 février 2009 portant nomination de Monsieur Michel DELPUECH, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;
Vu le décret n° 2010-1399 du 12 novembre 2010 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er septembre 2010 portant délégation de signature à Monsieur Christian RIGUET, secrétaire général de la préfecture ;
Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er : Tout candidat aux élections cantonales doit obligatoirement déposer une déclaration de candidature pour chaque tour de scrutin. Le candidat doit impérativement se présenter avec un remplaçant. Le candidat et son remplaçant doivent être de sexe différent. La candidature peut être déposée par le candidat, son remplaçant ou un mandataire désigné par écrit. Les candidatures seront reçues à la Préfecture de la Somme, Direction des affaires juridiques et de l'administration locale, bureau des élections et du conseil aux collectivités locales sise au 51 rue de la République à Amiens pendant la période suivante :

Lundi 14 février	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Mardi 15 février	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi 16 février	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi 17 février	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi 18 février	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi 19 février	de 9 h 00 à 12 h 00
Lundi 21 février	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00

En cas de second tour de scrutin, le dépôt des candidatures aura lieu les :

Lundi 21 mars	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Mardi 22 mars	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00

Article 2 : L'ordre d'enregistrement des candidatures s'effectue, pour chacun des cantons, en fonction d'un tirage au sort qui aura lieu à l'issue du délai de dépôt des candidatures, entre les candidats dont la candidature a été enregistrée.

Les candidats ou leurs mandataires peuvent assister au tirage au sort qui aura lieu le 21 février 2011 à 19 heures 30 à la Préfecture de la Somme, Direction des affaires juridiques et de l'administration locale, bureau des élections et du conseil aux collectivités locales sise au 51 rue de la République à Amiens.

Article 3 : L'ordre du tirage au sort sera retenu pour arrêter la liste des candidatures établie en fonction des candidatures définitivement enregistrées.

Ce tirage au sort déterminera l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage.

En cas de second tour, l'ordre retenu pour le premier tour est conservé entre les candidats restant en présence.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Somme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le 25 janvier 2011
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général
Signé : Christian RIGUET

Objet : Arrêté reconnaissant d'intérêt général les travaux de mise sous pli de la propagande et d'envoi en mairie des bulletins de vote à l'occasion de l'élection des conseillers généraux des 20 et 27 mars 2011

Vu le code électoral ;
Vu le décret du 16 février 2009 portant nomination de Monsieur Michel DELPUECH, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;
Vu le décret n° 2010-1399 du 12 novembre 2010 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er septembre 2010 portant délégation de signature à Monsieur Christian RIGUET, secrétaire général de la préfecture ;
Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er : A l'occasion de l'élection des conseillers généraux qui se déroulera les 20 et 27 mars 2011, les travaux de mise sous pli des documents électoraux et d'envoi en mairie des bulletins de vote sont reconnus travaux d'intérêt général.

Article 2 : Le Secrétaire Général de la préfecture de la Somme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Amiens, le 28 janvier 2011
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général
Signé : Christian RIGUET

DIRECTION DES TITRES ET DE LA CITOYENNETÉ

Objet : Arrêté portant composition du jury de la session 2011 de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi

Bureau de l'accueil du public et de la circulation

Vu la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 modifiée relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi,
Vu le décret n° 95-935 du 17 août 1995 modifié portant application de la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi,
Vu l'arrêté ministériel du 3 mars 2009 relatif aux conditions d'organisation de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi,
Vu l'arrêté préfectoral du 1er septembre 2010 portant délégation de signature à Monsieur Christian RIGUET, Secrétaire Général de la préfecture de la Somme,
Vu l'arrêté préfectoral du 22 septembre 2010 fixant les dates d'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi pour la session 2011,
Vu les propositions faites par les organismes sollicités,
Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture de la Somme

ARRÊTE

Article 1er - Le jury de la session 2011 de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi est composé comme suit :

- Président :

Représentant le Préfet de la Somme :

Titulaire : Madame Christiane HOSTEN, directrice des titres et de la citoyenneté à la préfecture de la Somme,

Suppléante : Madame Brigitte LEGRAND, chef du bureau de l'accueil du public et de la circulation à la préfecture de la Somme,

- Membres :

Représentants des services de l'Etat :

Direction départementale de la protection des populations de la Somme

Titulaire : Monsieur Aurélien DEFFONTAINE,

Suppléant : Monsieur Michel LUCAS,

Groupe de gendarmerie de la Somme :

Titulaire : Monsieur Pascal QUALITZ, adjudant-chef du groupe commandement de l'EDSR de la Somme,

Suppléant : Monsieur Ludovic DEPLANQUE, adjudant-chef de la brigade motorisée de Doullens,

Représentants des chambres consulaires :

Chambre des métiers de la Somme :

Titulaire : Monsieur Sylvain GAILLARD,

Suppléant : Monsieur Yannick OLIVIER,

Chambre de commerce et d'industrie territoriale d'Amiens-Picardie :

Titulaire : Madame Evelyne CAPENDU,

Suppléant : Monsieur Jean-Jacques LEROUX.

Article 2 : Les suppléants siègent en cas d'absence ou d'empêchement de leur titulaire.

Article 3 : Le jury choisit les sujets proposés aux différentes épreuves, désigne les correcteurs qui l'assisteront et fixe la liste des candidats reçus pour chaque unité de valeur.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la préfecture de la Somme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

A Amiens, le 11 janvier 2011
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,
Christian RIGUET

ARRÊTÉS DU PRÉFET DE RÉGION

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

Objet : Délégation de signature au Directeur du GIP-CARMEE

Le Président du Groupement d'Intérêt Public-Centre d'Analyse Régional des Mutations Economiques et de l'Emploi – (GIP-CARMEE)

Vu la convention du 6 juin 2007, portant constitution du Groupement d'Intérêt Public-Centre d'Analyse Régional des Mutations Economiques et de l'Emploi – (GIP-CARMEE), et approuvée par arrêté du Préfet de la Région Picardie du 6 juin 2007 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 26 novembre 2010 portant désignation de M. Samuel BELLOT, en qualité de Directeur du GIP-CARMEE et donnant accord au Président de le nommer ;

Vu le contrat de travail de Mme Laurence FERY, recrutée en qualité d'assistante financière et administrative du GIP-CARMEE, contrat visé par le Contrôle financier des dépenses déconcentrées le 11 juillet 2007, et prenant effet à compter du 1er juillet 2007 ;

Vu l'avenant n 2 du 14 janvier 2011 portant modification du contrat de travail de M. Samuel BELLOT, conclu avec le GIP-CARMEE le 1er juillet 2007 ;

DECIDE

Article 1 : Gestion des personnels

Délégation de signature est donnée à M. Samuel BELLOT, Directeur du GIP-CARMEE, à l'effet de signer tout acte concernant le recrutement et la gestion des personnels contractuels et vacataires (actes de gestion du personnel, actes relatifs à la formation du personnel, accord sur les congés payés, accord sur les RTT, etc..) à l'exclusion des contrats de travail des personnels, lesquels sont soumis à l'approbation du Commissaire du Gouvernement et sont signés par le Président du GIP-CARMEE, la création des postes relevant du Conseil d'Administration.

Article 2 : Affaires financières et administratives

M. Samuel BELLOT, Directeur du GIP-CARMEE est nommé en qualité d'ordonnateur pour l'exécution du budget du GIP-CARMEE conformément aux orientations définies par le Président et le Conseil d'Administration ;

M. Samuel BELLOT a délégation de signature pour :

- les conventions budgétaires et d'études engageant le GIP-CARMEE
- les décisions relatives au lancement et à l'attribution des marchés
- les documents administratifs et comptables relatifs à l'engagement des dépenses du GIP-CARMEE à hauteur du budget voté par le Conseil d'Administration
- l'attestation du service fait
- l'ensemble des mandats émis par le GIP-CARMEE
- les bordereaux de titres et bordereaux de mandats émis par le GIP-CARMEE
- les courriers et actes administratifs

Article 3 : Délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Samuel BELLOT, Directeur du GIP-CARMEE, délégation partielle de signature est donnée à Melle Laurence FERY, Assistante financière et administrative du GIP-CARMEE, à l'effet de signer :

- les notes de services internes
- les bordereaux et correspondances courantes n'emportant ni décision, ni engagement du GIP-CARMEE
- les lettres et bons de commande dont le montant est inférieur à 1 000 € HT, avec visa préalable de l'Agent Comptable du GIP-CARMEE, ainsi que les actes et pièces nécessaires à leur préparation et exécution
- la certification du service fait relative aux lettres et bons de commande dont le montant est inférieur à 1000 € HT, ainsi que les mandats s'y rattachant
- les ordres de mission des agents du GIP-CARMEE relatifs aux déplacements à l'intérieur du territoire régional, et dans les régions limitrophes
- les états de frais de déplacement des agents ayant eu lieu à l'intérieur du territoire régional, et dans les régions limitrophes
- les bordereaux de mandats et les bordereaux de titres relatifs à la paie et aux charges sociales mensuelles et trimestrielles
- les autorisations d'absences et congés des agents

Article 4 : Dispositif exécutoire

Le Directeur du GIP-CARMEE et l'Agent Comptable du GIP-CARMEE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Picardie, Préfecture de la Somme, et au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Régional de Picardie.

Amiens, le 26 janvier 2011

Le Préfet de la Région Picardie,

Préfet de la Somme, Président du GIP-CARMEE

Signé : Michel DELPUECH

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Objet : Arrêté préfectoral du 21 décembre 2010, concernant la promotion du 1er janvier 2011 des Médailles d'honneur du travail.

Vu le décret n° 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail;
Vu le décret n° 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail;
Vu l'arrêté du 7 février 1957 de M. le secrétaire d'état au travail et à la sécurité sociale;
Vu la circulaire BC du 1er avril 1957 de M. le secrétaire d'état au travail et à la sécurité sociale;
Vu le décret n° 74-229 du 6 mars 1974 de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population;
Vu la circulaire BC du 9 juillet 1974 de M. le ministre du travail;
Vu l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le ministre du travail;
Vu le décret n° 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le ministre du travail;
Vu le décret n° 84-591 du 4 juillet 1984 relatif à l'attribution de la médaille d'honneur du travail modifié par le décret n° 2000-1015 du 17 octobre 2000;
Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets;
Vu la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle;
A l'occasion de la promotion du 01 janvier 2011;
Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur du cabinet,

ARRÊTE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Madame ACOULON Mauricette née BEAUVAL
Attachée de Direction, RSI PICARDIE, GLISY.
demeurant 6 rue Salvador Allende à RIVERY
- Monsieur AFCHAIN Patrick
Cadre de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 6 rue Charles BOUREZ à FERRIERES
- Monsieur ANCELIN Bruno
Conducteur Ligne Fabrication, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 5 A rue Pierre Brossolette à CORBIE
- Monsieur BADRANE Ahmed
Employé, QUILLE, ROUEN.
demeurant 9 rue Salvador Allende à RIVERY
- Monsieur BAJEUX Frédéric
Contrôleur Métrologie, AGCO SA, BEAUVAIS.
demeurant 7 rue de Riencourt à CAVILLON
- Monsieur BALEDENT LAURENT
Chauffeur Livreur, TFE, CHAULNES.
demeurant 3 rue du 1er septembre à BRAY SUR SOMME
- Monsieur BALLEUR Georges
Cariste, MW FRANCE, TERGNIER.
demeurant 4 rue de Quevieux à ESMERY HALLON
- Madame BAUDRY Antoinette née WLODEK
Employée Maison, GADROY PATRICE, HAM.
demeurant 13 rue de la Croix Saint Claude à HAM
- Madame BAULT LYNDA née MARTIN
Responsable d'unité de gestion, DELEGATION UNEDIC AGS, PARIS .
demeurant 4 Bis rue du Sac à REVELLES
- Madame BEAUDOIN Frédérique née BAUVIN
Assistante Achats, PPG AC-FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant 42 chaussée du Haut de Mailly à MAILLY RAINEVAL
- Madame BECOURT Hélène née DUHAMEL
Comptable, DECEUNINCK SA, ROYE.
demeurant 13 grande rue à PARVILLERS LE QUESNOY
- Madame BECQUET Fabienne
Caissière E.L.S., LES COOPERATEURS DE NORMANDIE PICARDIE, LE GRAND QUEVILLY.
demeurant 317 rue Basse Boulogne à NEUVILLETTE
- Monsieur BECQUET Jean-François
Technicien d'atelier, MECA 80, BUIRE COURCELLES.

demeurant 12 rue Croix Saint Claude à DOMPIERRE BECQUINCOURT
- Monsieur BELLET Jean-Marie
Ouvrier, AMCOR FLEXIBLES, MOREUIL.
demeurant 16 B avenue de la gare à LONGPRE LES CORPS SAINTS
- Monsieur BELOT Jean-Marie
Technicien, INEO ANC, VILLEURBANNE CEDEX.
demeurant 12 rue Demoreuil à HANGEST EN SANTERRE
- Mademoiselle BERTHE Martine
Employée Polyvalente de Restauration, HRC ARCHE ASSEVILLERS EST, ASSEVILLERS.
demeurant 10 rue de Belloy à BARLEUX
- Monsieur BETTIN Philippe
Directeur d'agence, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 1 place du grand marché à ABBEVILLE
- Madame BIGOT Pascale
Expert, GRAS SAVOYE, ORLEANS .
demeurant 18 rue Léon Blum à AILLY SUR NOYE
- Monsieur BILLORE Yves
Monteur, DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 42 rue du Général Leclerc à HALLENCOURT
- Madame BLIN Eliane
Technicienne Hautement Qualifiée, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 15 rue de Chuignolles à CHUIGNES
- Monsieur BLOQUET Ludovic
Technicien de maintenance, ALPLA FRANCE, AMIENS.
demeurant 53 rue des murs du château à PERNOIS
- Monsieur BLOT Jean-Marie
Chef Boucher, SUPERMARCHÉS MATCH, LA MADELEINE.
demeurant 9 rue d'Amiens à TALMAS
- Madame BOCQUET Sylvie née BURIN
Margeur Régleur, ONDULYS, ROYE.
demeurant 11 rue Cécile à ROYE
- Madame BOIDIN Elisabeth née FERNET
Conseillère Référente, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 34 rue Blin de Bourdon à AMIENS
- Monsieur BOILLET Frantz
Cariste , SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 4 route de Wailly à VELENNES
- Madame BOITEL Isabelle née GYDE
Assistante Communication, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 25 rue du Camp du Drap d'Or à GROUCHES LUCHUEL
- Monsieur BONNET Marc
Technicien de Chantier, CLEMESSEY, REIMS.
demeurant 8 rue de la Gare à MATIGNY
- Monsieur BORE Dominique
Cariste, CEMGA LOGISTICS, AMIENS.
demeurant 8 place de Béarn Apt. 29 à AMIENS
- Madame BOUDOUX Anne née DURIEZ
Assistante Commerciale, GERLON SA, PONT REMY.
demeurant 4 rue de Méricourt l'Abbé à SAILLY LE SEC
- Monsieur BOULLY David
Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 7 rue de Morcourt à CERISY
- Monsieur BOULLY Philippe
Technicien d'atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 36 rue du 14 juillet à CORBIE
- Madame BOURCE Nathalie née LECLERCQ
Responsable d'équipe, AUCHAN AMIENS SUD, AMIENS.
demeurant 16 allée du Bord de Salle à SALOUEL
- Madame BOURLON Elise née DESSAINT
Hôtesse de Caisse, CARREFOUR MARKET, AIRE SUR LA LYS CEDEX.
demeurant 135 rue Jean Moulin à EPPEVILLE

- Monsieur BOUSSEMART Martial
 Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
 demeurant 54 rue Victor Liné Apt. 72 à ALBERT

- Monsieur BOUTIGNY Jean-Jacques
 Mécanicien, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
 demeurant 31 grande rue à HANCOURT

- Madame BOYE Claudie née PETIT
 Co Gérante Mandataire, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE.
 demeurant 15 rue Charles Cagny à BEAUVAL

- Madame BRANDICOURT Catherine née HERTAULT
 Technicien de Laboratoire de Contrôle, GIVENCHY, BEAUVAIS.
 demeurant 2 rue d'en Haut Frémont à VAUX EN AMIENOIS

- Monsieur BRANLY Jean-Claude
 Agent Qualité, FRIEDLANDER, AIX EN PROVENCE.
 demeurant 6 rue de Corbie à VILLERS BRETONNEUX

- Monsieur BRIANCHON Pascal
 Chauffeur Livreur, TFE, CHAULNES.
 demeurant 30 rue Foirainé à MARCELCAVE

- Monsieur BRULOY Pascal
 Régleur, ETS A. PORQUET, HAUTVILLERS.
 demeurant 18 rue du pont aux brouettes à ABBEVILLE

- Monsieur BRUNEL Pascal
 Responsable Adjoint Expédition, TFE, CHAULNES.
 demeurant 19 rue de Chuignes à CAPPY

- Madame BRUYER Sergine née DERCOURT
 Caissière Centrale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
 demeurant 15 rue Morel à ALBERT

- Madame BUIGNET Claire née MONCHAUX
 Responsable comptable, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
 demeurant 25 route de Cavillon à FOURDRINOY

- Madame BUQUET Francine
 Agent Hôtelier, EHPAD SAINT ANTOINE, CONTY.
 demeurant 4 Chemin Vert WAILY à CONTY

- Madame CADET Christine née BELLIERE
 Agent Hôtelier, EHPAD SAINT ANTOINE, CONTY.
 demeurant 6 rue du cul de sac à TILLOY LES CONTY

- Monsieur CADET Frédéric
 Soudeur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
 demeurant 10 rue de la cavée à MIRAUMONT

- Monsieur CAILLEAUX Jean-Maire
 Cariste, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
 demeurant 37/10 avenue de Picardie à AMIENS

- Madame CAILLOT Corinne
 Hôtesse Service Clients, LEROY MERLIN, LONGUEAU.
 demeurant 5 rue de Cerisy à MORCOURT

- Madame CARON Florence
 Cadre Adjointe Appui Gestion, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
 demeurant 48 rue Pagès à AMIENS

- Monsieur CARON Luc
 Ingénieur Gestion de Production, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
 demeurant rue A Borel à ABBEVILLE

- Madame CARTON Denise née DUDRUMÉ
 Animatrice Contrôleuse, VERRERIES DE LA SOMME, ABBEVILLE.
 demeurant 5 résidence Les Arguèses à PONT REMY

- Monsieur CARU Stéphane
 Chef d'équipe, BODYCOTE, AMIENS.
 demeurant 28 rue Baillet à FOUILLOY

- Monsieur CATOIRE Alain
 Ingénieur, PICARDIE DECOUPE, BOVES.
 demeurant 24 rue Jean Catelas à ALBERT

- Monsieur CAVILLON Eric

Chauffeur Livreur, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
demeurant 2 rue de la Paille à BAIZIEUX
- Monsieur CHALIER Pascal

Responsable B.E., DITER, AMIENS.
demeurant 17 rue Georges Pompidou à VILLE SUR ANCRE
- Monsieur CHARLES Jérôme

Conducteur Pulper, OTOR PICARDIE, CONTOIRE HAMEL.
demeurant 24 rue Jardinière à MAILLY RAINEVAL
- Monsieur CHARPENTIER Claude

Chauffeur Livreur, GEODIS EUROMATIC , COMPANS.
demeurant 31 rue Jean-Catelas à CHAULNES
- Monsieur CHARPENTIER Fabrice

Responsable Electronique Automatique, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 21 rue de la Libération à LE RONSSOY
- Monsieur CHARPENTIER Patrice

Agent de quai, TFE, CHAULNES.
demeurant 15 chaussée Brunehaut à ESTREES DENIECOURT
- Madame CHUET Sylvie née PECOURT

Technicien Hautement Qualifié Allocataires, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 4 rue Caudron rés Le Clos du Roy Apt. B33 à AMIENS
- Mademoiselle CHUNG-LAM Phung

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 8 allée Germaine Dulac Apt 462 à AMIENS
- Madame CLABAUT Marie-Ange née HOUBRON

Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 13 rue Auguste Renoir à VERS SUR SELLE
- Monsieur CLAISSE Philippe

Agent de Production, THERMAL PRODUCTS FRANCE, GUISCARD.
demeurant 3 rue Haute à OFFOY
- Madame CLARET Christine

Chargé d'Etudes Qualité, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 5 rue de Bulgarie à AMIENS
- Madame COMMONT Nadine née CHASSAGNOUX

Conductrice Machines, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 5 rue des Charrons à MONCHY LAGACHE
- Madame COULOMBEL Cathy née PLANQUART

Ouvrier, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 89 lotissement des 2 rues à CHEPY
- Monsieur COULON Michel

Cariste Manutentionnaire, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 225 rue Henri Sene à ST SAUVEUR
- Madame COULON Valérie née LEFRANC

Assistante Qualité, REXAM DISPENSING SYSTEMS, LE TREPORT.
demeurant 9 rue Irénée Leroy à GAMACHES
- Madame COUPEL Laurence

Vendeuse, LES COOPERATEURS DE NORMANDIE-PICARDIE, LE GRAND QUEVILLY CEDEX.
demeurant 3/3 rue des Cerisiers à ABBEVILLE
- Monsieur COURIAT Vincent

Chef d'équipe, TECHMAN INDUSTRIE , CHINON.
demeurant 7 impasse des Tamaris à MERS LES BAINS
- Monsieur CRÉPIN Jean-Michel

Conducteur de Ligne, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 12 rue Ulysse Mallet à DAOURS
- Monsieur CROISE Philippe

Agent Qualifié de Maintenance, VEOLIA PROPLETE NORD, AMIENS.
demeurant 159 rue de Vignacourt à FLESSELLES
- Monsieur CUVILLIER Pierre

Ingénieur Informatique, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 7 rue de Corsy à BERTANGLES
- Monsieur D'ALMEIDA Miguel

Chef de Chantier Principal, EIFFAGE , ARRAS.

demeurant 6 rue Anatole France à SALOUEL
- Monsieur DACQUIN Patrice
Conducteur d'installation, PEUGEOT-CITROËN AUTOMOBILES, AULNAY SOUS BOIS.
demeurant 2 rue des Haies Dreslincourt à CURCHY
- Monsieur DAS NEVES Laurent
Règleur, REXAM DISPENSING SYSTEMS, LE TREPORT.
demeurant 45 rue de la République à DARGNIES
- Madame DAUTHUILLE Marie-Astrid née DESSAINT
Secrétaire de Direction, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 7 rue les Provinciales à AMIENS
- Madame DE BARROS Valérie
Technicien Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 6 rue des Quarante à BREILLY
- Monsieur DE LA MOTTE SAINT PIERRE Guy
Technicien Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 87 rue Le Mongnier à AMIENS
- Monsieur DE MERSEMANN Olivier
Conseiller Privé, LCL DRH, PARIS.
demeurant 110 rue de la Ferté à ST VALERY SUR SOMME
- Madame DEBAILLY Marie-Bernadette née BAILLY
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 56 rue Principale à BETTENCOURT ST OUEN
- Madame DEBREU Marie-José née GRAUX
Opérateur Machine, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 130 rue de l'église à GRATTEPANCHE
- Monsieur DEBREU Philippe
Cariste, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 130 rue de l'église à GRATTEPANCHE
- Madame DEBUYSSCHER Jeanine née DEFLESSELLE
Infirmière, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 8 rue de l'église à BERTANGLES
- Madame DECHAULNES Marie-Ange née BAUCHARD
Agent affrètement et exploitation, VERRERIES DE MASNIERES, MASNIERES.
demeurant 34 rue d'Odessa à ROISEL
- Madame DEJARDIN Maryline
Responsable Expéditions Transport, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 50 route Nationale à ESTREES MONS
- Monsieur DELABRIERE Laurent
Chef de sous rayon, CASTORAMA, HENIN BEAUMONT.
demeurant 5 rue d'Achiet à MIRAUMONT
- Madame DELABRIERE Marie-Pierre née JOSEPH
Vendeur Expert, CASTORAMA, HENIN BEAUMONT.
demeurant 5 rue d'Achiet à MIRAUMONT
- Monsieur DELACLOYE Daniel
Opérateur Usinage, FAVI SA, HALLENCOURT.
demeurant 35 rue Defarsy à HALLENCOURT
- Madame DELAHOUCHE Sandrine
Employée de bureau, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 24 rue François MEUSNIER à AMIENS
- Monsieur DELATTRE Jean-Pierre
Chauffeur, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 35 avenue des Fusillés à CRECY EN PONTTHIEU
- Madame DELBART Séverine née ROGER
Vendeuse, GALERIES LAFAYETTE, AMIENS.
demeurant 23 rue Lenotre à AMIENS
- Madame DELFOSSE Florence née VASSEUR
Directeur de site, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 2 rue de Conty à LE BOSQUEL
- Madame DELIENS Aline
Assistante de Direction, SECODÉ, SAINS EN AMIENOIS.
demeurant 17 grande rue à ARGOEUVES

- Madame DELIGNIERES Frédérique
Chargée de Mission, AREX PICARDIE, AMIENS.
demeurant 1 rue de l'Enfer à DURRY

- Monsieur DELOISON Franck
Outilleur, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 3 Impasse Salengro à TULLY

- Monsieur DELPORTE Laurent
Dessinateur, ALCAN SOFTAL , HAM.
demeurant 58 rue du Haut à VOYENNES

- Monsieur DELTOUR Laurent
Technicien de Maintenance, MGI COUTIER, NESLE.
demeurant 26 grand rue à VILLERS CARBONNEL

- Monsieur DEMAIE Laurent
Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 24 rue Louise Michel à CORBIE

- Madame DEMAILLY Sabine
Conductrice de Machines, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 18 rue Pierre Curie à ALBERT

- Madame DENAUX Nathalie née DELAIR
Assistante comptable confirmée, FIDUCIAL CONSULTING, AMIENS.
demeurant 2 résidence l'orée à PLACHY BUYON

- Madame DENEUX Evelyne née THIRARD
Technicien Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 8 rue du Stade à CAMBRON

- Monsieur DERUMIGNY Frédéric
Technicien d'atelier, RIMA, PONTOISE.
demeurant 89 bis rue de Fresnoy à ROYE

- Monsieur DESENCLLOT Marc
Agent de déchetterie, VEOLIA PROPRETE NORD, AMIENS.
demeurant 28 rue de Turenne à AMIENS

- Madame DESMEE Maria née POPESCU
Chargée Service Client, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant 15 rue de Péronne à ROISEL

- Monsieur DESPREZ Jonhny
Expert Maintenance, REXAM DISPENSING SYSTEMS, LE TREPORT.
demeurant 2 rue Emile Quenot à BETHENCOURT SUR MER

- Madame DESSAINT Marie-Geneviève née CHANTELOUP
Technicien Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 15 allée d'Herval à PONT DE METZ

- Monsieur DESSAINT Maurice
Soudeur, SAPAG, HAM.
demeurant 12 rue du Monument Canisy à HOMBLEUX

- Monsieur DESVIGNES Thierry
Conducteur Instruction Fabrication, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 18 rue Edouard Hauteceur à CORBIE

- Monsieur DEVAUX Frédéric
Ouvrier d'Usine, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 1 rue des Maronniers à FOUILLOY

- Madame DEVOS Christine
Technicien Conseil AS Confirmé, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, AMIENS.
demeurant 16 avenue de la sagesse rés. Jean Moulin Apt 25 à AMIENS

- Madame DEWAM Fanny née RABACHE
Chargée relation clientèle, GENERALI ASSURANCES FRANCE, PARIS.
demeurant 13 Le Clos à RAINNEVILLE

- Monsieur DHAILLE Jackie
Chauffagiste, DUDAY ET FILS, AMIENS.
demeurant 170 rue René Cossin à AMIENS

- Madame DHEILLY Monique
Employée d'immeuble, SAPI HABITAT , AMIENS.
demeurant 20 rue de la Judée à VRELY

- Monsieur DINOUARD Yves

Agent Entretien, COMMUNE COMTOIRE HAMEL, CONTOIRE HAMEL.
demeurant 43 rue Bara à CONTOIRE HAMEL
- Madame DORION Laurence née LOUCHET
Assistante de Direction, IOSIS NORD, AMIENS.
demeurant 19 rue des Acacias à HAILLES
- Madame DORSO Catherine
Monteuse Appareillage Electrique, ATX SA, AMIENS.
demeurant 14 rue Ernest Daissy à FLIXECOURT
- Madame DORVILLE Catherine née PADOVANI
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 19 rue Louis Pasteur à BELLOY SUR SOMME
- Monsieur DRIVIERE Christian
Responsable Projets et Industrialisation, EVONIK REXIM SA, HAM.
demeurant 72 rue Jean Moulin à EPPEVILLE
- Monsieur DUBUC Bertrand
Agent de Sécurité, AUCHAN, MERS LES BAINS.
demeurant 6 rue d'Ault La Bellevue à FRIAUCOURT
- Monsieur DUCHATEAU Philippe
Chef de Base Comptage, SREG MMN, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 11 rue du Petit Hignu à ORESMAUX
- Monsieur DUFEUILLE Jean-Marc
Technicien SAV, OTOR SYSTEMS, CHENOVE CEDEX.
demeurant 4 route de Bouillancourt à PIERREPONT SUR AVRE
- Madame DUFLOT Christine
Formaliste, OFFICE NOTARIAL, AMIENS.
demeurant 36 rue de Flamicourt à MUILLE VILLETTE
- Madame DUFOUR Sylvie
Cadre 2 A, CHAUSSURE BRUNO, SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX.
demeurant 5 rue Louis Quentin à BRIE
- Monsieur DUHAYON Hervé
Monteur, FAIVELEY TRANSPORT, AMIENS.
demeurant 67 rue Wasse Apt. 41 Porte D2 à AMIENS
- Monsieur DUMANGE Christophe
Convoyeur de Fonds, LOOMIS FRANCE, RIVERY.
demeurant 7 rue du château à CONTY
- Monsieur DUMONT Fabrice
Conducteur de Machine, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 1 rue de Montreuil à LAMOTTE WARFUSEE
- Monsieur DUMONT Raymond
Ancien Maçon, SATB, QUEVAUVILLERS.
demeurant 46 rue du Quayet à ALLERY
- Monsieur DUNAND Cyrille
Responsable Logistique, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 9 rue Curie à FRIVILLE ESCARBOTIN
- Madame DUPONT Sylvie née ANDRE
Responsable Préparation, SOGERES SA, BOULOGNE.
demeurant 1 place Sologne à AMIENS
- Monsieur DUPRE Philippe
Ouvrier Prof. Routier, SCREG, ABBEVILLE.
demeurant 20 rue Marius Sire à VILLE LE MARCLET
- Monsieur DUPUIS Claude
Opérateur Fonderie, FAVI SA, HALLENCOURT.
demeurant 1 rue du sac à BRAY LES MAREUIL
- Monsieur DUQUENNE Luc
Gestionnaire de dossiers, RSI PICARDIE, AMIENS.
demeurant 1 rue de Paris Apt. 4 à AMIENS
- Monsieur DURAME Laurent
Régleur, REXAM DISPENSING SYSTEMS, LE TREPORT.
demeurant 36 rue Charlemagne à MERS LES BAINS
- Monsieur DURAND Olivier
Agent de Fabrication, NEXANS FRANCE, PAILLART.

demeurant 5 rue de Folleville à QUIRY LE SEC
- Monsieur DUVAL Florent
Animateur Qualité, CEMGA LOGISTICS, AMIENS.
demeurant 349 boulevard Beauvillé Apt 207 à AMIENS
- Monsieur ESSANOUSI Mohamed
Ouvrier Bâtiment, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS NORD, PERONNE.
demeurant 20 rue des Pâturages à PERONNE
- Madame FAFET Béatrice
Conseiller en Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 18 rue Jean du Bos à BOVELLES
- Monsieur FAUCON William
Adjoint Responsable Magasin, ATX SA, AMIENS.
demeurant 3 rue de la Neuville à ST LEGER LES DOMART
- Madame FAUVEL MIZON Lise
Technicien Expérimenté Allocataires, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 45 rue de Boucher de Perthes à AMIENS
- Monsieur FELICIANO SOUSA Carlos
Technicien de maintenance, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 2B rue des Bains à CORBIE
- Monsieur FERMENT Jean-Pierre
Technicien d'assemblage, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 57 rue du 11 novembre à FRIAUCOURT
- Monsieur FLON Arnaud
Juriste, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 17 rue Viollet Le Duc à AMIENS
- Madame FORTIER Anne-Sophie née BERLENGUER
Employée de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 16 allée des Bouleaux à FEUQUIERES EN VIMEU
- Monsieur FOURDRINOY Freddy
ATA Haut, DECAUX JC SA, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 57 rue Raymond Gourdain à AMIENS
- Monsieur FRANCELLE Jean-Luc
Employé de Banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 10 rue des Arrachis à AILLY SUR NOYE
- Madame FRAZIER Eliette
Employée de Comptabilité, ALLOGA, GLISY.
demeurant 47 rue de Cachy à AMIENS
- Madame FREVILLE Myriam
Chargée de Clientèle Particuliers, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 155 rue du général Leclerc à FRIVILLE ESCARBOTIN
- Madame FRION Myriam
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 263 rue Anthime Gigaut à L ETOILE
- Madame GAFFET Isabelle née DEBRAY
Hôtesse Service Clients, LEROY MERLIN, LONGUEAU.
demeurant 3 ruelle Hocquemont à CANDAS
- Monsieur GENJUSZ Arnaud
Chef d'Equipe, SANEF- DIRECTION D'EXPLOITATION D'AMIENS, AMIENS.
demeurant 13 rue Pierre Brossolette à AILLY SUR SOMME
- Monsieur GENSE François
Chargé de Clientèle, VEOLIA EAU REGION FLANDRES-ARTOIS-PICARDIE, ARRAS.
demeurant 18 route de Bapaume à OVILLERS LA BOISSELLE
- Monsieur GLASSER Frédéric
Cadre de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 6 rue du Capitaine Mezan à DURY
- Monsieur GODART Olivier
Animateur Qualité S.A.V., ATX SA, AMIENS.
demeurant 13 lotissement le Bois Robin à POIX DE PICARDIE
- Monsieur GOLDSTEIN Alain
Cadre Service Achat , DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 39 boulevard Voltaire à ABBEVILLE

- Monsieur GORET Jean-Luc
Opérateur 3, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, MOREUIL.
demeurant 7 rue Henri Guillaouard à MOREUIL

- Monsieur GOSSET Jean-Jacques
Coordinateur Maintenance, REXAM DISPENSING SYSTEMS, LE TREPORT.
demeurant 5 rue Pablo Picasso à WOINCOURT

- Monsieur GOUBET Patrick
Responsable d'Equipe de Production, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 34 rue du 19ème BCP à GRIVESNES

- Madame GOURDAIN Elisabeth née ASSELIN
Chef d'équipe, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 8 rue Lamartine à AILLY SUR SOMME

- Monsieur GRAIRE Benoit
Chauffeur Livreur, GAZ EST DISTRIBUTION, NANCY.
demeurant 36 grande rue à CONTAY

- Madame GRARE Laurence née DEVILLERS
Préparatrice de Commande, CERP ROUEN SAS, ROUEN.
demeurant 48 rue Neuve à VAUCHELLES LES QUESNOY

- Madame GRENOT Pascale
Psychologue du travail, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 199 boulevard de Bapaume Bât. Le Saule Apt. 23 à AMIENS

- Monsieur GRESSIER Régis
Employé Banque de France, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 300 rue d'en haut à FONTAINE SOUS MONTDIDIER

- Monsieur GRESSOT André
Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 5 rue des Moreaux à MAMETZ

- Monsieur GRIFFOIN Jean
Cadre Administratif, CFA BTP PICARDIE, AMIENS.
demeurant 17 rue du Comte Raoul à AMIENS

- Madame GROSJEAN Hervé
Technicien de maintenance, COLGATE-PALMOLIVE INDUSTRIEL, COMPIEGNE.
demeurant 6 rue de Danube à MONTDIDIER

- Monsieur GROSMY Jean-Pierre
Employé Commerce Confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ST ETIENNE.
demeurant 6 rue de l'Erette à FOUILLOY

- Madame GUFFROY Agnès née VIEZ
Hôtesse d'accueil, DECEUNINCK SA, ROYE.
demeurant 3 rue Philéas Lebesgues à EPPEVILLE

- Madame GUILBERT Pascale
Technicien Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 7 rue Saint Magloire Apt 200 à AMIENS

- Monsieur GUILBERT Philippe
Ouvrier d'usine, VERRERIES DE LA SOMME, ABBEVILLE.
demeurant 6 rue de la Grande Aire à ERONDELLE

- Monsieur GUILBERT Thierry
Conducteur Relais Mécanicien, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 5 rue de Sentelie à GUIZANCOURT

- Monsieur GUILLEMONT Eric
Superviseur, EXIDE TECHNOLOGIES SAS, PERONNE.
demeurant 25 rue de Péronne à MOISLAINS

- Monsieur GUILLOSSOU Frédéric
Gestionnaire Magasin , REXAM DISPENSING SYSTEMS, LE TREPORT.
demeurant 12 rue de l'église à ST QUENTIN LAMOTTE

- Madame HACQ Valérie
Chargée Pilotage Budget, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 15 rue Coquerel à AMIENS

- Monsieur HANNIET Thierry
Directeur, VINCIE ENERGIES NORD , LESQUIN.
demeurant 37 rue Saint Fuscien à AMIENS

- Madame HARDUIN Lydie née MARQUANT

Hôtesse de caisse, LES COOPERATEURS DE NORMANDIE PICARDIE, LE GRAND QUEVILLY.
demeurant 7 rue Adolphe Vandermet à CANDAS
- Monsieur HAUTBOUT Fabrice
Conducteur de Travaux, DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 1 rue Pierre Duc à CANCHY
- Monsieur HAUTBOUT Sébastien
Chef d'équipe, DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 6 place Charles de Gaulle à CANCHY
- Monsieur HEDUY Christophe
Technicien de Maintenance, DECEUNINCK SA, ROYE.
demeurant 28 rue Saint George à ROYE
- Madame HENOCQUE Marie-Odile
Négociatrice, SCP BONIN DOUDOUX NOTAIRES, AULT.
demeurant 376 rue de l'église à ST QUENTIN LAMOTTE
- Madame HENOCQUE Sophie née COULON
Technicienne Supérieure, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 48 rue Hurlu à ALBERT
- Monsieur HEUDELEINE Serge
Formateur Productique, CFAI, AMIENS.
demeurant 15 rue du Bois à NIBAS
- Monsieur HOVAERE Philippe
Magasinier, FOREST LINE, ALBERT.
demeurant 14 rue de la gare à MARCELCAVE
- Madame HUGOT Armelle
Employée Commerciale, CARREFOUR MARKET, AIRE SUR LA LYS CEDEX.
demeurant 15 rue de la Place SOUPLICOURT à HESCAMPES
- Madame HURE Nathalie
Assistante Technicien Comptable, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 12 rue des écoles à BEAUVAL
- Monsieur HURIEZ Christian
Conducteur de Fabrication, MECACORP SAS, VILLERS BRETONNEUX.
demeurant 1 rue du Bois à MARCELCAVE
- Monsieur HURIEZ Gilles
Monteur Cableur, ATX SA, AMIENS.
demeurant 8 rue Alexandre Manier à LONGUEAU
- Madame JACOB Sylvie
Chargé de Clientèle, KPMG - SA, MARCQ-EN-BAROEUL.
demeurant 19 rue Wallieux à SOYECOURT
- Madame JORON Patricia
Vendeuse Responsable, JORCEL SERVICES, SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX.
demeurant 36 rue de Saveuse à AILLY SUR SOMME
- Monsieur KELKOULA Malik
Agent de Maîtrise, SIMPLY MARKET DIRECTION RÉGIONALE NORD, AMIENS.
demeurant 8 rue Pierre et Maurice Garet à AMIENS
- Madame LACROIX Evelyne
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 11 rue Philéas Lebesgue à AMIENS
- Monsieur LADENT Stéphane
Cariste, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 15 route de Paris Apt 10 à AMIENS
- Monsieur LAFOREST Patrick
Directeur d'agence, DMS DCA-MORY-SHIP, LOOS.
demeurant 1 b rue du tour de ville à SAINS EN AMIENOIS
- Madame LAFOSSE Nathalie
Technicien Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 491 rue du Meillier à EAUCOURT SUR SOMME
- Madame LAHCEM Delphine née DEVAUX
Préparatrice des expéditions et du conditionnement, CHANTELLE, CORBIE.
demeurant 1 rue de Bresle à HEILLY
- Madame LAHEYNE Cathy née DELMARRE
Vendeuse Principale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.

demeurant 13 bis rue de la Prairie à ALBERT
- Madame LAJARA Emmanuelle née LEKMECHAIN
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 40 rue Isidore François à AMIENS
- Madame LAMARCHE Laurence née BAUDIN
Assistante de Laboratoire, AMCOR FLEXIBLES, MOREUIL.
demeurant 8 rue Gaston Blanchard à LE QUESNEL
- Monsieur LANDO Claude
Responsable maintenance du patrimoine, OPSOM SOMME, AMIENS .
demeurant 1 rue de la Petite Vallée à BRAY SUR SOMME
- Monsieur LAVERNOT Jean-Pierre
Technicien Service Prix, FORCLUM INFRA NORD, AMIENS.
demeurant 20 rue Beau Jour à SOURDON
- Madame LAVIELLE Marie-France née LONGUET
Comptable, MAÎTRE PHILIPPE LECLERCQ - NOTAIRE, AMIENS.
demeurant 42 rue de la Cavée à QUERRIEU
- Madame LE DIOT Christelle née DEFLECHY
Technicien Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 35 rue du Bois à MARCELCAVE
- Mademoiselle LE ROCH Véronique
Hôtesse de Caisse, CARREFOUR MARKET, AIRE SUR LA LYS CEDEX.
demeurant 40 grande rue à DOUILLY
- Madame LECAT Josette
OF Contrôle, SFG, BERNAVILLE.
demeurant 29 bis rue Jacques Mossion à DOULLENS
- Madame LECYGNE Sylvie
Opératrice décor, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 7 impasse du Vivier à BOUTTENCOURT
- Monsieur LEDOUX Willy
Régleur, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 18 boulevard des roses à ROYE
- Monsieur LEFEBVRE Christophe
Manutentionnaire, LES COOPERATEURS DE NORMANDIE-PICARDIE, LE GRAND QUEVILLY CEDEX.
demeurant 13 rue du Moulin du Four à ABBEVILLE
- Madame LEFEBVRE Marielle née FRANCOIS
Assistante GPAO, SOGERES SA, BOULOGNE.
demeurant 81 rue Henri Barbusse à LONGUEAU
- Madame LEFER Monique née DAGMEY
Médecin du travail, ASMIS, AMIENS.
demeurant 11 place la derrière à NAOURS
- Monsieur LEFEVRE José
Cadre d'assurances, AXA FRANCE, PARIS.
demeurant 7 avenue des Mésanges à PLACHY BUYON
- Monsieur LEFEVRE Olivier
Cadre d'assurances, AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant 7 avenue des Mésanges à PLACHY BUYON
- Monsieur LEFORT Pascal
Directeur Marche Entreprises, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 27 rue d'Amiens à BUSSY LES DAOURS
- Monsieur LEGRAND Christophe
Technicien de Maintenance, LOOMIS FRANCE, RIVERY.
demeurant 11 rue Simone Debailly à HANGEST EN SANTERRE
- Monsieur LEGRAND Franck
Employé, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, MOREUIL.
demeurant rue des Sources à MOREUIL
- Monsieur LEJOSNE Gilbert
Chef de marché flaconnage, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 6 rue Arthur Lefevre à BEAUCAMPS LE VIEUX
- Monsieur LELEU Bruno
Chaudronnier, EVONIK REXIM SA, HAM.
demeurant 18 avenue Germaine à EPPEVILLE

- Madame LEMAIRE Karine
Aide Soignante, EHPAD UGECAM, WOINCOURT.
demeurant 3 allée Vaillant Couturier à WOINCOURT

- Mademoiselle LEROY Anne-Frédérique
Chef des Ventes Export, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 54-56 rue Delpech résidence Delpech à AMIENS

- Monsieur LEROY François
Cariste, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 32 rue Gaston Moutardier à AMIENS

- Madame LEROY Françoise née LEBRANT
Agent des services hospitaliers, CLINIQUE VICTOR PAUCHET DE BUTLER, AMIENS.
demeurant 7 impasse des Glycines à CORBIE

- Monsieur LEROY Pascal
Chef d'équipe, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 367 chaussée Jules Ferry à AMIENS

- Monsieur LESCARMONTIER Vincent
Technicien, EXXON MBIL CHEMINAL FRANCE, NOTRE DAME DE GRAVENCHON.
demeurant 17 rue de la Fontaine à RUE

- Monsieur LESUR Jérôme
Boucher, BIGARD, AILLY SUR SOMME.
demeurant 90 rue Claudius Antoine Serrassaint à AMIENS

- Madame LEVEQUE Anne-Marie née SOYER
Secrétaire Confirmée, CONSEIL NATIONAL DE SPROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE, BOVES.
demeurant 1 rue Pablo Picasso à POULAINVILLE

- Madame LHOTELLERIE Catherine
Responsable d'équipe , DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 45 rue du Marais à BRAY LES MAREUIL

- Madame LIETARD Nathalie née LEROY
Technicienne Développement Procédés, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 1 rue Romain Deberly à HANGEST EN SANTERRE

- Madame LIGLET Régine née HERVET
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL NORD EUROPE, LILLE CEDEX.
demeurant 15 route Nationale à BOUCHAVESNES BERGEN

- Monsieur LIM Phat-Chua
Directeur Informatique, CNP ASSURANCES, PARIS.
demeurant 96 rue Jules Lardière à FOUILLOY

- Monsieur LOFFROY Philippe
Conducteur Conditionnement, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 5 rue des Haies à CURCHY

- Madame LONCKE Irène
Technicien Méthodes NPI, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 13 rue Guérin à FRIVILLE ESCARBOTIN

- Monsieur LORIOT Patrick
Ouvrier de production, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 2 rue Victor Camelinat Apt. 9 à AMIENS

- Madame LORSON Pascale née HERENT
Conseillère Chargée de Projet Emploi, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 6 rue des Sources BOUILLANCOURT à MOYENNEVILLE

- Monsieur LOUETTE Thierry
Technicien Chauffagiste, DMS DCA-MORY-SHIP, LOOS.
demeurant 7 rue Baillon à NAOURS

- Monsieur LOUVEL Jérôme
Conducteur de Travaux, DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 87 avenue Carnot à CAYEUX SUR MER

- Monsieur LOY Bruno
Conducteur d'engins, SCREG, ABBEVILLE.
demeurant 9 rue René Vérité Hameau de Bienfay à MOYENNEVILLE

- Monsieur MACHAL Patrice
Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 57 rue du Bois Lecomte à ALBERT

- Monsieur MAJZEL Nicolas

Directeur Adjoint, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
 demeurant 7 rue de Beaufort à LE QUESNEL
 - Monsieur MALEZIEUX Hervé
 Ouvrier Sommier, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
 demeurant 8 route de Conty à VERS SUR SELLE
 - Madame MARECHAL Muriel née BOUCHER
 Assistante Inventaire, CEMGA LOGISTICS, AMIENS.
 demeurant 42 rue d'Amiens à ARGOEUVES
 - Monsieur MARIÉ Emmanuel
 Agent de Fabrication, NEXANS FRANCE, PAILLART.
 demeurant 10 rue Eteve à QUIRY LE SEC
 - Monsieur MARTIN Fabrice
 Ouvrier Autoroutier, SANEF- DIRECTION D'EXPLOITATION D'AMIENS, AMIENS.
 demeurant 2 rue d'Anjou Apt. 8 à AMIENS
 - Monsieur MARTINAGE Thierry
 Manager, KPMG - SA, MARCQ-EN-BAROEUL.
 demeurant 2 rue de Slovénie à AMIENS
 - Monsieur MARTINOT Serge
 Installateur en Magasin, FRANCE ARNO, SAINT PIERRE MONTLIMART.
 demeurant 27 rue de la République à DEVISE
 - Mademoiselle MASSIAS Corinne
 Approvisionneur, ITM LAI ETABLISSEMENT BASE DE CHAULNES, CHAULNES.
 demeurant 3 rue François Mitterrand à BRAY SUR SOMME
 - Madame MASSON Martine née DELANNOY
 Directrice des Ressources Humaines, VALFI SA, BOURSEVILLE.
 demeurant 9 rue du Patis à NIBAS
 - Monsieur MERCIER Jean-Paul
 Chef de secteur commercial, LEROY MERLIN, LONGUEAU.
 demeurant 17 allée de Suède à AMIENS
 - Madame MERCIER Laurence née DECROIX
 Assistante de Direction, SOCIETE VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
 demeurant 10 rue Eugène Leconte à LE RONSSOY
 - Madame MICHEL Thérèse née DAZIN
 Standardiste, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
 demeurant 30 Le Bois Saint Martin à VILLERS BRETONNEUX
 - Monsieur MILLARD Olivier
 Opérateur Bout Chaud, SAINT GOBAIN, COURBEVOIE.
 demeurant 22 rue des Hauts de la Bouvaque à ABBEVILLE
 - Monsieur MOISANT Régis
 Technicien de Maintenance, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
 demeurant 15 rue Charles Martel à MERS LES BAINS
 - Monsieur MONTAIGNE Jean-Luc
 Responsable d'affaires, INEO NORD PICARDIE SNC, VILLEUVE D'ASCQ.
 demeurant 13 rue Paul Meurice à AMIENS
 - Madame MOREL Régine
 Responsable Logistique, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
 demeurant 36 rue des Acacias à CORBIE
 - Monsieur MORLET Frédéric
 Cariste, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
 demeurant 22 rue Moggingen à SALEUX
 - Monsieur MUCKE Joanny
 Ouvrier Autoroutier Qualifié, SANEF- DIRECTION D'EXPLOITATION D'AMIENS, AMIENS.
 demeurant 23 rue de la Chapelle à QUEVAUVILLERS
 - Monsieur NELVA Jacques
 Moniteur d'Atelier 1ère Classe, ASSOCIATION LES ALENÇONS, CAMON.
 demeurant 1 rue de Cheviencourt à GRANDCOURT
 - Madame NIQUET Catherine
 O.F. Contrôle, SFG, BERNAVILLE.
 demeurant 12 rue du soleil Levant à REMAISNIL
 - Madame NOISIER Michèle
 Responsable décoration, SAINT MACLOU, AMIENS.

demeurant 17 rue Vicomte de Bragelonne Apt. 16 à AMIENS
- Madame OBERT Christiane née BLONDEL
Relai 2 Commercial, HRC ARCHE ASSEVILLERS EST, ASSEVILLERS.
demeurant 4 rue du Flont à LICOURT
- Madame OCTAU Liliane née GRATTENOIX
Responsable de site immobilier, OSICA, PARIS .
demeurant 14 rue du Bois à GUESCHART
- Monsieur OGER Jean-Claude
Responsable Régie Entretien, OPSOM SOMME, AMIENS .
demeurant 391 rue Saint Maurice à AMIENS
- Madame PALPIED Corinne
Aide-soignante, SOINS SERVICE, RIVERY.
demeurant 101 rue du Moulin à AMIENS
- Monsieur PARDOW Frédéric
Pilote Téra, SOCIETE LAITIERE DE CLERMONT, CLERMONT.
demeurant 12 rue Maréchal Ferrand à ASSAINVILLERS
- Monsieur PECQUERY Hervé
Dessinateur, METRA SA, BLANGY SUR BRESLE.
demeurant 5 place de l'église à AUMATRE
- Monsieur PERNEL Jacky
Opérateur Régleur C.N., ATX SA, AMIENS.
demeurant 2 rue des Charmilles à ST LEGER LES DOMART
- Madame PERRIN Anne-Marie née FOSSE
Infirmière, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 84 rue des Moutiers à SALOUEL
- Monsieur PETERS Didier
Chef d'équipe routier, SCREG, ABBEVILLE.
demeurant 6 route de Liercourt à HUPPY
- Monsieur PETIT Hervé
Technicien de Maintenance, AUTOMOTIVE AMIENS SAS, AMIENS.
demeurant 2 rue Stendhal Apt. 162 à AMIENS
- Monsieur PETIT Hervé
Opérateur 3, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, MOREUIL.
demeurant 6 rue Charles Péguy à MOREUIL
- Madame PETIT Isabelle née POIRET
Vendeuse, ATAC SUPERMARCHE LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 10 allée Jacques Prévert à CAMON
- Monsieur PEZET Bernard
Assistant facturation, DUCAMP, SAINT QUENTIN.
demeurant 41 grande rue à SANCOURT
- Mademoiselle PHUNG CHUNG-Lam
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 8 allée Germaine Dulac Apt. 462 à AMIENS
- Monsieur PIANTA Henri
Responsable Administratif, BOCH FRERES, BLANC MESNIL.
demeurant 8 Cavée Vincent à LONGPRE LES CORPS SAINTS
- Madame PIATEK Sandrine
Directrice Agence Bancaire, BNP PARIBAS, AMIENS.
demeurant 25 chemin du tour des haies à ESTREES SUR NOYE
- Madame PIRON Claudine née NEVEUX
Assistante Commerciale, AG2R, PARIS.
demeurant 6 rue Maurice Genevoix à SALOUEL
- Monsieur PLE Stéphane
Chef de Chantier Routier, COLAS NORD PICARDIE, AMIENS.
demeurant 4 rue des Bellots à NAOURS
- Madame PLIZGA Corinne née DENIS
Employée de Banque, BNP PARIBAS, AMIENS.
demeurant 29 bis route Nationale à POULAINVILLE
- Madame PODSIALDO Nathalie née OYON
Femme de service, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 7 rue de la Judée à VRELY

- Madame POIRET Nathalie née RICHIR
Technicien Service Médical, CNAMTS - DRSM NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE, VILLENEUVE D'ASCQ.
demeurant 8 Chemin Charette à LONGPRE LES CORPS SAINTS

- Monsieur POLNECQ Bruno
Maître d'hôtel, BRASSERIE JULES, AMIENS.
demeurant 6 rue d'Orion Apt. 5 à AMIENS

- Monsieur PONCHART Stéphane
Technicien de Production, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 2 rue Saint-Christ à MARCHELEPOT

- Monsieur PORET Rodolphe
Mécanicien, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 14 rue des Evoisons à EQUENNES ERAMECOURT

- Madame PORTERET Dany née FERRAN
Technicien Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 50 rue Boucher de Perthes à AMIENS

- Monsieur POUCHAIN Pascal
Cariste Chambre Roisel, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 7 rue de la Libération à ROISEL

- Monsieur POULAIN Pascal
Cariste Chambre Froide, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 7 rue de la Libération à ROISEL

- Monsieur PRANGERE Patrice
Directeur, CAISSE FÉDÉRALE DE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE, LILLE.
demeurant 23 rue Charles Baudelaire à CAGNY

- Monsieur PROYART Thierry
Chargé d'affaires, FRIEDLANDER, AIX EN PROVENCE.
demeurant 17 boulevard Aristide Briant à VILLERS BRETONNEUX

- Madame PRYSTAWSKA Marie-Françoise née DUPONT
Employée de comptabilité, ALLOGA, GLISY.
demeurant 23 route du Petit Camon à ALLONVILLE

- Madame QUENTIN Françoise née PARMENTIER
Agent Maîtrise, SM-CI, EVREUX.
demeurant 18 rue Ventose à ABBEVILLE

- Monsieur RABY Jean-Jacques
Responsable Achats, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 4 rue les Gringolettes à HAILLES

- Monsieur RAUCH René
Chauffeur PL, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 21 vallée des Clercs à CRECY EN PONTTHIEU

- Monsieur RESVE Stéphane
Chauffeur, AMDS FRANCE, PONT REMY.
demeurant 3 rue Saint Martin à LONGPRE LES CORPS SAINTS

- Madame REUET Chantal
Responsable animation métier réseau, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 22 rue de l'église à BUSSY LES DAOURS

- Madame REVAUX Sophie née FOURDRINOY
Responsable de Rayon, LEROY MERLIN, LONGUEAU.
demeurant 5 rue de Bretagne à AILLY SUR NOYE

- Madame RIGOLIN Maryse née PARSY
Laborantine, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 6 lotissement de la Cabourerye à MONCHY LAGACHE

- Madame ROBLIQUE Christelle née LEMAIRE
Hôtesse service client, LEROY MERLIN, LONGUEAU.
demeurant 54 rue du 60ème RI à AILLY SUR SOMME

- Monsieur ROUX Stéphane
Opérateur de nettoyage, BIGARD, FLIXECOURT.
demeurant 17 rue du Général de Gaulle à L ETOILE

- Madame RUBIGNY Christèle
Assistante Administrative, VIDAM SA, AMIENS.
demeurant 70 bis rue Lemattre Apt. 23 à AMIENS

- Monsieur SAIBI Rachid

Technicien Prestations CAF, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, AMIENS.
demeurant 3 rue Léon Blum à AILLY SUR NOYE
- Monsieur SAINT JEAN Hubert
Chauffeur Poids Lourds, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 393 rue Lesueur LE PLESSIEL à DRUCAT
- Monsieur SAINT PAUL Daniel
Attaché régional, BIOPHARMA, SURESNES CEDEX.
demeurant 33 rue Philippe d'Auxy à AMIENS
- Monsieur SAISON Stéphane
Cadre Bureau d'études, COLAS NORD PICARDIE, AMIENS.
demeurant 6 rue d'en bas à FORCEVILLE EN AMIENOIS
- Monsieur SALLEMBIEN Régis
Ancien Agent de Maîtrise, VEOLIA PROPLETE NORD, AMIENS.
demeurant 5 avenue André Carpentier à RIVERY
- Madame SAMSON Martine née CARON
Caissière Centrale, ATAC SUPERMARCHE LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 55 rue du 60ème RI à AILLY SUR SOMME
- Monsieur SCCELLIER Claude
Technicien adjoint, FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS, AMIENS.
demeurant 7 rue du Flout à LICOURT
- Monsieur SCHOUMACHER Dominique
Opérateur Machine, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 32 rue de Moggingen à SALEUX
- Madame SEGARD Christine née PODKOWSKA
Employée de Banque, BNP PARIBAS, AMIENS.
demeurant 2 A rue d'Yvrench à ST RIQUIER
- Madame SELLESQUES Marie-Hélène
Contrôleuse qualité, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 18 rue d'Aumale Montmarquet à LAFRESGUIMONT ST MARTIN
- Monsieur SELLIER Alain
Technicien Expérimenté, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 40 rue Charles Albert Lecomte à AMIENS
- Monsieur SENS Philipe
Ouvrier Compagnon, FORCLUM INFRA NORD, AMIENS.
demeurant 38 avenue de Londres à AMIENS
- Madame SEVELIN Delphine
Agent de Collectivité, EHPAD UGECAM, WOINCOURT.
demeurant 56 rue Curie à FRIVILLE ESCARBOTIN
- Monsieur SIMON Jean-Marc
Animateur, ADEPAS, BOVES.
demeurant 1 rue Nouvelle à MUILLE VILLETTE
- Monsieur SINOQUET Jean-Louis
Mécanicien, FRIEDLANDER, AIX EN PROVENCE.
demeurant 14 rue du Chatrais à PONT DE METZ
- Madame SPECQ Christine née BULLOU
Gestionnaire de Dossiers, RSI PICARDIE, GLISY.
demeurant 40 rue de Cagny à AMIENS
- Madame SPICER Lydia
Manager de Rayon, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 10 rue Antoine De Saint Exupéry Apt. 11 à AMIENS
- Monsieur STANKOVIC Zoran
Equipier Polyvalent de Production, EVONIK REXIM SA, HAM.
demeurant 4 rue du Moulin à OFFOY
- Madame TAUPIN Marie-Ange
Technicien Conseil , CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, AMIENS.
demeurant 107 rue d'Elbeuf Apt. 621 à AMIENS
- Monsieur TAUPIN Robert
Ouvrier des services logistiques, ASSOCIATION SAINT JOSEPH DE LA SAINTE FAMILLE, CAGNY.
demeurant 52 rue Florimond Jourdain à RIVERY
- Madame TELLIER Christine née BENOIT
Employée nomenclature, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.

demeurant 12 rue Saint Pierre à SALEUX
- Monsieur TELLIER Christophe
Opérateur Machine, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 12 rue Saint Pierre à SALEUX
- Monsieur TELLIER Pascal
Employé d'exploitation logistique, CEPL MOREUIL, MOREUIL.
demeurant à NAMPS MAISNIL
- Madame TEODORO DE OLIVEIRA Katia née FILLEBIEN
Comptable, COURRIER PICARD, AMIENS.
demeurant 14 Lotissement Tamaris à ST SAUVEUR
- Monsieur TESSIER Frédéric
Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant 5 rue de Rouvroy à FOUQUESCOURT
- Monsieur TETU Jean-Jacques
Animateur Commercial, SECO FERTILISANTS, RIBECOURT.
demeurant 1090 rue des Forges à FAVIERES
- Monsieur THERASSE Olivier
Expert Assemblage, REXAM DISPENSING SYSTEMS, LE TREPORT.
demeurant 23 rue Ernest Lescq à MERS LES BAINS
- Monsieur THOQUER Eric
Scieur, FONDERIE EXCELSIOR, TRICOT.
demeurant 21 Hameau de Lavillette à ROLLOT
- Monsieur TOSCANO Laurent
Expert Conditionnement, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 17 rue de l'église à SANCOURT
- Monsieur TRABOUILLET Jean-Marc
Chauffeur Livreur, DMS DCA-MORY-SHIP, LOOS.
demeurant 8 place de la Neuville à MEAULTE
- Monsieur TREGUIER-DAVIN Karine
Assistante de Gestion Locative, SNI NORD EST AGENCE D'AMIENS CENTRE OASIS DURY, AMIENS DURY.
demeurant Résidence Parmentier 64 rue Diderot Apt. 12 à AMIENS
- Monsieur VALLIERE Thierry
Cariste, METOSTOCK SA, FRESSENNEVILLE.
demeurant 18 rue de l'abbé Caron à FRESSENNEVILLE
- Madame VAN OOTEGHEM Clarisse née MERELLE
Responsable Appel d'Offre, BSSL, AMIENS.
demeurant 2 place de la gare à CONTY
- Monsieur VANNUCHI Dominique
Chef de projets travaux neufs, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 8 place de la Chapelette à BEAUCAMPS LE VIEUX
- Monsieur VARLET Vincent
Chef d'équipe, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 7 route de Cavillon à FOURDRINOY
- Madame VASSEUR Betty
Préparatrice de Commandes, ALLOGA, GLISY.
demeurant résidence Hotoie Tivoli Bat A à AMIENS
- Monsieur VENIN Marc
Employé , CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 55 rue Jacques Prévert à AMIENS
- Mademoiselle VERGARA Encarnacion
Equipièrre, FRANCE QUICK SA, ROISSY CHARLES DE GAULLE.
demeurant 13 rue de la Poterie à AMIENS
- Madame VICTOR Catherine née VASSEUR
Vendeuse, ZANNIER SAS, AMIENS.
demeurant 33 résidence Bellevue à BEAUVAL
- Monsieur VIGNAT Pascal
Chef de Chantier, SCREG, ABBEVILLE.
demeurant 136 route du Val de Somme à EAUCOURT SUR SOMME
- Madame VIGNON Marie-Christine
Employée Commerciale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 11 rue du Château à BECORDEL BECOURT

- Monsieur VILBERT Pascal
Employé Logistique, LEROY MERLIN, LONGUEAU.
demeurant 68 mail Louis XI à PICQUIGNY

- Monsieur VINCENT Cyril
Conducteur Mécanicien, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 165 route Nationale à MERS LES BAINS

- Monsieur VIOLIER Stéphane
Ouvrier Service Sécurité Entretien, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 13 rue de la Cateuse à PONT DE METZ

- Monsieur VUILLEMIN Eric
Agent de Production, SAICAPACK RCO DOULLENS, DOULLENS.
demeurant 152 rue de Canteleux à NEUVILLETTE

- Monsieur WALLET Eric
Ouvrier Sommier, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 22 rue de Neuville à FOSSEMANANT

- Monsieur WALLET Lionel
Ouvriers Sommier, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 35 rue de Lannoy à AMIENS

- Madame WASSON Claudette née NIQUET
Femme de Ménage, DMS, BACOUËL SUR SELLE.
demeurant 88 rue du Hameau de la Gare à BACOUËL SUR SELLE

- Monsieur WATTIEZ Christophe
Conducteur Onduleur, SAICAPACK RCO DOULLENS, DOULLENS.
demeurant 43 rue de Rouval à DOULLENS

- Monsieur WEI QUOC Tien
Peintre en Bâtiment, APPLI, AMIENS.
demeurant 1 rue Rameau Apt 413 à AMIENS

- Madame WICHER Florence
Vendeuse, LEROY MERLIN, LE MEUX.
demeurant 24 rue du Censier Hameau Le Cessier à BEUVRAIGNES

- Madame WILLOT Nadia
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 3 ruelle Brice Apt. 7 à PONT DE METZ

Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- Monsieur AFCHAIN Patrick
Cadre de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 6 rue Charles BOUREZ à FERRIERES

- Madame AIGNERELLE Fabienne née AMOURETTE
Agent de Production, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 77 rue Denis Papin Résidence Molière à FRIVILLE ESCARBOTIN

- Monsieur AUBRY Patrice
Employé de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant 230 rue neuve à VAUCHELLES LES QUESNOY

- Monsieur AVELANGE Didier
Technicien , URSSAF DE LA SOMME, AMIENS.
demeurant 16 boulevard du Port à AMIENS

- Monsieur BALNY Ernest
Responsable Mise en Production, CHANEL PRODUCTION, VERNEUIL EN HALATTE.
demeurant 7 rue Léon Blum à AILLY SUR NOYE

- Monsieur BARATELLA Roberto
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 22 rue Jean Mermoz à ALBERT

- Madame BAROUX Maryse
Aide Chef d'Equipe, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 4 route de Wailly à VELENNES

- Monsieur BARYLA Richard
Metteur au Bain, ALCAN SOFTAL , HAM.
demeurant 30 route de Chauny à HAM

- Madame BAUDRY Antoinette née WLODEK
Employée Maison, GADROY PATRICE, HAM.
demeurant 13 rue de la Croix Saint Claude à HAM

- Madame BEAU Corinne
Employée service paies, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 84 rue Eloï Morel à AMIENS

- Monsieur BEAU Michel
Chef d'Agence, OGF, PARIS.
demeurant 11 rue de la gare à ROISEL

- Monsieur BELLAY Philippe
Conducteur de Machines à Lots, HERTA SAS, NOISIEL.
demeurant 11 rue du Moulin Aouette à VILLERS LES ROYE

- Madame BELLETTRE Marie-Line
Technicien Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 99 rue de Longuevillette à HEM HARDINVAL

- Monsieur BINET Jean-Yves
Conducteur Onduleuse, SAICAPACK RCO DOULLENS, DOULLENS.
demeurant 52 rue du 11 novembre à FIENVILLERS

- Madame BLAIRET Véronique née AVISSE
Approvisionnementneuse, SM-CI, EVREUX.
demeurant 21 rue de Blancart à FRESSENNEVILLE

- Monsieur BLAIRET Yvon
Agent de Maîtrise, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 12 rue Karl Marx à FRESSENNEVILLE

- Madame BLEUX Brigitte
Chargée de Mission, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 51 rue Ledieu à AMIENS

- Madame BLIN Eliane
Technicienne Hautement Qualifiée, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 15 rue de Chuignolles à CHUIGNES

- Monsieur BLONDEL Pierrick
Magasinier Préparateur, ATX SA, AMIENS.
demeurant 5 rue Bellevue à FLIXECOURT

- Monsieur BLOT Jean-Marie
Chef Boucher, SUPERMARCHÉS MATCH, LA MADELEINE.
demeurant 9 rue d'Amiens à TALMAS

- Madame BON Patricia
Employée Commerciale, CARREFOUR MARKET, AIRE SUR LA LYS CEDEX.
demeurant 19 rue Jean Jaurès à HAM

- Monsieur BORNOVILLE Didier
Chauffeur Livreur, MORY TEAM, AMIENS.
demeurant 5 rue de l'Île de France à AMIENS

- Monsieur BORRUECO Manuel
Chef d'Équipe Sertissage, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 1 Cité de la Cabourerye à MONCHY LAGACHE

- Madame BOUCHEL Catherine
Professionnel confirmé, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 6 rue Pierre Lescot à AMIENS

- Monsieur BOUCHER Alain
Cadre Bancaire, BANQUE POPULAIRE DU NORD, MARCQ EN BAROEUL.
demeurant 9 rue des Chaudronniers à AMIENS

- Monsieur BOULET Philippe
Technicien Etats des Lieux, OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION, AMIENS.
demeurant 8 rue Irénée Deflesselle à POULAINVILLE

- Madame BOUTARD Nicole née LECLERE
Chargée de Clientèle Professionnelle, BANQUE POPULAIRE DU NORD, MARCQ EN BAROEUL.
demeurant 80 rue Dargent à AMIENS

- Monsieur BOUTIGNY Jean-Jacques
Mécanicien, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 31 grande rue à HANCOURT

- Madame BRAY Monique née CARTON
Technicien Expérimenté, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 1 rue Robert Desnos à SALOUEL

- Monsieur BRICOUT Philippe

Chargé d'affaires, GUNNEBO, VELIZY.
demeurant 75 rue de Montdidier à VILLERS BRETONNEUX
- Monsieur BRIEN Dominique
Technicien d'atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 58 rue des Déportés à ALBERT
- Monsieur BROCHART Serge
Pilote d'équipe, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 257 rue de Bernes à MARQUAIX
- Madame BRUYER Sergine née DERCOURT
Caissière Centrale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 15 rue Morel à ALBERT
- Monsieur CABOT Joël
Manutentionnaire, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
demeurant 63 rue de Bouvines à AMIENS
- Monsieur CAILLEAUX Jean-Maire
Cariste, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 37/10 avenue de Picardie à AMIENS
- Madame CAPPELAERE Brigitte
Conseiller Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 11 rue Octave Tierce à AMIENS
- Monsieur CARILLIER Dominique
VRP, BISCUITERIE MISTRAL, SEMUR EN AUXOIS.
demeurant 6 rue du Soleil Levant à BELLANCOURT
- Monsieur CARLIEZ Jean-Louis
Chef de Projet, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 7 rue de Manancourt ASTRAKAN à MOISLAINS
- Monsieur CARLIEZ Patrick
Responsable Atelier Alcools, SYRAL, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 30 rue des Fontaines à ROYE
- Monsieur CARON Gérard
Technicien, VALEO TRANSMISSIONS, AMIENS.
demeurant 43 rue Saint Leger à AMIENS
- Monsieur CARON Luc
Ingénieur Gestion de Production, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant rue A Borel à ABBEVILLE
- Monsieur CARPENTIER Jean-Marie
Chef de Machine Travaux Ferrovières, EUROPEENNE DE TRAVAUX FERROVIAIRES, PARIS.
demeurant 340 rue de Paris à AMIENS
- Monsieur CARRE Philippe
Directeur des Services Supports, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 15 rue du Faubourg Saint Marcoult à NESLE
- Madame CASSEL Doriane née BRUN
Adjointe Qualité, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 56 rue de la Tortille à PERONNE
- Monsieur CATOIRE Alain
Ingénieur, PICARDIE DECOUPE, BOVES.
demeurant 24 rue Jean Catelas à ALBERT
- Monsieur CAYEUX Gilles
Chef de Chantier, EUROPEENNE DE TRAVAUX FERROVIAIRES, PARIS.
demeurant 3 grande rue à ACHEUX EN VIMEU
- Madame CEDEYN Monique née GRESSOT
Employée Commerciale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 27 rue Pasteur à ALBERT
- Madame CHAPUIS-ROUX Patricia née MARTIN
Laborantine, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 21 rue du Théâtre à HAM
- Monsieur CHARLET Didier
Chef d'équipe posté, SYRAL, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 1 bis rue de l'église à SANCOURT
- Monsieur CHARLET Patrick
Mécanicien Tourneur, MECA 80, BUIRE COURCELLES.

demeurant 1 rue Margot à EPEHY
- Monsieur CHARLIER René
Chauffeur P.L., SCREG NORD PICARDIE, HAM.
demeurant 36 rue du Moulin à Vent à HAM
- Monsieur CHARPENTIER Claude
Chauffeur Livreur, GEODIS EUROMATIC , COMPANS.
demeurant 31 rue Jean-Catelas à CHAULNES
- Monsieur CHARPENTIER Pascal
Agent de Maîtrise Atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 30 rue André Lamarre à ALBERT
- Madame CHRISTOPHE Denise née FRANCOIS
Hôtesse de caisse, AUCHAN, MERS LES BAINS.
demeurant 4 lotissement des Valines à MERS LES BAINS
- Madame CLAIRE Danièle née BARAN
Préparatrice de commande, CHANTELLE, VILLERS BRETONNEUX.
demeurant 3 rue de Cachy à VILLERS BRETONNEUX
- Madame CLEMENT Catherine née PRISSETTE
Agent de Maîtrise, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 18 rue du Blancart à FRESSENNEVILLE
- Monsieur COLLOMB Jean-Pierre
Employé de Banque, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 11 rue François Castrique à BAIZIEUX
- Monsieur COURTOY Patrick
Opérateur de Production Précultures, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 8 rue Cantereine à NESLE
- Monsieur COURVALET Dominique
Animateur d'achat, ETS BRICARD, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 494 rue André Delignière à ST QUENTIN LAMOTTE
- Madame COZETTE Laurence
Employée, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 4 rue George Sand à AMIENS
- Madame CREN Maryline née SOUPLET
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 10 résidence La Vallée à HAM
- Madame CREVEUIL Isabelle née FACQUIER
Monteuse Appareillage Electrique, ATX SA, AMIENS.
demeurant 1 chemin de l'Abbaye à HALLOY LES PERNOIS
- Monsieur CROCHET Bruno
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 17 rue Paul Barroux à ALBERT
- Monsieur CROISE Philippe
Agent Qualifié de Maintenance, VEOLIA PROPLETE NORD, AMIENS.
demeurant 159 rue de Vignacourt à FLESSELLES
- Monsieur D'ALMEIDA Miguel
Chef de Chantier Principal, EIFFAGE , ARRAS.
demeurant 6 rue Anatole France à SALOUEL
- Monsieur DA SILVA Gino
Opérateur, BLONDEL AEROLOGISTIQUE , SAINT QUENTIN.
demeurant 3 rue Rainfroy Apt. 3 Domaine Grimo à CORBIE
- Madame DACHEUX Murielle née GROGNET
Monteur Appareil Electrique, ATX SA, AMIENS.
demeurant 86 rue Jean-Baptiste SAINT à BERTEAUCOURT LES DAMES
- Madame DACHICOURT Chantal née BROUETTE
Hôtesse d'accueil, KPMG SA, AMIENS.
demeurant 188 rue Jeanne d'Arc à AMIENS
- Monsieur DANICOURT Jean-Pierre
Correspondant Systèmes d'Informations, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 17 rue Auguste Soufflet à ALBERT
- Madame DARRAS Patricia née FROIDURE
Employée Commerciale Confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ST ETIENNE.
demeurant 61 rue Jules Verne à BOVES

- Monsieur DARTUS Pierre
Magasinier, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 22 chemin Blanc à ARGOEUVES

- Madame DAUTHUILLE Véronique née PATTE
Assistant Technicien Prestation, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 1 rue du 11 novembre 1918 à BRAY SUR SOMME

- Monsieur DE FARIA Carlos
Cariste, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 246 rue du Faubourg de Hem à AMIENS

- Madame DEBAILLY Marie-Bernadette née BAILLY
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 56 rue Principale à BETTENCOURT ST OUEN

- Madame DECLÉ Muriel née GUILBERT
Conseillère en assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 28 rue de Vismes Corroy à TOURS EN VIMEU

- Monsieur DEFLANDRE Pascal
Technicien d'exploitation, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 92 rue Vulfran Warmé à AMIENS

- Madame DEHENRY Geneviève
Psychologue du travail, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 104 rue du Blamont à AMIENS

- Madame DEJARDIN Maryline
Responsable Expéditions Transport, BONDUÉLLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 50 route Nationale à ESTREES MONS

- Monsieur DELATTRE Eric
Technicien Atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 14 rue Georges Pompidou à VILLE SUR ANCRE

- Madame DELATTRE Francine née TARDIVEL
Employée Cantine, SRBS ARCHE DE LA BAIE DE SOMME, SAILLY FLIBEAUCOURT.
demeurant 17 rue d'Enfer à SAILLY FLIBEAUCOURT

- Monsieur DELATTRE Jean-Pierre
Chauffeur, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 35 avenue des Fusillés à CRECY EN PONTTHIEU

- Madame DELIGNIERE Chantal née SEVELIN
Aide soignante, EHPAD UGECAM, WOINCOURT.
demeurant 16 rue du Blancart à FRESSENNEVILLE

- Monsieur DELOBEL Fabrice
Régleur opérateur, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 43 impasse Louise Michel à FRIVILLE ESCARBOTIN

- Monsieur DELVAL Gilles
Responsable Rotos, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 15 rue du Moulin Nable à FRESNOY LES ROYE

- Madame DENGREVILLE Nathalie née MOREL
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 8 rue Baptiste Marcet à BRAY SUR SOMME

- Madame DENTIN Françoise
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 28 rue Renaud Fourdrin à FRIVILLE ESCARBOTIN

- Monsieur DEVAUX René
Fraiseur, FAVI SA, HALLENCOURT.
demeurant 12 rue de Mouflières à CANNESIERES

- Monsieur DHAILLE Jackie
Chauffagiste, DUDAY ET FILS, AMIENS.
demeurant 170 rue René Cossin à AMIENS

- Madame DIMPRES Florence
Secrétaire administrative, ASMIS, AMIENS.
demeurant 7 rue de la Tourelle à CAMON

- Madame DION Danielle
Chargée de Projet, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 1 Bis rue de Pont Rémy à BELLANCOURT

- Madame DITPAPIN Margaret née VARIN

Conseillère en assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 18 rue Joliot Curie à WOINCOURT
- Madame DOBELLE Brigitte
Gestionnaire de dossiers, RSI PICARDIE, GLISY.
demeurant 7 rue des Carolines à ORESMAUX
- Monsieur DOUILLET Vincent
Chauffeur Livreur, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
demeurant 19 rue Verte à BEAUQUESNE
- Monsieur DOURLENS Bruno
Chaudronnier, FRIEDLANDER, AIX EN PROVENCE.
demeurant 195 rue d'Hornas à VIGNACOURT
- Madame DOYEN Corinne née CRESSENT
Directrice de magasin, FRANCE ARNO, SAINT PIERRE MONTLIMART.
demeurant 1 Impasse de l'église à GLISY
- Monsieur DRIVIERE Christian
Responsable Projets et Industrialisation, EVONIK REXIM SA, HAM.
demeurant 72 rue Jean Moulin à EPPEVILLE
- Mademoiselle DUBOIS Claude
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 113 rue Saint Exupéry à ALBERT
- Monsieur DUBOIS Pascal
Agent de Maîtrise, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 10 rue du Château à BECORDEL BECOURT
- Monsieur DUCHATEAU Philippe
Chef de Base Comptage, SREG MMN, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 11 rue du Petit Hignu à ORESMAUX
- Madame DUCHIRON Line née DUPRE
O.F. Contrôle, SFG, BERNAVILLE.
demeurant 14 rue Léonce Lematte à ST OUEN
- Madame DUCROCQ Marie-Lise
Assistante Qualité Administratif, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 21 rue monsieur Rat à TINCOURT BOUCLY
- Madame DUDILLIEU Sylvie
Opératrice Laboratoire, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 42 avenue Henriette à EPPEVILLE
- Monsieur DUFEUILLE Jean-Marc
Technicien SAV, OTOR SYSTEMS, CHENOVE CEDEX.
demeurant 4 route de Bouillancourt à PIERREPONT SUR AVRE
- Madame DUMENIEL Sandrine née HAUDECOEUR
Employée Commerciale, CARREFOUR MARKET, AIRE SUR LA LYS CEDEX.
demeurant 17 rue du 8 mai 1945 à FRESSENNEVILLE
- Monsieur DUMONT Raymond
Ancien Maçon, SATB, QUEVAUVILLERS.
demeurant 46 rue du Quayet à ALLERY
- Monsieur DUPAYS Patrice
Chauffeur, MORY TEAM, AMIENS.
demeurant 11 rue James à FLIXECOURT
- Monsieur DUPONT Claude
Conducteur, TRIOPLANEX FRANCE, SAINT OUEN.
demeurant 19 rue de la division Leclerc à LONGPRE LES CORPS SAINTS
- Monsieur DURAND Jean-Marin
Agent de Maintenance, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 19 rue Saint Pierre à AULT
- Monsieur DUVAL André
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 5 rue de Béalcourt à FROHEN SUR AUTHIE
- Monsieur ESSANOUSI Mohamed
Ouvrier Bâtiment, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS NORD, PERONNE.
demeurant 20 rue des Pâturages à PERONNE
- Madame ETROIT Martine née DUVERGER
Agent de Maîtrise, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.

demeurant 18 rue du Fond au Val à PENDE
- Monsieur ETROIT Philippe
Employé, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 18 rue du Fonds du Val à PENDE
- Madame FAFET Béatrice
Conseiller en Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 18 rue Jean du Bos à BOVELLES
- Monsieur FERMENT Jean-Pierre
Technicien d'assemblage, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 57 rue du 11 novembre à FRIAUCOURT
- Madame FLAMENT Béatrice née HUYON
Employée Magasin, DEBOFFE SAS, SALEUX.
demeurant 17 rue de la Fontaine à LOEUILLY
- Madame FONTAINE Danielle née BONNEFONT
Médecin Conseil Chef de Service, CNAMTS - DRSM NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE, VILLENEUVE D'ASCQ.
demeurant 107 rue du Haut à GRATTEPANCHE
- Monsieur FONTAINE Sylvain
Technicien de maintenance, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 46 grande rue à FRECHENCOURT
- Madame FORT Sylvie née MOREZ
Aide Comptable, DEBOFFE SAS, SALEUX.
demeurant 26 rue Verrier Lebel à AMIENS
- Monsieur FOSSATI Jérôme
Professionnel Confirmé Informations et Communication, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU
CEDEX.
demeurant 6 rue Pierre Lescot à AMIENS
- Madame FOUCART Catherine
Préparatrice des expéditions et du conditionnement, CHANTELLE, CORBIE.
demeurant 6 rue de la Neuville à BONNAY
- Monsieur FOUQUEMBERG José
Technicien Confirmé, GUEUDET SARVA, RIVERY.
demeurant 5 rue d'Andainville à BERMESNIL
- Monsieur FOURDRINOY Freddy
ATA Haut, DECAUX JC SA, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 57 rue Raymond Gourdain à AMIENS
- Monsieur FOURET Jeannick
Contrôleur, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 22 rue du Marais à YZEUX
- Monsieur FRANCOIS Didier
Usineur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 14 rue Adam à ENGLEBELMER
- Madame FRAZIER Eliette
Employée de Comptabilité, ALLOGA, GLISY.
demeurant 47 rue de Cachy à AMIENS
- Madame FREVILLE Myriam
Chargée de Clientèle Particuliers, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 155 rue du général Leclerc à FRIVILLE ESCARBOTIN
- Madame FREY Anne-Sophie née RABACHE
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 35 rue de l'Abbaye à AMIENS
- Madame GALLAND Claude
Technicien Hautement Qualifié Allocataires, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 9 allée des Mougins Apt 223 à AMIENS
- Monsieur GALLET Patrick
Employé de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 10 rue de Hongrie à AMIENS
- Monsieur GARNIER Dominique
Foreur, BOTTE FONDATIONS, RUNGIS CEDEX.
demeurant rue de Berteaucourt à DOMART SUR LA LUCE
- Monsieur GAWRONSKI Bruno
Ouvrier, SFG, BERNAVILLE.

demeurant 8 rue du Château à BERNAVILLE
- Monsieur GENSE François
Chargé de Clientèle, VEOLIA EAU REGION FLANDRES-ARTOIS-PICARDIE, ARRAS.
demeurant 18 route de Bapaume à OVILLERS LA BOISSELLE
- Monsieur GERIN Luc
Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 86 rue Petite Rue du Puits à BOUZINCOURT
- Monsieur GIVRON Alain
Scieur Contrôleur, ALCAN SOFTAL , HAM.
demeurant Lotissement La Pâture route de Chauny à HAM
- Madame GIVRON Chantal née COTTRET
Maître Ouvrier Emballage, ALCAN SOFTAL , HAM.
demeurant Lotissement La Pâture route de Chauny à HAM
- Monsieur GLASSER Frédéric
Cadre de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 6 rue du Capitaine Mezan à DURY
- Madame GODART Brigitte
Employée de bureau, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 35 rue du Général Leclerc à WARLUS
- Madame GODET Corinne
Chargée de services, EDF COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, AMIENS.
demeurant 17 rue de la Rochefoucauld Apt 459 à AMIENS
- Monsieur GOLDSTEIN Alain
Cadre Service Achat , DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 39 boulevard Voltaire à ABBEVILLE
- Monsieur GONTHIER Jean-Jacques
Inspecteur de Culture, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 7 rue de Fresnoy à HATTENCOURT
- Monsieur GORET Jean-Luc
Opérateur 3, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, MOREUIL.
demeurant 7 rue Henri Guillaouard à MOREUIL
- Monsieur GORRIER Dominique
Chef de ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 23 rue de Cachy à VILLERS BRETONNEUX
- Monsieur GOSLIN Alain
Ouvrier, PROSPA VIMO, LONGPRE LES CORPS SAINTS.
demeurant 25 rue du 11 novembre à LONGPRE LES CORPS SAINTS
- Monsieur GOSSART Pascal
Monteur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 30 rue Emile Zola à ALBERT
- Monsieur GOURSAUD Jean-Marie
Technicien de maintenance, ALPLA FRANCE, AMIENS.
demeurant 45 rue de Dreuil à SAVEUSE
- Monsieur GRAIN Jacques
Technicien de Production, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 4 rue Jules Verne à NESLE
- Monsieur GRENIER Fabrice
Opérateur Station, ALCAN SOFTAL , HAM.
demeurant 6 rue de Flavy Le Meldeux à ESMERY HALLON
- Monsieur GRENON Gérald
Conducteur de Ligne, BIGARD, AILLY SUR SOMME.
demeurant 386 rue Au Val à WIRY AU MONT
- Monsieur GRESSOT André
Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 5 rue des Moreaux à MAMETZ
- Monsieur GRIFFOIN Jean
Cadre Administratif, CFA BTP PICARDIE, AMIENS.
demeurant 17 rue du Comte Raoul à AMIENS
- Monsieur GRIFFON Denis
Technicien développement procédés, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 10 rue de Goussancourt à MORCHAIN

- Monsieur GRIMAUX Jean-Louis
Technicien Informatique Industrielle, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 71 rue de Fresnoy à ROYE

- Monsieur GUERIN Christian
Opérateur Imprimerie, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 6 impasse Léon Cochet à MUILLE VILLETTE

- Monsieur GUILBERT Philippe
Ouvrier d'usine, VERRERIES DE LA SOMME, ABBEVILLE.
demeurant 6 rue de la Grande Aire à ERONDELLE

- Monsieur GUILLAUME Marc
Opérateur, ROLL-GOM, TILLOY LES MOFFLAINES.
demeurant 1 impasse du cimetière à DOULLENS

- Monsieur GUYOT Jean-Marie
Mécanicien, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 28 rue de Pézières à EPEHY

- Madame HACHIN Nicole née TEMPEZ
Technicien Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 5 grande rue à AUTHIE

- Monsieur HAMBRON Hervé
Agent de Maîtrise, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 8 rue Jean Jaurès à ALBERT

- Monsieur HANNEDOUCHE Luc
Chef de Chantier, INEO E ET S, VELIZY VILLACOUBLAY.
demeurant 1 rue de l'église à PONT NOYELLES

- Monsieur HAUTBOUT Fabrice
Conducteur de Travaux, DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 1 rue Pierre Duc à CANCHY

- Madame HERIC Christine née TELLIER
Directeur Administratif et Financier, CFA BTP PICARDIE, AMIENS.
demeurant 47 allée des Tisserands Apt. 21 à AMIENS

- Madame HERTHÉ Sylvie née FRERE
Conseillère Technique en Action Sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, AMIENS.
demeurant 8 rue de la Contrescarpe à AMIENS

- Monsieur HERVAIS Pascal
Chef de Ligne, ALCAN SOFTAL , HAM.
demeurant 13 rue Charles Gronier à HAM

- Monsieur HEUDELEINE Serge
Formateur Productique, CFAI, AMIENS.
demeurant 15 rue du Bois à NIBAS

- Monsieur HOCH Jean-Pierre
Mécanicien Parage, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 23 Avenue Mac Orlan à PERONNE

- Monsieur HURDEQUIN Philippe
Inspecteur , URSSAF DE LA SOMME, AMIENS.
demeurant 341 rue Saint Fuscien à AMIENS

- Madame IDE Myriam née RENAULT
Comptable, FORCLUM INFRA NORD, AMIENS.
demeurant 10 rue le Jonc Fleuri à DREUIL LES AMIENS

- Monsieur IDEZ Albert
Technicien d'entretien, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 3 rue des Brasseurs à MONTAUBAN DE PICARDIE

- Madame ISOREZ Dominique
Médecin, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 21/31 rue de Slovaquie à AMIENS

- Madame JANVIER Jacqueline née GRIESEMANN
Agent Comptable, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 12 boulevard de Pont Noyelles à AMIENS

- Madame JIMENEZ Josepha
Visiteuse réceptionnaire, CHANTELLE, PERONNE.
demeurant 18 rue des Cordeliers à ROYE

- Monsieur JOLIBOIS Didier

Technicien Atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 24 avenue Aristide Briand à BRAY SUR SOMME
- Madame JOLY Claudie née MARECHAL
Employée Service Administratif, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 12 rue Chanteperdrix à MEAULTE
- Monsieur JOLY Eric
Chauffeur Livreur, SA PASQUET DIFFUSION, ARGENTRE DU PLESSIS.
demeurant 440 chaussée de Rouvroy à ABBEVILLE
- Monsieur JOLY Jacques
Chef de Ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 2 route des Flandres à MARCHELEPOT
- Monsieur JONNEAUX Emile
Préparateur Secteur Sucrierie, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 2 rue de Montdidier à DANCOURT POPINCOURT
- Madame JOURDAIN Myrienne
Infirmière, PEP 80 - INSTITUT D'EDUCATION MOTRICE, AMIENS.
demeurant 33 rue de Mercey à AMIENS
- Monsieur KELKOULA Djamel
Opérateur Machine, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 3 place des Tilleuls à SALEUX
- Monsieur KELKOULA Malik
Agent de Maîtrise, SIMPLY MARKET DIRECTION R2GIONALE NORD, AMIENS.
demeurant 8 rue Pierre et Maurice Garet à AMIENS
- Monsieur LAFOLIE Gilbert
Chef de Groupe FGP Machines, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant impasse du Château à GAMACHES
- Madame LAFOLIE Sylvie née RICHARD
Chef de rayon, GEMO, AMIENS.
demeurant 184 rue Jean Moulin à AMIENS
- Monsieur LAIGNEL Xavier
Cadre Bancaire, BNP PARIBAS, AMIENS.
demeurant 23 résidence de l'orée à PLACHY BUYON
- Madame LAMBERTYN Bénédicte
Gestionnaire Assistance Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 3 rue des Alouettes à CAGNY
- Monsieur LANDO Claude
Responsable maintenance du patrimoine, OPSOM SOMME, AMIENS .
demeurant 1 rue de la Petite Vallée à BRAY SUR SOMME
- Monsieur LANGLET Alan
Employé commercial, ATAC SUPERMARCHE LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 24 rue des quatre moulins à PICQUIGNY
- Madame LARUELLE Jocelyne
Conseiller en assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 44 rue Haleine Ridoux à AMIENS
- Monsieur LAURENCE Max
Responsable Plateforme, JH INDUSTRIE SIMO FUNERAIRE, PONTIVY.
demeurant 256 rue de Feuquieres à CHEPY
- Monsieur LE BIHAN Raymond
Monteur Essayeur, FAIVELEY TRANSPORT, AMIENS.
demeurant 2 rue des Rosiers à DOMART EN PONTTHIEU
- Monsieur LEBOEUF Bruno
Magasinier Préparateur, ATX SA, AMIENS.
demeurant 6 rue des Vignes à SOURDON
- Madame LECAT Charline née DAMAY
Technicienne Logistique, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 4 rue de Cany à CHUIGNES
- Madame LECUL Béatrice
Employée Codage, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 7 rue Guy Tillette à WOINCOURT
- Madame LEFER Monique née DAGMEY
Médecin du travail, ASMIS, AMIENS.

demeurant 11 place la derrière à NAOURS
- Madame LEFEVRE Chantal née MARTIN
Responsable Approvisionnement Vrac, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 5 rue du Jeu de Paume à MONCHY LAGACHE
- Madame LEFEVRE Katia née CARPENTIER
Femme de ménage, CER SNCF D'AMIENS, AMIENS.
demeurant 5 rue Adrien Conin Citée du Nord à MONTDIDIER
- Madame LEFEVRE Marie-José
Gestionnaire Contentieux, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 5 rue de l'hospice à AIRAINES
- Madame LEGUÉ Catherine née DUVAL
Gestionnaire contentieux, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 5 rue Général Leclerc à PROUZEL
- Monsieur LEJOSNE Gilbert
Chef de marché flaconnage, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 6 rue Arthur Lefevre à BEAUCAMPS LE VIEUX
- Madame LEKIEFFRE Joëlle
Technicien PAO, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 29 rue du Général Leclerc Apt 59 Bât F à RIVERY
- Monsieur LEMATTE Bruno
Boucher, BIGARD, AILLY SUR SOMME.
demeurant 3 rue Octavie Duchellier à DREUIL LES AMIENS
- Madame LEMOINE Francine
Agent de réception, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, PERONNE.
demeurant 12 rue du 8 mai 1945 à ROISEL
- Monsieur LEROUX Hervé
Chauffeur Livreur, MORY TEAM, AMIENS.
demeurant 31 bis rue R Desnos à SALOUEL
- Madame LEROY Françoise née LEBRANT
Agent des services hospitaliers, CLINIQUE VICTOR PAUCHET DE BUTLER, AMIENS.
demeurant 7 impasse des Glycines à CORBIE
- Monsieur LETALLE Jean-Louis
Technicien DIA, VEOLIA EAU REGION FLANDRES-ARTOIS-PICARDIE, ARRAS.
demeurant 3 rue de Senlis à MILLENCOURT
- Madame LEVASSEUR Bernadette
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 12 Sentier de Tirancourt à LA CHAUSSEE TIRANCOURT
- Madame LEVEQUE Anne-Marie née SOYER
Secrétaire Confirmée, CONSEIL NATIONAL DE SPROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE, BOVES.
demeurant 1 rue Pablo Picasso à POULAINVILLE
- Monsieur LUCET Patrick
Responsable Assurance Qualité Product Process, MECACORP SAS, VILLERS BRETONNEUX.
demeurant 1 rue de Cayeux à CAIX
- Monsieur LUCQ Pierre
Directeur d'usine, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 27 rue Jacques Prévert à SALOUEL
- Monsieur MACACLIN Raymond
Expert Eclairage, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 23 rue Neuve à DOMPIERRE BECQUINCOURT
- Monsieur MALEZIEUX Hervé
Ouvrier Sommiers, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 8 route de Conty à VERS SUR SELLE
- Monsieur MARELILLE Juste
Agent de production, ATX SA, AMIENS.
demeurant 1 rue Jean Gabin à AMIENS
- Madame MARQUIS Catherine née BLOUET
Chargée Assistance Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 47 rue Jacques Prévert à AMIENS
- Monsieur MARTIGNY Patrick
Technicien de Production, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 31 rue Roger Corne à DOINGT FLAMICOURT

- Monsieur MARTIN Jean-Michel
Chargé d'activités sociales et culturelles, BNP PARIBAS, SAINT-QUENTIN.
demeurant 3 rue de Riez à EPEHY

- Monsieur MARTINEZ Manuel
Chef de Ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 17 route Nationale 917 à AIZECOURT LE HAUT

- Monsieur MATHIEU Dominique
Conducteur Combiné, EMIN LEYDIER EMBALLAGES, POIX DE PICARDIE.
demeurant 13 rue du docteur Barbier à POIX DE PICARDIE

- Monsieur MATHON Léon
Cariste Opérateur Logistique, BLONDEL AEROLOGISTIQUE , SAINT QUENTIN.
demeurant 2 rue Pierre Curie à ALBERT

- Monsieur MAUZE Thierry
Technicien de test, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 159 ruelle Mention à CHEPY

- Monsieur MERCIER Thierry
Ouvrier Compagnon, FORCLUM INFRA NORD, AMIENS.
demeurant 16 rue de l'Abbaye à AMIENS

- Monsieur MERGER Guy
Fraiseur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 10 rue Favrel à BEAUMONT HAMEL

- Monsieur MESNIL Dominique
Agent Technique de Laboratoire, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 29 avenue de la gare à ALBERT

- Monsieur MICHAUT Jean-Guy
Responsable Exploitation , SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 33 rue des Carolines à SALEUX

- Madame MICHEL Thérèse née DAZIN
Standardiste, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
demeurant 30 Le Bois Saint Martin à VILLERS BRETONNEUX

- Monsieur MIELHUERRY Roger
Responsable service prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 16 chemin du Comble à EPAGNE EPAGNETTE

- Monsieur MILET Didier
Chef de Ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 5 rue de la Chaussée à MONCHY LAGACHE

- Monsieur MILLARD Olivier
Opérateur Bout Chaud, SAINT GOBAIN, COURBEVOIE.
demeurant 22 rue des Hauts de la Bouvaque à ABBEVILLE

- Madame MONGAUT Elisabeth
Employée de Banque, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant 45 allée de Mantoux à FLESSELLES

- Madame MONIER Isabelle née THUILLIER
Secrétaire Médicale, GUILLAUME CLAUDE, AMIENS.
demeurant 10 rue de Lihons à MEHARICOURT

- Monsieur MONTAIGNE Jean-Luc
Responsable d'affaires, INEO NORD PICARDIE SNC, VILLEUVE D'ASCQ.
demeurant 13 rue Paul Meurice à AMIENS

- Monsieur MORAND Yves
Employé, BLONDEL AEROLOGISTIQUE , SAINT QUENTIN.
demeurant 3 rue Chandénier à ALBERT

- Monsieur MOREAUX Eric
Technicien Electricien, GUEUDET SARVA, RIVERY.
demeurant 9 rue des Paturelles à AMIENS

- Monsieur NANCEAU Philippe
Technicien, SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE NORD-EST - SNI, PARIS.
demeurant 29 rue Haute des Champs à AMIENS

- Monsieur NANTOIS Jean-Luc
Agent de Nettoyage, DAILYCER, FAVEROLLES.
demeurant 6 rue Edouard Branly à MONTDIDIER

- Monsieur NEUTE Pascal

Graisneur, OTOR PICARDIE, CONTOIRE HAMEL.
demeurant 14 route nationale à CONTOIRE HAMEL

- Monsieur NIEUWJAER Philippe
Directeur des Systèmes d'Information, SICF, PARIS.
demeurant 12 rue Pierre VASSELLE à DURY
- Monsieur NORMAND Denis
Opérateur Conducteur de Machine, FAVI SA, HALLENCOURT.
demeurant 7 rue Jean Gris à LONG
- Madame OCTAU Liliane née GRATTENOIX
Responsable de site immobilier, OSICA, PARIS .
demeurant 14 rue du Bois à GUESCHART
- Monsieur OGER Jean-Claude
Responsable Régie Entretien, OPSOM SOMME, AMIENS .
demeurant 391 rue Saint Maurice à AMIENS
- Monsieur OLIVEIRA Fernando
Employé, DITER, AMIENS.
demeurant 4 cité Victor à AMIENS
- Monsieur ORAIN Alain
Réceptionnaire, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE.
demeurant 33 rue Paule Roy à RIVERY
- Madame PAUCHET Joëlle
Femme de Ménage, SOCIETE IMMOBILIERE PICARDE D'HLM, AMIENS.
demeurant 11 square Emile Thuillier Apt. 15 à AMIENS
- Monsieur PESENTI ROSSI Bruno
Magasinier, SA PASQUET DIFFUSION, ARGENTRE DU PLESSIS.
demeurant 110 voyeul Saint Jean à ABBEVILLE
- Madame PETIT Isabelle née POIRET
Vendeuse, ATAC SUPERMARCHE LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 10 allée Jacques Prévert à CAMON
- Monsieur PIANTA Henri
Responsable Administratif, BOCH FRERES, BLANC MESNIL.
demeurant 8 Cavée Vincent à LONGPRE LES CORPS SAINTS
- Madame PILLON Jocelyne née DUFOSSE
Chargée de Clientèle, SOFINCO CA CONSUMER FINANCE, LILLE.
demeurant 13 rue du Champs à Oisons à SAVEUSE
- Madame PINKET Florence née PECHIN
Vérificateur Législation, URSSAF DE LA SOMME, AMIENS.
demeurant 26 rue Paul Cornet à SAVEUSE
- Monsieur PLACET Pascal
Ouvrier Dépanneur Electromécanicien, ALCAN SOFTAL , HAM.
demeurant 1 rue Barbouille à HOMBLEUX
- Monsieur PLEVERT François
Trieur, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 9 rue Joliot Curie à WOINCOURT
- Madame POIDVIN Marie-Christine née SERVEAU
Technicien Gestion de Données, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 201 rue de la Motte à ST QUENTIN LAMOTTE
- Monsieur PONCHELET Laurent
Technicien de Production, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 25 rue des Poissonniers à NESLE
- Madame PORTERET Dany née FERRAN
Tehnicien Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 50 rue Boucher de Perthes à AMIENS
- Monsieur POTIER Hervé
Assistant Qualité, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 20 avenue Germaine à EPPEVILLE
- Madame POUILLAIN Sabine née BUIGNET
Professionnel Allocataire, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 1 rue du 11 novembre à VILLERS BRETONNEUX
- Madame PRYSTAWSKA Marie-Françoise née DUPONT
Employée de comptabilité, ALLOGA, GLISY.

demeurant 23 route du Petit Camon à ALLONVILLE
- Monsieur QUENTIN Yannick
Opérateur de production, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 45 rue Baptiste Marcet à CORBIE
- Monsieur RABY Jean-Jacques
Responsable Achats, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 4 rue les Gringolettes à HAILLES
- Monsieur RAS Patrick
Magasinier, GUEUDET SARVA, RIVERY.
demeurant 20 cité Voltaire à AMIENS
- Monsieur RAUCH René
Chauffeur PL, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 21 vallée des Clercs à CRECY EN PONTTHIEU
- Monsieur RAULT Bertrand
Chef Projet Pol Agricole, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 151 rue Jeanne d'Arc à AMIENS
- Monsieur REMY Francis
Cadre, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 12 rue de Corbie à MERICOURT L ABBE
- Monsieur RICARD Michel
Opérateur, MECACORP SAS, VILLERS BRETONNEUX.
demeurant 38 rue François Deroussin à HAMELET
- Monsieur RICAUD François
Agent, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 37 rue Jean Moulin à AMIENS
- Madame RIGOLLE Michelle née BERTUIT
Employée, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 49 rue Jacques Prévert à AMIENS
- Madame RIMETTE Rose
Restauration, HRC ARCHE ASSEVILLERS EST, ASSEVILLERS.
demeurant 16 route de Ham à ATHIES
- Madame RIVIERE Brigitte née DELSALLE
Hôtesse d'accueil, ATAC SUPERMARCHE LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 25 rue du 60ème RI à BREILLY
- Madame ROUGIER Maryline née BERTHEMET
Cariste administratif, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 5 rue des Mangons à RETHONVILLERS
- Monsieur ROUILLARD Sylvain
Responsable Projet Maintenance Conditionnement, DAILYCER, FAVEROLLES.
demeurant 1 rue du Bois Caron à ETELFAY
- Monsieur ROUSSEAU Dominique
Conducteur, NUTRIBIO, DOULLENS.
demeurant 26 impasse de Milly à DOULLENS
- Monsieur ROUSSEL Bernard
Opérateur, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 10 rue du 8 mai 1945 à ROISEL
- Monsieur RUBIGNY Pascal
Agent de Fabrication, CONTINENTAL FRANCE SNC, COMPIEGNE.
demeurant 46 avenue Saint Louis à MONTDIDIER
- Madame SAGNIER Liliane née BERNARDON
Gestionnaire Dossiers Cotisants, RSI PICARDIE, AMIENS.
demeurant 34 résidence Prince Noir à AMIENS
- Madame SAILLY Chantal née DELOBEL
Conseiller en assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 38 rue Garnier à AMIENS
- Madame SAINT Laurence née PECHIN
Préparatrice des expéditions et du conditionnement, CHANTELE, CORBIE.
demeurant 6 rue Fritz BURMAN à CORBIE
- Monsieur SAINT JEAN Hubert
Chauffeur Poids Lourds , SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 393 rue Lesueur LE PLESSIEL à DRUCAT

- Monsieur SALLEMBIEN Régis
Ancien Agent de Maîtrise, VEOLIA PROPRETE NORD, AMIENS.
demeurant 5 avenue André Carpentier à RIVERY

- Madame SAMSON Martine née CARON
Caissière Centrale, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 55 rue du 60ème RI à AILLY SUR SOMME

- Monsieur SAVIN Fabien
Ouvriers Sommier, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 15 rue de la Chapelle à QUEVAUVILLERS

- Madame SCHARRE Catherine
Préparatrice de Commandes, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, AMIENS.
demeurant 20 rue Carnot à SOURDON

- Monsieur SCHUFFENECKER Eric
Encadrant Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 126 rue Voltaire à FRIVILLE ESCARBOTIN

- Madame SCHWEIG Christine née GIGNON
Chargée de Clientèle, CAISSE D'ÉPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 7 rue Pierre de Coubertin à CORBIE

- Monsieur SIBILEAU Philippe
Directeur Hypermarché, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ST ETIENNE.
demeurant 15 rue de Jouancoux à CACHY

- Monsieur SILVESTRE Philippe
Professionnel confirme contrôle de gestion, audit et organisation, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE,
LONGUEAU CEDEX.
demeurant 86 rue Serrassaint à AMIENS

- Madame SOENS Christine née DEMAISON
Préparatrice de Commandes, CHANTELLE, CORBIE.
demeurant 8 rue de la Gare à CERISY

- Monsieur SOLTY Dominique
Directeur Agence Bancaire, CAISSE D'ÉPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 28 bis rue des Platanes à PERONNE

- Monsieur TANGHE Michel
Inspecteur Accident du Travail-Maladies Professionnelles, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 10 rue Camille Saint Saens à PERONNE

- Monsieur TELLIER Jacques
Ouvrier Houssage, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 47 rue des Clabaudois à PLACHY BUYON

- Monsieur TELLIER Jean-Paul
Responsable Marketing, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 22 grande rue à MONTAUBAN DE PICARDIE

- Madame TERNOIS Noëlle
Secrétaire, SOCIÉTÉ VERMANDOISE DE SUCRERIES, ESTREES DENIECOURT.
demeurant 37 avenue Mac Orlan à PERONNE

- Monsieur TESSIER Frédéric
Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant 5 rue de Rouvroy à FOUQUESCOURT

- Monsieur THIBAUT Yves
Chef d'agence, EIFFAGE, ARRAS.
demeurant 47 rue Paul Cornet à SAVEUSE

- Monsieur THICKETT Eric
Directeur Industriel, ATX SA, AMIENS.
demeurant 95 rue Lemerchier à AMIENS

- Monsieur THOMAS Hervé
Boucher, BIGARD, AILLY SUR SOMME.
demeurant 8 avenue Edimbourg à AMIENS

- Monsieur THOQUER Eric
Scieur, FONDERIE EXCELSIOR, TRICOT.
demeurant 21 Hameau de Lavillette à ROLLOT

- Madame TISON Aline née BROCHER
Conductrice Trieur Optique, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant rue de l'église à MISERY

- Monsieur TRABOUILLET Jean-Marc
Chauffeur Livreur, DMS DCA-MORY-SHIP, LOOS.
demeurant 8 place de la Neuville à MEAULTE

- Madame TROUVAIN Francine née DUFEU
Clerc de Notaire, MAÎTRE JEAN-BAPTISTE MADELIN - NOTAIRE, MONTDIDIER.
demeurant 13 rue Saint Martin à RUBESCOURT

- Monsieur URIER Francis
Chauffeur Chaudière, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 24 grande rue à ROUY LE GRAND

- Monsieur VANDE WALLE Hervé
Tailleur de Pierre, CHARPENTIER PM, ABBEVILLE.
demeurant 30 cité Carmichael à AILLY SUR SOMME

- Monsieur VANHOEGAERDEN Dominique
Chargé de mission, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 35 rue du Gué-Bouillancourt à MOYENNEVILLE

- Monsieur VANNUCHI Dominique
Chef de projets travaux neufs, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 8 place de la Chapelette à BEAUCAMPS LE VIEUX

- Madame VASSEUR Betty
Préparatrice de Commandes, ALLOGA, GLISY.
demeurant résidence Hotoie Tivoli Bat A à AMIENS

- Madame VASSEUR Christine née LAMBLOTTE
Responsable d'agence bancaire, CAISSE D'ÉPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 89 rue Le Corbusier à AMIENS

- Monsieur VASSEUR René
Conducteur Poids Lourd, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
demeurant 1 rue Derrière La Tour à RUBEMPRE

- Madame VERITE Florence née DINGREVILLE
Employée, VETIR, SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX.
demeurant 10 rue du Leu à BUIGNY L ABBE

- Monsieur VIART Alain
Agent production, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 70 rue de l'église à VIRONCHAUX

- Madame VIGNON Marie-Christine
Employée Commerciale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 11 rue du Château à BECORDEL BECOURT

- Monsieur WATTELIER Philippe
Conducteur de Machine de Fabrication, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 19 rue Maurice Robbe à ROSIERES EN SANTERRE

- Monsieur WIART Christian
Opérateur Conditionnement, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 10 rue de Péronne à CARTIGNY

- Monsieur WIDHEM Philippe
Technicien d'entretien, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, MOREUIL.
demeurant 23 rue de la Gare à HARGICOURT

- Monsieur ZUWALA Jean-Michel
E.R.A., SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 6 rue du Centre à EPPEVILLE

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Monsieur AFCHAIN Patrick
Cadre de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 6 rue Charles BOUREZ à FERRIERES

- Monsieur ANTONOW Jean-Pierre
Agent de Maîtrise, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 83 bis rue de Fresnoy à ROYE

- Madame ANTONOW Marie-Claire
Aide Laborantin, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 2 rue Pierre Bachelet à ROSIERES EN SANTERRE

- Madame AUDEGOND Anne-Marie née MEURET
Acheteuse, FOREST LINE, ALBERT.
demeurant 5 rue du Château à MESNIL MARTINSART

- Monsieur AUDEGOND Didier
Leader, BLONDEL AEROLOGISTIQUE, SAINT QUENTIN.
demeurant 17 rue des Illieux à ALBERT

- Madame AUZOU Marie-Claire née BOUTRY
Agent Professionnel de Fabrication P3, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 9 rue Charles de Gaulle à EMBREVILLE

- Madame BAILLET Viviane née LEROY
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 145 route de Rouen à AMIENS

- Monsieur BARBE Didier
Dessinateur, EVONIK REXIM SA, HAM.
demeurant 1 rue de l'Arquebuse à HAM

- Monsieur BARERE Philippe
Chef Magasinier, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 3 cour Suzanne à AMIENS

- Monsieur BARSE Didier
Dessinateur, EVONIK REXIM SA, HAM.
demeurant 1 rue de l'Arquebuse à HAM

- Monsieur BASSET Bertrand
Multivalent Logistique, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 17 rue d'Amiens à NAOURS

- Monsieur BEAUCOURT Joël
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 2 rue du Bois Galhaut à QUERRIEU

- Monsieur BEAUCOURT Loïc
Contremaître d'atelier, GEDINOR, ACHIET LE GRAND.
demeurant 9 rue Charles de Gaulle à MAILLY MAILLET

- Madame BELGUISE Evelyne née BONDOIS
Conseiller Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'OISE, BEAUVAIS.
demeurant 1 bis avenue Paul Claudel à DURY

- Monsieur BELLAY Philippe
Conducteur de Machines à Lots, HERTA SAS, NOISIEL.
demeurant 11 rue du Moulin Aouette à VILLERS LES ROYE

- Madame BERNARD Michèle née COUILLOUX
Technicien des Métiers de la Banque, SOCIETE GENERALE, AMIENS.
demeurant 1149 rue de Ricquemesnil à HEM HARDINVAL

- Madame BERNARD Raymonde née RAPICAULT
Agent Hautement Qualifiée, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 3 place du Général de Gaulle à RIBEMONT SUR ANCRE

- Monsieur BEYAERT Francis
Gestionnaire Assurance, AG2R LA MONDIALE, LILLE.
demeurant 39 rue des Saules à CERISY

- Madame BIERWALD Catherine née DUJOLS
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 10 rue de l'église à BETTENCOURT ST OUEN

- Madame BIESBROUCK Martine née BALDEWYN
Technicienne Chimiste, PPG RETAIL EUROPE, MOREUIL.
demeurant 27 bis rue de Moreuil à SAILLY LAURETTE

- Madame BINET Catherine née DELARUE
Secrétaire Administrative, ASMIS, AMIENS.
demeurant 77 rue Debaussaux à AMIENS

- Monsieur BINET William
Gardien d'immeuble, ASMIS, AMIENS.
demeurant 77 rue Debaussaux à AMIENS

- Madame BLE Marie-José née MADOUX
Preneuse d'ordres téléphone, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, AMIENS.
demeurant 15 rue de Boisicourt à REVELLES

- Madame BLIN Eliane
Technicienne Hautement Qualifiée, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 15 rue de Chuignolles à CHUIGNES

- Monsieur BLOT Jean-Marie

Chef Boucher, SUPERMARCHÉS MATCH, LA MADELEINE.
demeurant 9 rue d'Amiens à TALMAS
- Monsieur BOITEL Pascal

Employé Administratif, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 87 rue du Maréchal Leclerc à EPPEVILLE
- Madame BORÉ Chantal née DELATTRE

Employée de service, AUCHAN AMIENS SUD, AMIENS.
demeurant 25 impasse Paul Baroux à LONGUEAU
- Monsieur BORRUECO Manuel

Chef d'Equipe Sertissage, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 1 Cité de la Cabourerye à MONCHY LAGACHE
- Monsieur BOS Pascal

Ouvrier d'usine, SVI , FONTAINE LE DUN.
demeurant 6 allée des Pinsons à GAMACHES
- Madame BOUBERT Jeanne-Marie née DANICOURT

Gestionnaire technique prestations santé, MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE, AMIENS.
demeurant 35 avenue du général de Gaulle à DOULLENS
- Madame BOUCHER Anastasia née KOWALCZUK

Conductrice de Machines, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 10 rue de la Vallée de Cléry à MOISLAINS
- Monsieur BOUCHER Jean-Pierre

Cadre Caisse d'Epargne, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 23 rue de Tringnies à BEHEN
- Madame BOUDOT Bernadette née WILK

Agent Administratif Expédition, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 25 grande rue à HANCOURT
- Monsieur BOURLON Daniel

Conducteur Chaufferie, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 17 rue de Douilly à MATIGNY
- Madame BOUSSARD Michèle née BERTHAULT

Employée de Restauration, R2C, SAINT ETIENNE.
demeurant 157 rue de Saveuse à AMIENS
- Monsieur BREART Thierry

Cadre Banque, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 5 rue du Boisy WAILLY à CONTY
- Monsieur BRICKER Gérard

Laborantin, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 1 rue sous l'église à LAUCOURT
- Monsieur BRILLAN Bruno

Assistant technicien prestation, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 21 place du 8 mai 1945 à LUCHEUX
- Madame BRIOU Nelly née CARVALHO

Responsable Département Gestion Clients, CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON.
demeurant 19 rue Victor de Beauvillé à AMIENS
- Monsieur BROCHART Didier

Chef de Poste Maintenance, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 12 rue Acquaire à BOUVINCOURT EN VERMANDOIS
- Madame BROHON Edith

Opérateur professionnel automobile, PLASTIC OMNIUM, AMIENS.
demeurant 15 allée des conversations Apt. 9 à AMIENS
- Madame BRUYER Lisette née JAKUBOWSKI

Technicien Prestations , CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 4 rue des Massacres à MEAULTE
- Madame BRUYER Sergine née DERCOURT

Caissière Centrale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 15 rue Morel à ALBERT
- Monsieur BUIGNET Serge

Cariste, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 5 rue de l'église à ROGY
- Madame BUISSON Sylvie née HADINGUE

Gestionnaire, MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE, AMIENS.

demeurant 109 rue Terral à AMIENS
- Madame BUREL Martine née FLANDRE
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 15 rue Victor Camelinat à LONGUEAU
- Monsieur BUTTAZZONI Bruno
Technicien SAV, FOREST LINE, ALBERT.
demeurant 251 rue des Bons Hommes à NEUVILLETTE
- Monsieur CABOT Joël
Manutentionnaire, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
demeurant 63 rue de Bouvines à AMIENS
- Madame CADET Christine
Technicien Conseil, UNITÉ MUTUALISTE, CRETEIL.
demeurant 12 rue Saint Martin à L ETOILE
- Monsieur CAILLEUX Daniel
Conducteur Routier, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTHEU.
demeurant 90 rue du Mont Rôti à CAYEUX SUR MER
- Monsieur CARDON Bernard
Chaudronnier, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 36 rue de Manicourt à CURCHY
- Monsieur CARETTE Régis
Chef d'équipe, GEDINOR, ACHIET LE GRAND.
demeurant 57 grande rue Beaussart à MAILLY MAILLET
- Monsieur CARON Gérard
Technicien, VALEO TRANSMISSIONS, AMIENS.
demeurant 43 rue Saint Leger à AMIENS
- Monsieur CARON Jacques
Agent Technique, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant Chemin de Bonnay à DAOURS
- Monsieur CARON Régis
Cariste Chambre Froide, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 2 Cité de la Cabourerye à MONCHY LAGACHE
- Madame CARON Viviane née LECUYER
Assurance action sociale solidarité, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 21 rue de Prague à AMIENS
- Madame CARRE Patricia
Ouvrière Houssage, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 13 rue de la Rochefoucauld à AMIENS
- Monsieur CARTON Bernard
Agent qualité, SYRAL, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 51 rue Chauvelin bât. A Apt. 123 à AMIENS
- Monsieur CASTELLE Bernard
Maçon VRD, COLAS NORD PICARDIE, AMIENS.
demeurant 22 rue de Valmy à VILLERS BRETONNEUX
- Monsieur CATOIRE Alain
Ingénieur, PICARDIE DECOUPE, BOVES.
demeurant 24 rue Jean Catelas à ALBERT
- Monsieur CATTOEN Claude
Chaudronnier, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 2 rue de Horny à VILLERS CARBONNEL
- Monsieur CAUX Gérard
Etinceleur, FAVI SA, HALLENCOURT.
demeurant 32 rue des Eaux à LONGPRE LES CORPS SAINTS
- Monsieur CAUX Marc
Chaudronnier, FRIEDLANDER, AIX EN PROVENCE.
demeurant 2 boulevard Pasteur Apt 20 à AMIENS
- Madame CEDEYN Monique née GRESSOT
Employée Commerciale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 27 rue Pasteur à ALBERT
- Monsieur CHARPENTIER Claude
Chauffeur Livreur, GEODIS EUROMATIC , COMPANS.
demeurant 31 rue Jean-Catelas à CHAULNES

- Monsieur COLLON Philippe
E.R.A., SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 9 rue du Théâtre à HAM

- Monsieur COMPERE Philippe
Technicien Maintenance Conditionnement, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 131 rue du Maréchal Leclerc à EPPEVILLE

- Madame CONIN Maryse
Employée administrative, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 40 rue du Général Leclerc à AMIENS

- Madame CORNU Nadine
Professionnel Confirmé Juridique, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 5 bis rue de Nesles à ESTREES DENIECOURT

- Madame COSSIN Ginette née HOLLINGUE
Opératrice Machine, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 25 rue Pasteur à SALOUEL

- Madame COUTURIER Josette née FREMAUX
Lingère, EHPAD SAINT ANTOINE, CONTY.
demeurant 13 rue des Lauriers à CONTY

- Monsieur CROISE Philippe
Agent Qualifié de Maintenance, VEOLIA PROPTE NORD, AMIENS.
demeurant 159 rue de Vignacourt à FLESSELLES

- Monsieur CZEREPAK Jean-François
Mécanicien Monteur, FOREST LINE, ALBERT.
demeurant 21 rue des Forges à MARICOURT

- Monsieur DACHEUX Claude
Agent de production, ATX SA, AMIENS.
demeurant 86 rue Jean Baptiste SAINT à BERTEAUCOURT LES DAMES

- Monsieur DAMAY Michel
Opérateur Logistique, SYRAL, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 8 rue de la Motte à FLAUCOURT

- Madame DARRAS Céleste née LEGROS
Monteur Appareil Electrique, ATX SA, AMIENS.
demeurant 3 rue Gaston Moutardier à HAVERNAS

- Monsieur DAUTEUILLE Louis
Cadre Technique, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant 487 rue de la Bucaille à BERNAY EN PONTTHIEU

- Madame DAVENNE Josiane
Assistant technicien prestation, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 13 rue Roland Dorgelès à BOVES

- Monsieur DE HERDT Michel
Agent de Maîtrise, SOCIÉTÉ VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
demeurant 1 rue du Calvaire à LICOURT

- Monsieur DELAIRE Alain
Polyvalent logistique, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 330 rue de Daours à VIGNACOURT

- Monsieur DELATTRE Jean-Pierre
Chauffeur, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 35 avenue des Fusillés à CRECY EN PONTTHIEU

- Madame DELEENS Claudine née MELOTTE
Secrétaire, OFFICE NOTARIAL, AMIENS.
demeurant 11 rue Jacques Prévert à POULAINVILLE

- Madame DELHOMEL Maryline née FILLIOT
Aide Comptable, MORY TEAM, AMIENS.
demeurant 258 rue du Docteur Rinilly à FLESSELLES

- Monsieur DELORME Xavier
Cariste Chambre Froide, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 14 place de la Mairie à CROIX MOLIGNEAUX

- Monsieur DELPLANQUE Jean-Michel
Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 173 rue de Dernancourt à ALBERT

- Madame DELVAL Dominique née LACROIX

Monteur de Films, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 15 rue du Moulin Wable à FRESNOY LES ROYE
- Madame DEMAISON Béatrice
Conseillère en Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 27 rue Daussy à ALBERT
- Madame DEMETZ Margaret née JEFFS
Accueil, CER SNCF D'AMIENS, AMIENS.
demeurant 3 rue de la Diene à AUBIGNY
- Madame DEPARROIS Annie née COLLEMARE
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 425 rue du Meillier à EAUCOURT SUR SOMME
- Monsieur DEPOORTER André
Conducteur Pulpeur, OTOR PICARDIE, CONTOIRE HAMEL.
demeurant 16 bis rue de Domart à BOVES
- Madame DERCOURT Jocelyne née DOUCHET
Assistante de direction, CETE APAVE NORD OUEST, AMIENS.
demeurant 27 rue de la Bassée à VILLERS BOCAGE
- Monsieur DESSAINT Jacques
Opérateur Expéditions, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 22 rue Albert Schweitzer à HAM
- Monsieur DEVARENNE Patrick
Gestionnaire Chambre Froide, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 12 rue du Maréchal Foch à BOUCHAVESNES BERGEN
- Monsieur DEVAUX Didier
Ouvrier d'usine, SVI , FONTAINE LE DUN.
demeurant 130 rue de la République à BOUVAINCOURT SUR BRESLE
- Monsieur DEVAUX René
Fraiseur, FAVI SA, HALLENCOURT.
demeurant 12 rue de Mouflières à CANNESIERES
- Monsieur DEVISSE Jean-Marie
Opérateur de Production, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 15 rue Blaise Pascal Apt. 319 à AMIENS
- Monsieur DEWERSE Dany
Technicien de Maintenance, AUCHAN AMIENS SUD, AMIENS.
demeurant 35 rue Jules Ferry à BERTEAUCOURT LES THENNES
- Monsieur DIAZ ORTIZ Francisco
Chef de Ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant rue de la petite Jonquière à MESNIL BRUNTEL
- Madame DIOT Florence née DECAMME
Secrétaire Commerciale, OTOR PICARDIE, CONTOIRE HAMEL.
demeurant 88 rue Marcel Thomas à CONTOIRE HAMEL
- Madame DIZAMBOURG Marinette née FAUTRELLE
Caissière Comptable, SCP BONIN DOUDOUX NOTAIRES, AULT.
demeurant 6 rue Jean Hénin à FRIAUCOURT
- Madame DIZI Janick née MERCIER
Réfèrent Technicien Relations PS, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 6 rue Picasso à POULAINVILLE
- Madame DOBEL Mireille
Gestionnaire , MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE, AMIENS.
demeurant 194 rue Baudrez à RIVERY
- Madame DOREMUS Aline
Assistant Technicien Prestation, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 129 rue Georges Matifas à RIVERY
- Monsieur DOURLIN Jean-Marie
Leader Qualité Support Production, FAIVELEY TRANSPORT, AMIENS.
demeurant 10 rue René Perlin à DOMMARTIN
- Madame DOUVILLE Nadine née FANCHE
Conseiller Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 32 rue de Motte à FRESNOY AU VAL
- Monsieur DRIVIERE Christian
Responsable Projets et Industrialisation, EVONIK REXIM SA, HAM.

demeurant 72 rue Jean Moulin à EPPEVILLE
- Monsieur DUCHATEL Bernard
Sertisseur, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 3 rue Hédouard à EPEHY
- Monsieur DUCHEMIN Michel
Préparateur Cariste, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 16 rue Brule à NAOURS
- Madame DUCHEMIN Sylvie née HOLLEVILLE
Conseiller Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 4 rue du Puits à FRUCOURT
- Monsieur DUCROQUET Alain
Opérateur, WHIRLPOOL FRANCE SAS, AMIENS.
demeurant 239 avenue du Général Foy à AMIENS
- Monsieur DUFOURE Didier
Polyvalent Expéditions Sucre, SOCIETE VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
demeurant 29 route du Ronssoy Sainte Emilie à VILLERS FAUCON
- Monsieur DULYS Bernard
Cariste Approvisionnement, TRIOPLANEX FRANCE, SAINT OUEN.
demeurant 180 Chaussée d'Hocquet à ABBEVILLE
- Monsieur DUMONT Raymond
Ancien Maçon, SATB, QUEVAUVILLERS.
demeurant 46 rue du Quayet à ALLERY
- Madame DUPUIS Chantal
Contract Manager, NEXTIRAONE, MARCQ EN BAROEUL.
demeurant 1 allée des Rouges Gorges à PONT DE METZ
- Madame DUPUIS Nadia née MALLET
Maroquinière, CHANEL PRODUCTION, VERNEUIL EN HALATTE.
demeurant 75 rue des Jacinthes à MONTDIDIER
- Monsieur DUPUTEL Yvan
Agent Professionnel de Fabrication P2, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 22 b rue François Mitterrand à EMBREVILLE
- Monsieur DUTRIAUX Jean-Marc
Technicien de Maintenance, DAILYCER, FAVEROLLES.
demeurant 1 rue du Général Frère à MONTDIDIER
- Monsieur EL OUARIACHI Houcine
Maçon, DUDAY ET FILS, AMIENS.
demeurant 21 rue Saint Honoré à AMIENS
- Monsieur ESSANOUSI Mohamed
Ouvrier Bâtiment, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS NORD, PERONNE.
demeurant 20 rue des Pâturages à PERONNE
- Monsieur ÉTÉVÉ Philippe
Pilote d'équipe, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 22 rue du Canton des Vignes à ST CHRIST BRIOST
- Monsieur FAQUI Didier
Conducteur Installation Fabrication, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 2b rue Pierre Brossolette à CORBIE
- Madame FAUQUEMBERGUE Maryse née GENCE
Technicien, CNAMTS - DRSM NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE, VILLENEUVE D'ASCQ.
demeurant 5 rue Charles BOUREZ à FERRIERES
- Monsieur FERMENT Jean-Pierre
Technicien d'assemblage, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 57 rue du 11 novembre à FRIAUCOURT
- Monsieur FLAMANT Roger
Comptable, PREMIUM PICARDIE, RIVERY.
demeurant 1 rue Jean Moulin à PONT REMY
- Madame FLAMENT Béatrice née HUYON
Employée Magasin, DEBOFFE SAS, SALEUX.
demeurant 17 rue de la Fontaine à LOEUILLY
- Madame FLAMENT Marie-France née POIRET
Gestionnaire contrats et marchés, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 4 bis rue de la Libération à FERRIERES

- Monsieur FLORY Jean-Yves
Cariste, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 1 rue Camille Leguillier à ROSIERES EN SANTERRE

- Madame FOCQUENOY Brigitte née BELLETTRE
Chargé de Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 14 rue Louise Michel à FRESSENNEVILLE

- Madame FOLLET Nicole née JEROME
Secrétaire Comptable, MECA 80, BUIRE COURCELLES.
demeurant 21 avenue Charles de Gaulle à PERONNE

- Madame FORBRAS Chantal
Veilleuse de Nuit, EHPAD SAINT ANTOINE, CONTY.
demeurant 66 rue Saint Martin à AILLY SUR NOYE

- Monsieur FOURET Jeannick
Contrôleur, ATAC SUPERMARCHE LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 22 rue du Marais à YZEUX

- Monsieur FOYART Christian
Responsable Informatique, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 10 rue de Corbie à MERICOURT L ABBE

- Madame FRAZIER Eliette
Employée de Comptabilité, ALLOGA, GLISY.
demeurant 47 rue de Cachy à AMIENS

- Monsieur FROMENTIN Pascal
Chef de centre, STRADAL BMI , ROYE.
demeurant 18 rue Micheline Seuffert à HALLU

- Monsieur GADIFFERT Michel
Secrétaire Général, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 40 rue des trois cailloux à AMIENS

- Monsieur GARNIER Dominique
Foreur, BOTTE FONDATIONS, RUNGIS CEDEX.
demeurant rue de Berteaucourt à DOMART SUR LA LUCE

- Monsieur GAUDEFROY Hervé
Responsable Secteur, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 534 rue de Gamaches à CHEPY

- Monsieur GENOEL Dany
Technicien electricité instrumentation, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 11 rue principale à RAINCHEVAL

- Monsieur GENOUX Yves
Technicien Electricien, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 23 route Nationale à QUERRIEU

- Monsieur GILLERON Pierre
Chef de Chantier, EIFFAGE TP , CAMON.
demeurant 14 rue des Glycines à FOUILLOY

- Monsieur GLATZ Didier
Opérateur de Production, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 59 allée des Fiefs à FLESSELLES

- Monsieur GOBIN André
Monteur Chef d'Equipe, FOREST LINE, ALBERT.
demeurant 11 rue Saint Vincent à OVILLERS LA BOISSELLE

- Monsieur GOLDSTEIN Alain
Cadre Service Achat , DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 39 boulevard Voltaire à ABBEVILLE

- Madame GRAVEL Sylvie née DENEUVILLE
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 9 rue Saint Maurice à SALEUX

- Monsieur GREBONVAL André
Ouvrier, SVI, FONTAINE LE DUN.
demeurant 41 rue Henri Dunant à ST QUENTIN LAMOTTE

- Madame GRESSIER Marie-José née LENGLET
Secrétaire, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 2 rue de Douilly à SANCOURT

- Monsieur GRESSOT André

Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 5 rue des Moreaux à MAMETZ
- Monsieur GRESSOT Jean-Pierre

Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 2 rue de Moreuil à MEAULTE
- Monsieur GRIMAUX Régis

Mécanicien, SOCIETE VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
demeurant 23 rue de Cappy à DOMPIERRE BECQUINCOURT
- Monsieur GUFFROY Jean-Paul

Cariste Chambre Froide, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 25 rue de la Raperie à TINCOURT BOUCLY
- Monsieur GUINET Philippe

Cariste Chambre Froide, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 5/A6 rue Henri Dunant à PERONNE
- Monsieur HAMMOUDI Mohkfi

Opérateur, WHIRLPOOL FRANCE SAS, AMIENS.
demeurant 29 boulevard du Cange à AMIENS
- Monsieur HAMMOUDI Mokhfi

Opérateur, WHIRLPOOL FRANCE SAS, AMIENS.
demeurant 29 boulevard du Cange à AMIENS
- Monsieur HANICQUE Albert

Cariste, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTHEIU.
demeurant 4/6 avenue Président René Coty à ABBEVILLE
- Madame HEBERT Françoise née GUIBERT

Encadrant Hautement Qualifié, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 21 rue de Lavallard à BOUCHOIR
- Monsieur HERDIER Didier

Ouvrier, ROLL-GOM, TILLOY LES MOFFLAINES.
demeurant 25 Grande Rue à ST LEGER LES AUTHIE
- Madame HERNANDEZ Isabel

Assurance Action Sociale Solidarité, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 23 rue des Glycines à ALBERT
- Monsieur HEUDELEINE Serge

Formateur Productique, CFAI, AMIENS.
demeurant 15 rue du Bois à NIBAS
- Monsieur HIRONDAR Bruno

Manutentionnaire, MORY TEAM, AMIENS.
demeurant 157 rue Lucien Lecointe à AMIENS
- Monsieur HOLZKNECHT Jean-Claude

Chef d'Equipe Expéditions Sucre, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 15 rue sous l'église à LAUCOURT
- Madame HOUPIN Nady née LENOIR

Assistant Technicien Prestation , CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 12 rue Berville à AMIENS
- Monsieur HUCHARD Michel

Electro Automaticien, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 12 rue Léon Blum à ROSIERES EN SANTERRE
- Monsieur HUCKE Alain

Technicien d'atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 42 rue de la Libération à ALBERT
- Monsieur HUNAUT Christian

Contrôleur Réception, VALEO EQUIPEMENTS ELECTRIQUES MOTEURS, ETAPLES SUR MER.
demeurant 12 rue du soleil levant à NOYELLES SUR MER
- Madame IDE Myriam née RENAULT

Comptable, FORCLUM INFRA NORD, AMIENS.
demeurant 10 rue le Jonc Fleuri à DREUIL LES AMIENS
- Monsieur IDEZ Albert

Technicien d'entretien, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 3 rue des Brasseurs à MONTAUBAN DE PICARDIE
- Monsieur ISAMBART Bruno

Imprimeur, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.

demeurant 5 rue de l'église à GRUNY
- Monsieur JANSON Jean-Philippe
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 3 rue du Bac à LE HAMEL
- Madame JIMENEZ Josepha
Visiteuse réceptionnaire, CHANTELLE, PERONNE.
demeurant 18 rue des Cordeliers à ROYE
- Madame JOLY Agnès née NOTHEAUX
Mécanicienne Maroquinière, CHANEL PRODUCTION, VERNEUIL EN HALATTE.
demeurant 50 rue Saint Médard à MONTDIDIER
- Monsieur JOLY Jacques
Chef de Ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 2 route des Flandres à MARCHELEPOT
- Madame JOSSE Marie-Claude née DUTHEUIL
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 25 grande rue à ARGOEUVES
- Monsieur LAFOLIE Gilbert
Chef de Groupe FGP Machines, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant impasse du Château à GAMACHES
- Monsieur LAMANT Gervais
Agent de Fabrication, STRADAL BMI , ROYE.
demeurant 28 rue de la Liberté à ROYE
- Monsieur LAMULLE Yves
Technicien électricien, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 10 route de Conty à SALEUX
- Monsieur LANGLET Alan
Employé commercial, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 24 rue des quatre moulins à PICQUIGNY
- Madame LARUELLE Ghislaine née MICHEL
Employée Comptabilité, AUCHAN AMIENS SUD, AMIENS.
demeurant 16 résidence Le Ryonval à PONT DE METZ
- Monsieur LASSEAUX Jean-Pierre
Cariste, OTOR PICARDIE, CONTOIRE HAMEL.
demeurant 90 rue de la république à MOREUIL
- Monsieur LAVAL Daniel
Coordinateur d'enseigne, PRODIM SAS, LA CHAPELLE D'ARMENTIERES.
demeurant 2 rue de l'église à AILLY SUR NOYE
- Monsieur LE BIHAN Raymond
Monteur Essayeur, FAIVELEY TRANSPORT, AMIENS.
demeurant 2 rue des Rosiers à DOMART EN PONTTHIEU
- Monsieur LEBAY Jean-Philippe
Ouvrier Fabrication, EVONIK REXIM SA, HAM.
demeurant 182 rue du Marais à BROUCHY
- Monsieur LEBRUN Abel
Chef de Groupe Maintenance, TRIOPLANEX FRANCE, SAINT OUEN.
demeurant 25 lot. Reine Brunehaut à ST OUEN
- Monsieur LEDUCQ Jean-Luc
Boucher, AUCHAN AMIENS SUD, AMIENS.
demeurant 25 rue Marquis à FLERS SUR NOYE
- Madame LEFEVRE Marie-José
Gestionnaire Contentieux, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 5 rue de l'hospice à AIRAINES
- Monsieur LEFEVRE Yvon
Agent de Maîtrise, SVI , FONTAINE LE DUN.
demeurant 2c lieu dieu à BEAUCHAMPS
- Monsieur LEGER Jean
Chef de Chantier, DEMOUSELLE, ABBEVILLE.
demeurant 15 rue d'Abbeville à YONVAL
- Madame LEGOIX Françoise
Employée de service, R2C, SAINT ETIENNE.
demeurant 5 cité des Iris à AMIENS

- Monsieur LEJEUNE Denis
Chauffeur Routier, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 20 rue Eugène Petit à CRECY EN PONTTHIEU

- Monsieur LEJOSNE Gilbert
Chef de marché flaconnage, SAVERGLASS - SOCIETE AUTONOME DE VERRERIES, FEUQUIERES.
demeurant 6 rue Arthur Lefevre à BEAUCAMPS LE VIEUX

- Madame LEMAIRE Brigitte née BOUDOUX
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 13 rue Gabriel Fauré à AMIENS

- Madame LENAIN Pascale née DEPARIS
Chef d'équipe logistique, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 13 rue de Péronne à BARLEUX

- Madame LEQUEUX Marie-Françoise
Employée de Pharmacie, PHARMACIE CHARLET, HAM.
demeurant 8 rue Jean Goubet à HAM

- Monsieur LERIAS Manuel
Cariste, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 9 rue de Vauvillers à ROSIERES EN SANTERRE

- Madame LERMECHIN Brigitte née GARDY
Assistant Technicien Prestation, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 557 rue de Gamaches à CHEPY

- Monsieur LEROY Dominique
Employé de service, AUCHAN AMIENS SUD, AMIENS.
demeurant 9 route de Conty à SALEUX

- Madame LEROY Françoise née LEBRANT
Agent des services hospitaliers, CLINIQUE VICTOR PAUCHET DE BUTLER, AMIENS.
demeurant 7 impasse des Glycines à CORBIE

- Monsieur LEROY Jackie
Cariste, CHANTELLE, CORBIE.
demeurant 48 rue Léon Lemaire à CORBIE

- Monsieur LESIEUR Gérard
Employé principal, ATAC SUPERMARCHE LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 28 rue du 8 mai 1945 à SALEUX

- Monsieur LETURCQ Marc
Electricien, FOREST LINE, ALBERT.
demeurant 5 rue de la Carrière à CONTALMAISON

- Madame LEVEQUE Anne-Marie née SOYER
Secrétaire Confirmée, CONSEIL NATIONAL DE SPROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE, BOVES.
demeurant 1 rue Pablo Picasso à POULAINVILLE

- Madame LEVERT Arlette née PETIT
Ouvrière d'usine, ONDULYS, ROYE.
demeurant 17 ter grande rue à CARREPUIS

- Monsieur LIMON Jean-Paul
Cariste, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 9 place du Jeu de Paume à HARBONNIERES

- Madame LOFFROY Joëlle née MOREL
Gestionnaire Logistique, BEAUTE RECHERCHE & INDUSTRIES, LASSIGNY.
demeurant 3 rue sous l'église à LAUCOURT

- Monsieur LOIR Jacques
Conducteur de Machines Automatisées de Conditionnement, DAILYCER, FAVEROLLES.
demeurant 669 rue du Docteur Marcel à MONTDIDIER

- Monsieur LOPEZ PEREZ Bénito
Surveillant distillerie, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 3 rue de Normandie à EPPEVILLE

- Monsieur MACIEJEWSKI Eric
Agent Technique Etudes, SREG MMN, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 4 rue de l'Amaryllis à SALOUEL

- Madame MALIVOIR Marie-Danièle née JOLY
Conseillère en assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 139 rue Isaïe Sellier à FRIVILLE ESCARBOTIN

- Monsieur MARECHAL Eric

Conseiller Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 6 square des Troyens Apt. 218 à AMIENS
- Madame MASSART Odile née VANIEMBOURG
Technicien Conseil, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, AMIENS.
demeurant 8 route de Terramesnil à AUTHIEULE
- Madame MESSE Annick née FOSSE
Préparatrice des expéditions et du conditionnement, CHANTELLE, CORBIE.
demeurant 8 rue Baptiste Marcet à CORBIE
- Madame MEULIN Maryline née QUILLET
Agent magasin, PLASTIC OMNIUM, AMIENS.
demeurant 8 rue Alfred Bulard à CROUY ST PIERRE
- Madame MICHALSKI Nicole
Cariste Magasinier, DAILYCER, FAVEROLLES.
demeurant 5 lotissement les Riez à VILLERS LES ROYE
- Monsieur MICHAUT Jean-Guy
Responsable Exploitation , SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 33 rue des Carolines à SALEUX
- Madame MICHEL Dominique née HAPPE
Agent Administratif, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 4 rue de Bouvincourt à VRAIGNES EN VERMANDOIS
- Madame MIERSMAN Maryse
Réfèrent Technique, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, ARRAS.
demeurant 31 rue Wallon à LUCHEUX
- Monsieur MOISANT Dany
Ouvrier, SM-CI, EVREUX.
demeurant 1 rue Jeanne d'Arc à YZENGREMER
- Monsieur MOLAY Guy
Technicien de test, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 9 rue du Prieur à GAMACHES
- Monsieur MONTAIGNE Jean-Luc
Responsable d'affaires, INEO NORD PICARDIE SNC, VILLEUVE D'ASCQ.
demeurant 13 rue Paul Meurice à AMIENS
- Madame MORA Simone
Secrétaire, SOCIETE VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
demeurant 37 rue des Bléries à PERONNE
- Madame MOREAUX Sylvianne née RAMBOURDIN
Contrôleur Qualité Condi, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 19 rue de Lihons à MEHARICOURT
- Madame NICQ Marie-Claire
Comptable, COLAS NORD PICARDIE, AMIENS.
demeurant 76 résidence Longues Rivières rue des Platanes à LONGUEAU
- Monsieur OGER Jean-Claude
Responsable Régie Entretien, OPSOM SOMME, AMIENS .
demeurant 391 rue Saint Maurice à AMIENS
- Monsieur ORAIN Alain
Réceptionnaire, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE.
demeurant 33 rue Paule Roy à RIVERY
- Monsieur OUARDJANI Joël
Chef d'équipe expéditions, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 8 rue de Biarre à MARCHE ALLOUARDE
- Monsieur OUZRARA Boualem
Technicien Automobile, GUEUDET SARVA, RIVERY.
demeurant 2 chemin des rouses terres à ALLONVILLE
- Monsieur PAILLARD Jean-Marc
Mécanicien, DEBOFFE SAS, SALEUX.
demeurant 39 rue Haute des Champs à AMIENS
- Madame PANTIEZ Francine née CASADIO
Secrétaire, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 12 rue René et Marcelle SOBO à AMIENS
- Monsieur PEPIN Christian
Sertisseur, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.

demeurant 11 rue des Etangs à ST CHRIST BRIOST
- Monsieur PETIT Marc
Conducteur Conditionnement, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 4 rue de Normandie à EPPEVILLE
- Madame PHILIPPE Josiane
Technicien Accueil Conseil, SREG MMN, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 5 rue du 11 novembre à HAMELET
- Monsieur PIANTA Henri
Responsable Administratif, BOCH FRERES, BLANC MESNIL.
demeurant 8 Cavée Vincent à LONGPRE LES CORPS SAINTS
- Monsieur PICARD Jean
Technicien Pôle Image, URSSAF DE LA SOMME, AMIENS.
demeurant 11 rue Basse des Tanneurs Apt. 21 à AMIENS
- Madame PINI Lucrece
Responsable Qualité Assistante de Direction, SCA SIAN PEUGEOT, DURY LES AMIENS.
demeurant 7 rue d'en Haut à GLISY
- Madame PLE Chantal
Employée de banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant rue d'en Haut à FONTAINE SUR MAYE
- Madame PLE Odile
Secrétaire , CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 21 rue de Loeuilly à RUMIGNY
- Madame POIDVIN Marie-Christine née SERVEAU
Technicien Gestion de Données, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant 201 rue de la Motte à ST QUENTIN LAMOTTE
- Monsieur PORQUET Michel
Magasinier, SM-CI, EVREUX.
demeurant 69 rue Lucien Desenclos à FRIVILLE ESCARBOTIN
- Monsieur POTIER Bruno
Projeteur Bureau d'Etudes, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 24 Hâmeau de Villette à MUILLE VILLETTE
- Madame POULAIN Lydia née CANAZZA
Comptable, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 8 rue Saint Maurice à SALEUX
- Monsieur PRUVOT Jacques
Cadre, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 125 rue Maximilien de Robespierre à CAMON
- Madame PRUVOT Martine née HERMEL
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 9 rue des Cerisiers à ABBEVILLE
- Madame PRYSTAWSKA Marie-Françoise née DUPONT
Employée de comptabilité, ALLOGA, GLISY.
demeurant 23 route du Petit Camon à ALLONVILLE
- Monsieur QUENEAU Alain
Adjoint responsable bureau d'étude moules, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 425 rue Firmin et Nicolas Get à CHEPY
- Monsieur QUEULIN Didier
Chaudronnier, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 8 rue de la Chaussée à HEUDICOURT
- Monsieur QUILLET Patrick
Ajusteur, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 9 rue des Prés l'Abby à VILLE SUR ANCRE
- Monsieur RABIER Michel
Electricien, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 11 Grande Rue à ST CHRIST BRIOST
- Monsieur RABY Jean-Jacques
Responsable Achats, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 4 rue les Gringolettes à HAILLES
- Monsieur RAUCH René
Chauffeur PL, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 21 vallée des Clercs à CRECY EN PONTTHIEU

- Madame RECOUPE Aline née DEMARCY
Employée qualifiée libre service, AUCHAN AMIENS SUD, AMIENS.
demeurant 1 rue Marie Laurencin à AMIENS

- Madame RIGOLLE Michelle née BERTUIT
Employée, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 49 rue Jacques Prévert à AMIENS

- Madame RIVIERE Brigitte née DELSALLE
Hôtesse d'accueil, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 25 rue du 60ème RI à BREILLY

- Monsieur ROGIER Jean-Luc
Opérateur de Production, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 7 place du Général Leclerc à BERTEAUCOURT LES DAMES

- Monsieur ROMBAUT Didier
Cadre, SOCIÉTÉ VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
demeurant 37 rue des Bléries à PERONNE

- Monsieur ROUET Hervé
Technicien Vérificateur Gestionnaire Maîtrise des Risques, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant rue des Aubépines Bat. 10 à ABBEVILLE

- Monsieur ROUSSEL Pascal
Agent de Maîtrise, VERRERIES DE LA SOMME, ABBEVILLE.
demeurant 100 rue Verte à DRUCAT

- Madame ROUX Béatrice née DELPIERRE
Responsable de Clientèle, AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant 11 rue de la Fontaine à BIACHES

- Madame ROVNANIK Véronique née MELANT
Technicien gestion de données, ALCATEL LUCENT FRANCE, EU.
demeurant ruelle du Curé à ST QUENTIN LAMOTTE

- Monsieur RUIN Joël
Technicien , AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 30 rue des Massacres Lot. La Ferme à MEAULTE

- Monsieur SAINCIR Yvon
Chef secteur E.R.A., SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 1 rue Branly à ROYE

- Monsieur SAINT JEAN Hubert
Chauffeur Poids Lourds , SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 393 rue Lesueur LE PLESSIEL à DRUCAT

- Monsieur SALLEMBIEN Régis
Ancien Agent de Maîtrise, VEOLIA PROPRETE NORD, AMIENS.
demeurant 5 avenue André Carpentier à RIVERY

- Madame SAMYN-LEOPOLD Patricia
Assistante sociale, CARSAT, VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX.
demeurant 25 rue de Cachy à AMIENS

- Monsieur SCUTTENAIRE Daniel
Cariste, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 19 rue de Courcelles à QUEVAUVILLERS

- Madame SCUTTENAIRE Sylviane née POINTEL
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 19 rue de Courcelles à QUEVAUVILLERS

- Madame SEET Joanita née DEMSKE
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 56 rue Octave Tierce à AMIENS

- Monsieur SENE Jacques
Responsable Paint et Coating, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 58 rue Basse à TILLOLOY

- Monsieur SERVANT José
Technicien d'atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 50 rue des déportés à ALBERT

- Monsieur SÉVIN Bruno
Technicien d'atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 18 rue de la libération à DERNANCOURT

- Monsieur SKRZYPCZAK Joël

Contrôleur Electricité, CETE APAVE NORD OUEST, AMIENS.
demeurant 12 rue des Cytises à BERTANGLES
- Madame SPODOBALSKI Pâquerette née FLANDRIN
Employée, HRC ELIANCE, ASSEVILLERS.
demeurant 5 grand rue à FAY
- Monsieur STASIAK Jean-Marc
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 1 rue Charles Baudelaire à CAGNY
- Madame STEMPIAK Bernadette née BRUET
Laborantine, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 4 Lot La Cabourerye à MONCHY LAGACHE
- Monsieur STOESSEL Christian
Ouvrier de fabrication, CONTINENTAL FRANCE SNC, COMPIEGNE.
demeurant 43 rue Octave Dufour à BEUVRAIGNES
- Monsieur SYMPHORIEN Serge
Technicien de Production, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 2 rue de la Grosse Planche à BREUIL
- Madame TABUT Jacqueline née BASSIN
Acheteur, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 20 B faubourg des Communes à ROYE
- Madame TELLIER Claudine née RENARD
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 9 bis rue Grande Rue à PIERREGOT
- Monsieur TELLIER Jean-Paul
Responsable Marketing, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 22 grande rue à MONTAUBAN DE PICARDIE
- Monsieur TELLIER Patrice
Employé, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 2 rue Verte à CRECY EN PONTTHIEU
- Monsieur TELLIER Yves
Outilleur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 33 rue de Bléries à PERONNE
- Monsieur THERY Jean-Joseph
Cariste, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 9 rue du Cimetière à BOUCHAVESNES BERGEN
- Monsieur THIERRY Jacky
Technicien d'atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 5 rue de la Libération à DERNANCOURT
- Monsieur THOMMERET Hubert
Electricien, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 2 rue d'Ourscamps à ROYE
- Monsieur THOREL Bertrand
Conseiller Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 51 rue Maurice Quillet à ROSIERES EN SANTERRE
- Madame THUILLIER Geneviève née MARTEL
Infirmière, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 34 rue des Aubépines à BERTANGLES
- Monsieur TISON Frédéric
Conducteur Principal, SCA HYGIENNE PRODUCTS SUPPLY, LINSELLES CEDEX.
demeurant 26 rue du Prayel à ABBEVILLE
- Madame TREBOUTTE Béatrice née ROUZE
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 20 rue du Docteur Niquet à SALEUX
- Monsieur TROUPIN Jean-Pierre
Assistant activités sociales et culturelles, SREG MMN, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 54 rue Baudrez à RIVERY
- Monsieur URIER Francis
Chauffeur Chaudière, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 24 grande rue à ROUY LE GRAND
- Madame VAQUETTE Michelle
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.

demeurant 10 rue du Terrain à PONT DE METZ
- Madame VARÉ Dominique
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 12 rue des Peupliers à HAM
- Madame VASSEUR Betty
Préparatrice de Commandes, ALLOGA, GLISY.
demeurant résidence Hotoie Tivoli Bat A à AMIENS
- Monsieur VASSEUR Jean-Pierre
Opérateur de tri et approvisionnement, BIGARD, AILLY SUR SOMME.
demeurant 98 rue Lemattre à AMIENS
- Monsieur VASSEUR Michel
Conducteur de Vernisseuses, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant rue du Tour de Ville à MEZIERES EN SANTERRE
- Monsieur VASSEUR René
Conducteur Poids Lourd, CALBERSON PICARDIE, AMIENS.
demeurant 1 rue Derrière La Tour à RUBEMPRE
- Monsieur VASSEUR Vital
Peintre automobiles, PREMIUM PICARDIE, RIVERY.
demeurant 2 rue Guy Moquet apt. 80 à CAMON
- Madame VERITE Florence née DINGREVILLE
Employée, VETIR, SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX.
demeurant 10 rue du Leu à BUIGNY L ABBE
- Madame VIGNON Marie-Christine
Employée Commerciale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 11 rue du Château à BECORDEL BECOURT
- Monsieur VIMEUX Alain
Cariste, OTOR PICARDIE, CONTOIRE HAMEL.
demeurant 57 rue de la gare à FAVEROLLES
- Madame VITAUX Sylviane
Employée Caisse d'Epargne, CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE, AMIENS.
demeurant 20 rue du Marais à CAMBRON
- Madame WALLET Viviane née TYTECA
Contrôle Housses, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 62 chemin de Rigauville à FOSSEMANANT
- Madame WALLET Yolande née TYTECA
Piqueuse, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 44 chemin de rigauville à FOSSEMANANT
- Madame WARIN Mauricette née DARNOUX
Agent de service, VEOLIA EAU - AGENCE VAL DE SOMME, ABBEVILLE.
demeurant 346 route Nationale PETIT CAMON à CAMON
- Madame WYCKAERT Marie-Laurence née LAROUÉ
Délégué Maitrise et Qualité, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 11 rue Claude Debussy à POULAINVILLE
- Monsieur ZADWORNÝ Zdzislaw
Cariste étiquetage, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 6 rue de Lanchy à UGNY L EQUIPEE
Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :
- Monsieur AFCHAIN Patrick
Cadre de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 6 rue Charles BOUREZ à FERRIERES
- Monsieur ANTONOW Jean-Pierre
Agent de Maîtrise, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 83 bis rue de Fresnoy à ROYE
- Madame ANTONOW Marie-Claire
Aide Laborantin, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 2 rue Pierre Bachelet à ROSIERES EN SANTERRE
- Monsieur AUDEGOND Freddy
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 5 rue du Château à MESNIL MARTINSART
- Madame BAILLEUX Jocelyne née MONDOT
Agent Administratif, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.

demeurant 105 rue du Moulin à MARQUAIX
- Monsieur BARDOUX Daniel
Opérateur de Fabrication, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 9 rue de Fouquescourt à MEHARICOURT
- Monsieur BAUDRY Michel
Metteur en Page, IMPRIMERIE F. PAILLART, ABBEVILLE.
demeurant 95 rue d'Ile de France à ABBEVILLE
- Monsieur BELLAY Philippe
Conducteur de Machines à Lots, HERTA SAS, NOISIEL.
demeurant 11 rue du Moulin Aouette à VILLERS LES ROYE
- Madame BELLEGUEILLE Janine née VOLCLAIR
Ancienne employée de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 14 rue de l'église à HAVERNAS
- Monsieur BERKANI Abderrahmane
Ancien Opérateur Polyvalent, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES SA, VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX.
demeurant 36 rue Montaigne à AMIENS
- Monsieur BERNAUX Gérard
Agent de production, ATX SA, AMIENS.
demeurant 10 rue du Marais à QUERRIEU
- Madame BESNIER Nicole
Aide Conductrice de Lignes, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 17 rue de l'église à SANCOURT
- Monsieur BETTEFORT William
Fondateur, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 1 rue de Eu à BETHENCOURT SUR MER
- Monsieur BIENDINE Jean-François
Ouvrier Houssage, SAPSA BEDDING SA, SALEUX.
demeurant 10 rue Paul Doulin à NEUVILLE LES LOEUILLY
- Monsieur BLOT Jean-Marie
Chef Boucher, SUPERMARCHÉS MATCH, LA MADELEINE.
demeurant 9 rue d'Amiens à TALMAS
- Monsieur BOCQUET Georges
Employé écriture, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, AMIENS.
demeurant 13 impasse Capron à AMIENS
- Monsieur BOINET Michel
Magasinier Cariste, ATX SA, AMIENS.
demeurant 14 rue du 18 juin 1940 à CORBIE
- Monsieur BORCK Christian
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 11 rue Aldenhoven à ALBERT
- Monsieur BOS Claude
Ouvrier d'usine, SA DES SUCRERIES DE FONTAINE LE DUN BOLBEC AUFFAY, FONTAINE LE DUN.
demeurant 29 grande rue à BEAUCHAMPS
- Madame BOUCHER Nicole née CARON
Assistante gestion des risques, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 187 rue Louis Thuillier à AMIENS
- Madame BOUCHERY Renée née GRAIN
Assistante Maintenance, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 35 rue du Faubourg Saint Léonard à NESLE
- Monsieur BRAILLY Christian
Ouvrier sur Machine, ETS A. PORQUET, HAUTVILLERS.
demeurant 2 rue Bellard à CANCHY
- Monsieur BREZIN Serge
Assistant Commercial, BIGARD, AILLY SUR SOMME.
demeurant 36 rue Henri de Francqueville à LA CHAUSSEE TIRANCOURT
- Madame BRUYER Sergine née DERCOURT
Caissière Centrale, ATAC SUPERMARCHÉ, JOUY EN JOSAS.
demeurant 15 rue Morel à ALBERT
- Madame BUQUET Fernande née DITTE
Ancienne Technicienne de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 38 route Nationale à LAMOTTE WARFUSEE

- Madame CAILLEAUX Régine née CAJET
 Conducteur Machine, AMCOR FLEXIBLES, MOREUIL.
 demeurant 6 rue des Ecoles à LE PLESSIER ROZAINVILLERS

- Madame CAPEL Marie-Madeleine née LAUDE
 Secrétaire Administratif C.E., BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
 demeurant 5 rue Fernand Poupart à ESTREES MONS

- Monsieur CARON Jean-Pierre
 Chef d'équipe fabrication, AGRIVA, LE TREPORT.
 demeurant 11 rue d'Ault à BETHENCOURT SUR MER

- Monsieur CARRÉ Claude
 Magasinier, CHANTELLE, PERONNE.
 demeurant 1 lotissement de l'allouette à FLAUCOURT

- Monsieur CARRÉ François
 Ouvrier d'entretien, SOCIETE VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
 demeurant 18 rue d'Audicourt à DOMPIERRE BECQUINCOURT

- Monsieur CARTON Bernard
 Agent qualité, SYRAL, MESNIL ST NICAISE.
 demeurant 51 rue Chauvelin bât. A Apt. 123 à AMIENS

- Monsieur CASIMIR Bernard
 Employé de banque, CIC BANQUE BSD-CIN, LILLE.
 demeurant 8 rue du Stade à BELLANCOURT

- Monsieur CAUX Gérard
 Etinceleur, FAVI SA, HALLENCOURT.
 demeurant 32 rue des Eaux à LONGPRE LES CORPS SAINTS

- Monsieur CAYEUX Alain
 Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
 demeurant 5 rue Jean François Millet à AMIENS

- Monsieur CESSIN André
 Technicien de Production, SYRAL, MESNIL ST NICAISE.
 demeurant 1 rue du Pont à OFFOY

- Madame CHARLET Patricia née CARPENTIER
 Employée de commerce, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ST ETIENNE.
 demeurant 90 rue du 8 mai 1945 à SALOUEL

- Monsieur CHARPENTIER Claude
 Chauffeur Livreur, GEODIS EUROMATIC, COMPANS.
 demeurant 31 rue Jean-Catelas à CHAULNES

- Madame CHAUPLANNAZ Geneviève née DENOYELLE
 Technicien Recouvrement, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, CREIL.
 demeurant 6 porte Tambour à ASSAINVILLERS

- Monsieur CHOVEAUX Jacky
 Employé, SCA SIAN PEUGEOT, DURY LES AMIENS.
 demeurant 40 allée du Général Martin à VIGNACOURT

- Monsieur CLEMENT Jean-Luc
 Claviste, IMPRIMERIE F. PAILLART, ABBEVILLE.
 demeurant 1 rue Ringois à ABBEVILLE

- Monsieur COGNET Jean-Luc
 Tourneur, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
 demeurant 74 grande rue à CARREPUIS

- Madame COLLART Ginette née JACQUEMIN
 Cariste, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
 demeurant 2 rue de Bernes à HANCOURT

- Madame COLLART Marie-Bernadette née HURIER
 Responsable Boîtes Vides, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
 demeurant 3 route de Péronne à TERTRY

- Madame CONTY Yvonne
 Ouvrière d'usine, ETS A. PORQUET, HAUTVILLERS.
 demeurant 4 rue de l'église le Jardin Poiriers à NEUILLY L HOPITAL

- Monsieur CZERYBA Christian
 Tourneur Fraiseur Ajusteur, MECA 80, BUIRE COURCELLES.
 demeurant 8 rue de Bussu à BUIRE COURCELLES

- Madame DA SILVA SEABRA Rosemonde née ADAM

Conducteur Machine Condit., SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 1 rue Léon Blum à ROSIERES EN SANTERRE
- Monsieur DAMELINCOURT Joël
Technicien d'atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 17 ruelle du Moulin à BEAUMONT HAMEL
- Monsieur DAVERGNE Dominique
Préparateur Graissage, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 100 rue André Dumont à MERS LES BAINS
- Madame DE SAINT RIQUIER Martine née PAYEN
Accueil Vente, BANQUE POPULAIRE DU NORD, MARCQ EN BAROEUL.
demeurant 157 boulevard de Châteaudun à AMIENS
- Madame DEFLANDRE Thérèse née DARRAS
Secrétaire, GUEUDET SARVA - GUEUDET ALBERT, ALBERT.
demeurant 11 rue Manot à MEAULTE
- Madame DELAIGLE Marylise
Conductrice de Machines, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 17 rue Principale à LONGAVESNES
- Monsieur DELATTRE Jean-Pierre
Chauffeur, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 35 avenue des Fusillés à CRECY EN PONTTHIEU
- Monsieur DELCENSERIE Alain
Technicien Atelier, FAIVELEY TRANSPORT, AMIENS.
demeurant 4 résidence les peupliers à FOUILLOY
- Madame DELIENNE Annie-Gisèle née MOUCRON
Délégué maîtrise et qualité, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 22 rue Robert Desnos à SALOUEL
- Monsieur DELVILLE Erick
Polyvalent Expéditions Sucre, SOCIETE VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
demeurant 30 rue Saint Sauveur à PERONNE
- Madame DEMETZ Margaret née JEFFS
Accueil, CER SNCF D'AMIENS, AMIENS.
demeurant 3 rue de la Diene à AUBIGNY
- Monsieur DÉRÉ Alain
Magasinier, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 49 route de Péronne à BIACHES
- Monsieur DERMIGNY Jean-Paul
Chef des Services Administratifs et Ressources Humaines, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 12 rue de la Croix Saint Claude à HAM
- Monsieur DESCHAMPS Jean-Marc
Cariste Chambre Froide, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 1 rue Principale à ROUY LE PETIT
- Monsieur DEVAUX René
Fraiseur, FAVI SA, HALLENCOURT.
demeurant 12 rue de Mouflières à CANNESSIERES
- Monsieur DEVISSE Jean-Marie
Opérateur de Production, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 15 rue Blaise Pascal Apt. 319 à AMIENS
- Madame DIEU Anne-Marie née REBOUT
Gestionnaire Contentieux, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 6 ter rue de Montdidier à VILLERS BRETONNEUX
- Madame DIOT Florence née DECAMME
Secrétaire Commerciale, OTOR PICARDIE, CONTOIRE HAMEL.
demeurant 88 rue Marcel Thomas à CONTOIRE HAMEL
- Monsieur DOMAGALA Claude
Technicien de Maintenance, COMPES FRANCE, BROUCHY.
demeurant 29 rue de Noyon à ROYE
- Monsieur DOS SANTOS Alfred
Peintre, FOREST LINE, ALBERT.
demeurant 67 rue Hurlu à ALBERT
- Monsieur DOUAY André
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.

demeurant 26 rue Jean Moulin à BOVES
- Monsieur DOUAY Jean-Bernard
Chef de Chantier, DEMATHIEU ET BARD NORD, MARC EN BAROEUL.
demeurant 17 rue de Caix à VAUVILLERS
- Monsieur DOUAY Jean-Michel
Agent de Contrôle, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 3 rue du Docteur Prével à DARGNIES
- Monsieur DOUAY Yves
Technicien d'ordonnancement, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 4 ruelle de Bernaville Vacquerie à BERNAVILLE
- Monsieur DOURLEN Jean-Marie
Leader Qualité Support Production, FAIVELEY TRANSPORT, AMIENS.
demeurant 10 rue René Perlin à DOMMARTIN
- Madame DUBOURGUET Jocelyne née CAPELLE
Technicienne de Banque, SOCIETE GENERALE, AMIENS.
demeurant 72 rue Jean Jaurès Apt. A 14 à AMIENS
- Monsieur DUFLOT Michel
Technicien de Fabrication, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 4 rue de la Maladrerie à CAIX
- Monsieur DUHAUBOUT Guy
Agent de fabrication, CONTINENTAL FRANCE SNC, COMPIEGNE.
demeurant 3 rue des écoles à BEUVRAIGNES
- Monsieur DUMONT Raymond
Ancien Maçon, SATB, QUEVAUVILLERS.
demeurant 46 rue du Quayet à ALLERY
- Monsieur DUPONT Jean-Louis
Agent de Développement, FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS, AMIENS.
demeurant 14 rue du Général Leclerc à CONTY
- Monsieur DUPORT Bernard
Assistant Technicien Prestation, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 11 résidence Tamaris à ST SAUVEUR
- Madame DUPUIS Martine née BELLIER
Femme de Service, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 15 Chemin du Gros Mont à ETINEHEM
- Monsieur DURAND Michel
Technicien, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 61 rue de l'esplanade à HAM
- Monsieur DURIER Jacky
Assistant, SECOVI SA, AMIENS.
demeurant 9 rue du 31 août 1944 à PONT NOYELLES
- Monsieur FAQUI Didier
Conducteur Installation Fabrication, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 2b rue Pierre Brossolette à CORBIE
- Madame FARDOUX Annick
Chef d'équipe, FUNENORD, STE CATHERINE LES ARRAS.
demeurant 2 rue de Moreuil à MEAULTE
- Monsieur FATIEN André
Employé de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 24 rue de la Vallée de l'Hallue à PONT NOYELLES
- Monsieur FAUCHET Patrick
Ouvrier d'usine, SVI , FONTAINE LE DUN.
demeurant 5 rue des Petits Prés à BOUVAINCOURT SUR BRESLE
- Monsieur FERTEL François
Agent de maîtrise, PLASTIC OMNIUM, AMIENS.
demeurant 13 grande rue à CONTAY
- Monsieur FIEVE Jean-Marie
Conducteur Conditionnement, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 10 bis rue de la Paix à HAM
- Madame FOURNIER Evelyne née LEMOINE
Agent de Fabrication, LUCHARD INDUSTRIE, GRANDVILLIERS.
demeurant 14 rue Saint Lambert à SENTELIE

- Monsieur FOURNIER Jean-Michel
Assistant Communication, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 81 grande rue à MEAULTE

- Monsieur FOURNIER Louis
Régleur, LUCHARD INDUSTRIE, GRANDVILLIERS.
demeurant 14 rue Saint Lambert à SENTELIE

- Madame FRAZIER Eliette
Employée de Comptabilité, ALLOGA, GLISY.
demeurant 47 rue de Cachy à AMIENS

- Madame FRION Josiane née FOUBERT
Responsable Approvisionnement, ONDULYS, ROYE.
demeurant 13 rue André Coël à ROYE

- Madame FRUITIER Christiane née DELARIVE
Secrétaire Après-Vente, GUEUDET SARVA, RIVERY.
demeurant 58 rue Théodore Guilbeau à LONGUEAU

- Madame GADIFFERT Michèle née VANDERLYNDEN
Employée de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 77 hameau de Framicourt à FONTAINE SOUS MONTDIDIER

- Monsieur GALLAIS Thierry
Conducteur Machine Fabrication, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 7 route d'Hallu à CHAULNES

- Monsieur GAMBIER Dany
Responsable Services Généraux, TRIOPLANEX FRANCE, SAINT OUEN.
demeurant 17 lot. des Hauts de Saint Ouen à ST OUEN

- Monsieur GARBE Bernard
Leader, FAIVELEY TRANSPORT, AMIENS.
demeurant 27 chemin Blanc à ARGOEUVES

- Monsieur GENSE Jean-Claude
Tourneur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 10 rue Salvador Allende à ALBERT

- Monsieur GIVRON Jean-Paul
Opérateur Bas Silos, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 14 rue Aux Mulets à HAM

- Madame GORLIER Marijane née MUSQUA
Agent Administratif Qualité, SAPAG, HAM.
demeurant 4 rue des Platanes à HAM

- Madame GOSSET Annie née DEPOILLY
Agent de Production, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 6 rue de Mourette à ST BLIMONT

- Monsieur GRIMAUX Philippe
Régulateur, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 33 rue Henri Thiebaut à ROIGLISE

- Monsieur GUYOT Louis
Ouvrier Conditionnement, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 6 rue des Glycines à ROSIERES EN SANTERRE

- Madame HAMIOT Anita
Ouvrier d'usine, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 99 rue du Moulin à WOIGNARUE

- Monsieur HANICQUE Albert
Cariste, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 4/6 avenue Président René Coty à ABBEVILLE

- Madame HECQUET Martine
Employée de banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 9 bis rue Ducange Apt 7 à AMIENS

- Monsieur HEENS Jean-Claude
Chef de Site, POINT P , NOYON.
demeurant 42 rue Victor Hugo à ABBEVILLE

- Monsieur HENONIN Serge
Responsable Magasin Général, AJINOMOTO FOODS EUROPE SAS, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 14 rue Pierre et Marie Curie à CHAULNES

- Monsieur HEUDELEINE Serge

Formateur Productique, CFAI, AMIENS.
demeurant 15 rue du Bois à NIBAS
- Monsieur HIEZ Didier

Chef de projet informatique, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES , BOBIGNY.
demeurant 15 rue des Meigneux à POIX DE PICARDIE
- Monsieur HUCHARD Michel

Electro Automaticien, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 12 rue Léon Blum à ROSIERES EN SANTERRE
- Monsieur JOIN Patrick

Ouvrier d'usine, SVI , FONTAINE LE DUN.
demeurant 58 rue du Stade à AIGNEVILLE
- Monsieur KRUCZYNSKI Christian

Contremaître Expéditions Sucre, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 1 faubourg des Communes à ROYE
- Monsieur LAGACHE Christian

Agent Administratif Polyvalent, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 14 rue de l'église à NAOURS
- Monsieur LAGACHE Eric

Mécanicien, SCA SIAN PEUGEOT, DURY LES AMIENS.
demeurant 6 rue Noël Cailly à L ETOILE
- Monsieur LAMOTTE Michel

Cadre, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 31 bis rue Léon Curé à CORBIE
- Monsieur LE BIHAN Raymond

Monteur Essayeur, FAIVELEY TRANSPORT, AMIENS.
demeurant 2 rue des Rosiers à DOMART EN PONTTHIEU
- Monsieur LE DEROUT Yves

Margeur Régleur, ONDULYS, ROYE.
demeurant 6 rue Joliot Curie à MONTDIDIER
- Monsieur LEBESGUE Gérard

Ouvrier d'usine, SAICAPACK RCO DOULLENS, DOULLENS.
demeurant 3 rue de l'érable à AUTHIEULE
- Monsieur LEFEBVRE Christian

Conditionneur Règleur, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 3 rue du 8 mai 1945 à HANGEST SUR SOMME
- Monsieur LEFEVRE Jean-Pierre

Chef de Ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 235 route de Péronne à MARQUAIX
- Monsieur LEGER Roland

Conducteur Ligne Fabrication, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE SAS, AUBIGNY.
demeurant 31 rue François Teroussen à HAMELET
- Monsieur LEGRAND Gabriel

Mécanicien, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 17 rue Benjamin Delessert à ROYE
- Monsieur LEGRAS Alain

Technicien Vérificateur, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 31 boulevard Pont Noyelles à AMIENS
- Monsieur LEJEUNE Denis

Chauffeur Routier, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 20 rue Eugène Petit à CRECY EN PONTTHIEU
- Monsieur LELEY Bruno

Agent de Maîtrise, BRICARD SA, FEUQUIERES EN VIMEU.
demeurant 7 rue Camille Pelletan à FRESSENNEVILLE
- Madame LELONG Claudette née DUBUS

Assistante, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, AMIENS.
demeurant 12 rue Jules Ferry à AILLY SUR SOMME
- Monsieur LENGRAND Jean-Jacques

Agent Maintenance, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 2 lot. les Riez à VILLERS LES ROYE
- Madame LEQUEUX Marie-Françoise

Employée de Pharmacie, PHARMACIE CHARLET, HAM.

demeurant 8 rue Jean Goubet à HAM
- Madame LEROY Françoise née LEBRANT
Agent des services hospitaliers, CLINIQUE VICTOR PAUCHET DE BUTLER, AMIENS.
demeurant 7 impasse des Glycines à CORBIE
- Monsieur LEROY Joël
Chef de Ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 13 rue de la Gare à ESTREES MONS
- Monsieur LESOT Hervé
Electricien, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 24 rue du Bois à ERCHEU
- Madame LEULLIETTE Louise née OBERT
Chef de Poste Réception, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 22 rue de Licourt à MARCHELEPOT
- Madame LEVERT Arlette née PETIT
Ouvrière d'usine, ONDULYS, ROYE.
demeurant 17 ter grande rue à CARREPUIS
- Monsieur LEVERT Philippe
Sertisseur, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 21 rue de Tertry à MONCHY LAGACHE
- Monsieur LOZAI Dominique
Responsable informatique, URSSAF DE LA SOMME, AMIENS.
demeurant 64 rue de Saveuse à AILLY SUR SOMME
- Madame MACHADO DE AMORIM Murielle née TELLIER
Employée Administrative, TRIOPLANEX FRANCE, SAINT OUEN.
demeurant 70 cité Saint-Pierre à ST OUEN
- Monsieur MACHUELLE Philippe
Opérateur de Production, AJINOMOTO EUROLYSINE SA, AMIENS.
demeurant 3 rue de l'Abbé Desmis à BERTEAUCOURT LES DAMES
- Monsieur MAGNIER William
Gérant Restauration Entreprise, SOGERES SA, BOULOGNE.
demeurant 14 grande rue à FOURDRINOY
- Madame MARCANDIER Béatrice née JOSSE
Technicienne Qualité, SYRAL, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 7 rue Cantereine à NESLE
- Madame MAUGER Sylviane née ANCEAUX
Secrétaire Hôtesse, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 22 rue de Péronne à MOISLAINS
- Monsieur MERLIN Edmond
Convoyeur de Fonds, LOOMIS FRANCE, RIVERY.
demeurant 10 rue de Framerville à PROYART
- Madame MEUROT Brigitte
Technicien Comptable, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 64 rue Pierre et Maurice Garet à AMIENS
- Madame MICHALSKI Nicole
Cariste Magasinier, DAILYCER, FAVEROLLES.
demeurant 5 lotissement les Riez à VILLERS LES ROYE
- Monsieur MICHEL Christian
Trieur, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 212 rue du Trinvil à ST QUENTIN LAMOTTE
- Monsieur MINGUET Joël
Opérateur Expéditions, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 4A rue Sommier à EPPEVILLE
- Madame MIRGUET Marlène
Gestionnaire des Services Généraux, RSI PICARDIE, GLISY.
demeurant 22 rue du Château à MONTIGNY SUR L HALLUE
- Madame MOREAUX Sylvianne née RAMBOURDIN
Contrôleur Qualité Condi, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 19 rue de Lihons à MEHARICOURT
- Monsieur MUSEUX Gérard
Coordinateur Matériel Logistique, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 29 rue du Chauffour à TERTRY

- Monsieur NASSEF Brahim
Opérateur Expéditions, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 44 avenue Henriette à EPPEVILLE

- Monsieur NICOLAS James
Ingénieur, SAINT LOUIS SUCRE, ROYE.
demeurant 23 rue de Fresnoy à ROYE

- Madame NOEL Jocelyne née COUILLOUX
Magasinier, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 16 grande rue à HANCOURT

- Monsieur NOGENT Lucien
Contrôleur, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 12 rue de Guerbigny à ANDECHY

- Madame ODELOT Laurette
Cariste, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 112 rue Saint Fursy à PERONNE

- Monsieur OGER Jean-Claude
Responsable Régie Entretien, OPSOM SOMME, AMIENS .
demeurant 391 rue Saint Maurice à AMIENS

- Monsieur ORAIN Alain
Réceptionnaire, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE.
demeurant 33 rue Paule Roy à RIVERY

- Monsieur PAILLARD Jean-Marc
Mécanicien, DEBOFFE SAS, SALEUX.
demeurant 39 rue Haute des Champs à AMIENS

- Monsieur PARENT Lucien
Ouvrier Qualifié, PEP 80 - INSTITUT MEDICO EDUCATIF DU BOIS LE COMTE, ALBERT.
demeurant 7 rue d'Ovillers à ALBERT

- Monsieur PECHER Philippe
Opérateur Logistique, SYRAL, MESNIL ST NICAISE.
demeurant 64 rue Briam Bacquencourt à HOMBLEUX

- Madame PÉCOURT Marie-France née COTRELLE
Technicien Prestations Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 17 rue Baudelaire à ALBERT

- Monsieur PECQUEUX Jacques
Cariste, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 2 La Ruelle à LIERAMONT

- Madame PECQUEUX Marie-Jeanne née ROUSSELLE
Conductrice de Machines, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 2 La Ruelle à LIERAMONT

- Madame PEGARD Eliane
Secrétaire Rédacteur, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 7 rue du Chemin d'Amiens à ALLONVILLE

- Monsieur PEPIN Christian
Sertisseur, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 11 rue des Etangs à ST CHRIST BRIOST

- Monsieur PEPIN Guy
Chef de Ligne, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 33 rue du Bas à VOYENNES

- Madame PERRIER Claudette
Agent de Service, PEP 80 - INSTITUT D'EDUCATION MOTRICE, AMIENS.
demeurant 99 rue Saint Léger à AMIENS

- Monsieur PETILLEON Alain
Tourneur Fraisier, MECA 80, BUIRE COURCELLES.
demeurant 6 rue de Lorraine à PERONNE

- Monsieur PETIT Michel
Monteur, FOREST LINE, ALBERT.
demeurant 19 tour des haies à ACHEUX EN AMIENOIS

- Monsieur PETZNY Edouard
VRP Cadre, SECURITE FEU TMI, BEHERICOURT.
demeurant 15 rue de l'Arbre à NAOURS

- Madame PISSON Claudine née LINÉ

Conductrice de Machines, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 23 rue de Maurepas à COMBLES
- Madame PLE Chantal

Employée de banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant rue d'en Haut à FONTAINE SUR MAYE
- Madame POCHOLLE Sylviane née LECOINTE

Responsable Qualité, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 10 rue du Bois à SAVEUSE
- Monsieur QUEULIN Didier

Chaudronnier, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 8 rue de la Chaussée à HEUDICOURT
- Monsieur RAUCH René

Chauffeur PL, SAS IMMO OUEST TRANSPORT ET LOGISTIQUE, CRECY EN PONTTHIEU.
demeurant 21 vallée des Clercs à CRECY EN PONTTHIEU
- Monsieur REMY Jean-Marc

Conducteur Distillerie, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 151 rue Jean-Moulin à EPPEVILLE
- Monsieur RENAUX Gilles

Metteur au point d'outillage, ALCAN SOFTAL , HAM.
demeurant 5 rue du Cimetière à ESMERY HALLON
- Monsieur RIGOLIN Dominique

Coordinateur UP, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 6 Lot. de la Cabourerye à MONCHY LAGACHE
- Madame RIGOLLE Michelle née BERTUIT

Employée, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 49 rue Jacques Prévert à AMIENS
- Monsieur RIQUIER Jacky

Agent de Production, IMPRESS PRODUCTION SAS, ROYE.
demeurant 1 rue Basse à CRESSY OMENCOURT
- Madame RIVIERE Brigitte née DELSALLE

Hôtesse d'accueil, ATAC SUPERMARCHÉ LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 25 rue du 60ème RI à BREILLY
- Monsieur ROGUET Gilles

Chaudronnier, SOCIETE VERMANDOISE INDUSTRIES DE SAINTE-ÉMILIE, VILLERS FAUCON.
demeurant 4 rue Thuet à EQUANCOURT
- Monsieur ROULAND Patrice

Ouvrier d'usine, SVI , FONTAINE LE DUN.
demeurant 5 rue Jules Ferry à GAMACHES
- Madame ROUSSEL Nicole née HANQUEZ

Conseillère Référente, DIRECTION RÉGIONALE PÔLE EMPLOI PICARDIE, LONGUEAU CEDEX.
demeurant 3 rue des Cerisiers à RIVERY
- Monsieur ROUTIER Alain

Employé de Banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant 20 rue des Pâquerettes à MERS LES BAINS
- Madame ROUVROY Chantal née DUFLOT

Responsable prix de revient, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 4 rue des Glycines à ROSIERES EN SANTERRE
- Madame RUFFAT Danielle

Employée de Banque, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant 6 rue Benjamin Delessert à ROYE
- Madame SACQUEPEE Elisabeth

Conseillère en Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 7 rue Ernest Prarond à ABBEVILLE
- Monsieur SALLEMBIEN Régis

Ancien Agent de Maîtrise, VEOLIA PROPLETE NORD, AMIENS.
demeurant 5 avenue André Carpentier à RIVERY
- Monsieur SANSON Gilles

Ajusteur Moulerie, SGD, MERS LES BAINS.
demeurant 36 rue Jules Barni à MERS LES BAINS
- Madame SEILLIER Claudie née BUIRET

Vérificateur, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.

demeurant 4 rue de la Vallée à HEBECOURT
- Monsieur SILLY Bernard
Technicien d'atelier, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 17 rue de Chipilly à MORLANCOURT
- Monsieur SOREL Lionel
Surveillant de ligne, SITPA, ROSIERES EN SANTERRE.
demeurant 14 rue des Fleurons à CAIX
- Monsieur SORELLE Philippe
Chauffeur Livreur, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, AMIENS.
demeurant 312 boulevard Beauvillé à AMIENS
- Monsieur STEMPIAK Eric
Pointeur, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 27 rue du Chauffour à TERTRY
- Monsieur SZAFRANSKI Bernard
Employé de Banque, CIC BANQUE BSD-CIN, LILLE.
demeurant 7 ruelle d'Amour à ABBEVILLE
- Madame TANFIN Danièle née RENOULT
Employée de Banque, CREDIT DU NORD, AMIENS.
demeurant 9 bis route de Fourdrinoy à BREILLY
- Monsieur TEINIELLE Patrice
Expert Technique, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 7 route de Brie à ATHIES
- Monsieur TELLIER Jean-Paul
Responsable Marketing, ATAC SUPERMARCHE LOGISTIQUE NORD, AMIENS.
demeurant 22 grande rue à MONTAUBAN DE PICARDIE
- Monsieur TELLIER Yves
Outilleur, DOUCE-HYDRO, ALBERT.
demeurant 33 rue de Bléries à PERONNE
- Monsieur THOMAS Gilles
Mécanicien Graisseur, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 13 rue Victor Hugo à HAM
- Monsieur THUILLIER Max
Employé, EMIN LEYDIER EMBALLAGES, POIX DE PICARDIE.
demeurant route de Conty à POIX DE PICARDIE
- Monsieur TOTET Gabriel
Opérateur Conditionnement, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 19 rue André Audinot à HAM
- Monsieur TRAVET Gillesien
Mécanicien, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 37 rue du Marais à BROUCHY
- Monsieur VAQUETTE Gérard
Technicien, AEROLIA SAS, MEAULTE.
demeurant 10 rue d'Arras à FRICOURT
- Madame VASSEUR Betty
Préparatrice de Commandes, ALLOGA, GLISY.
demeurant résidence Hotoie Tivoli Bat A à AMIENS
- Monsieur VÉRITÉ Jean-Marie
Inspecteur de recouvrement, URSSAF DE LA SOMME, AMIENS.
demeurant 36 La Landonière à OISSY
- Monsieur VERMONT Daniel
Laborantin, SAINT LOUIS SUCRE, EPPEVILLE.
demeurant 18 Digue Saint Grégoire à EPPEVILLE
- Madame VIVOT Marie-José née DESTIENNE
Agent Administratif Expédition, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 3 rue Dieu à ETRICOURT MANANCOURT
- Madame VOIRIN Monique
Laborantine, BONDUELLE SURGELE INTERNATIONAL, ESTREES MONS.
demeurant 1 rue Basse à VRAIGNES EN VERMANDOIS
- Monsieur WURTZ Patrick
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, AMIENS.
demeurant 19 Allée Le Chevallier Apt 98 à AMIENS

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Somme et le Responsable de l'Unité Territoriale de la Somme de la DIRECCTE Picardie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Amiens, le 21 décembre 2010
Le Préfet
Michel DELPUECH

AUTRES

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES NORD

Objet : Arrêté portant subdélégation de signature de Monsieur François DELEBARRE, directeur interdépartemental des routes Nord, à ses subordonnés, relative aux pouvoirs de police de la circulation sur le réseau routier national, aux pouvoirs de police de la conservation du domaine public routier national, aux pouvoirs de gestion du domaine public routier national, et au pouvoir de représentation de l'Etat devant les juridictions civiles, pénales et administratives.

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les Régions et Départements;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 mars 2009 portant délégation de signature à M. François DELEBARRE, directeur interdépartemental des routes Nord, relative aux pouvoirs de police de la circulation sur le réseau routier national, aux pouvoirs de police de la conservation du domaine public routier national, aux pouvoirs de gestion du domaine public routier national, et au pouvoir de représentation de l'Etat devant les juridictions civiles, pénales et administratives;

ARRÊTE

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François DELEBARRE, la délégation consentie à l'article 1 de l'arrêté préfectoral portant délégation susvisé pourra être exercée pleinement par :

Monsieur Claude GANIER, Directeur adjoint exploitation,
Monsieur Philippe WYSOCKI, Directeur adjoint ingénierie.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement des fonctionnaires désignés à l'article 1, la délégation de signature qui leur est confiée sera exercée dans les domaines suivants, référencés à l'article 1 de l'arrêté préfectoral portant délégation susvisé, par les fonctionnaires désignés ci-après :

1 - Monsieur Hugues AMIOTTE, Chef du Service des Politiques et Techniques, à l'effet de signer les décisions relevant des domaines de référence : A.1 – A.8 – A.9 – A.12 – C.7.

2 - Madame Danièle LANGLET, Chef du Secrétariat Général, à l'effet de signer les décisions relevant des domaines de référence : D.1 – D.2.

3 - Monsieur Alain HUGON, Chef de l'Arrondissement Gestion de la Route Ouest (AGRO), à l'effet de signer les décisions relevant des domaines de référence : A.3 – A.4 – A.5 – A.6 – A.7 – A.10 – A.11 – A.13 – B.1 – C.1 – C.2 – C.3 – C.4 – C.5 – C.6.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement des fonctionnaires désignés à l'article 2, la délégation de signature qui leur est confiée sera exercée par l'agent chargé de leur intérim, désigné par Monsieur le directeur interdépartemental des routes Nord.

A défaut de décision d'intérim, la délégation de signature qui leur est confiée sera exercée par :

- Monsieur Frédéric TERMINE, Chef du district Amiens-Valenciennes,

pour les décisions relevant des domaines de référence : A.3 – A.4 – A.5 – A.6 – A.7 – A.11 – B.1 – C.1 – C.2 – C.3 – C.4 – C.5 – C.6 .

- Monsieur Jérémy WIERSCH, Responsable de la Cellule Politique de la Route,

- Monsieur Yves DELEBECQ, Responsable de la Cellule Ingénierie de l'Exploitation et de Sécurité Routière,
pour les décisions relevant du domaine de référence : A.1.

Article 4 : Le présent arrêté emporte abrogation des dispositions des arrêtés antérieurs.

Article 5 : Monsieur François DELEBARRE, directeur interdépartemental des routes Nord, est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de la Somme et sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Lille, le 21 janvier 2011
Le Directeur
Xavier Delebarre

DIRECTION INTER-RÉGIONALE DE LA MER MANCHE EST-MER DU NORD

Objet : Arrêté n°4 / 2011 Portant ouverture de la pêche à pied des coques à titre professionnel sur les gisements de baie de Somme Sud (département de la Somme)

Le préfet de la région Haute-Normandie

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment les articles R231-35 à R231-59 et le livre IX portant dispositions particulières aux produits de la mer et de l'eau douce ;
Vu le décret n° 90-94 du 25 janvier 1990 fixant les conditions générales d'exercice de la pêche maritime dans les eaux soumises à la réglementation communautaire de conservation et de gestion ;
Vu le décret n° 2001-426 du 11 mai 2001 modifié réglementant l'exercice de la pêche maritime à pied à titre professionnelle ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et les départements ;
Vu l'arrêté ministériel n° 3604-MMP2 du 4 septembre 1961 réglementant l'usage du crible à coquillages dans le quartier des affaires maritimes de Boulogne ;
Vu l'arrêté ministériel du 11 juin 2001 déterminant les conditions de délivrance du permis de pêche à pied professionnelle ;
Vu l'arrêté ministériel du 15 juillet 2010 déterminant la taille minimale ou le poids minimal de capture et de débarquement des poissons et autres organismes marins ;
Vu l'arrêté du préfet de région Haute-Normandie n°157/2003 du 25 août 2003, portant application du décret n° 2001-426 du 11 mai 2001 réglementant l'exercice de la pêche à pied à titre professionnel dans les régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie ;
Vu l'arrêté du préfet de région Haute-Normandie n°369/2006 du 29 septembre 2006 portant limitation du nombre de permis de pêche à pied pouvant être délivrés pour la pêche des coques dans le ressort des départements du Pas-de-Calais et de la Somme ;
Vu l'arrêté du préfet de région Haute-Normandie n°53/2008 du 2 avril 2008 rendant obligatoire la délibération n°1/2008 du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Nord – Pas-de-Calais – Picardie relative à l'attribution d'une licence pêche à pied des coques ;
Vu l'arrêté du préfet de région Haute-Normandie n° 31/2010 du 19 avril 2010 donnant délégation de signature en matière d'activités à M Laurent COURCOL, directeur interrégional de ma mer Manche Est – Mer du Nord ;
Vu l'arrêté du préfet de région Haute-Normandie n° 142/2010 du 26 novembre 2010 portant ouverture de la pêche à pied des coques à titre professionnel sur les gisements de en baie de Somme (département de la Somme) ;
Vu l'arrêté du préfet de la Somme du 18 mai 2005 portant classement de salubrité des zones de production et des zones de reparcage des coquillages vivants ;
Vu l'arrêté du préfet de la Somme du 2 novembre 2005 modifié portant conditions d'attribution du permis de pêche à pied professionnelle dans le département de la Somme ;
Considérant d'une part l'état des stocks de coques en baie de Somme Sud présenté par le GEMEL et d'autre part les demandes répétées du Comité régional des pêches et des élevages marins, des pêcheurs et des acheteurs eu égard aux conditions de pêche sur les gisements situés en baie de Somme Sud ;
Considérant que l'ouverture sur une seule journée de ces gisements vise à permettre d'envoyer deux camions de coques en Espagne. Communes aux acheteurs, ces quantités permettront d'établir une analyse sur l'opportunité d'ouvrir le gisement pendant une plus longue période au cours du mois de février. Cette analyse sera transmise dans les meilleurs délais par les acheteurs aux autorités compétentes en vue de la rédaction éventuelle d'un nouvel arrêté d'ouverture de gisement.
Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais ;

ARRÊTE

Article 1er : lieu et date d'ouverture

La pêche à pied des coques à titre professionnel est autorisée le mardi 25 janvier 2011 sur les gisements situés en baie de Somme sud (Le Hourdel, commune de Cayeux – zone de salubrité 80-04 classée en « C ») ;

La pêche est autorisée pour la basse mer de 10h14

La pêche à pied des coques sur les autres gisements situés dans les départements du Pas-de-Calais et de la Somme demeure interdite.

La pêche à pied professionnelle est autorisée sur une seule marée par jour.

Article 2 : conditions d'exercice de la pêche à pied à titre professionnel

Seuls les pêcheurs titulaires d'un permis de pêche à pied et d'une licence "coques" sont autorisés à ramasser les coques. La licence devra être revêtue du timbre "2010" (campagne 2010/2011). Le pêcheur doit être en mesure de présenter son permis de pêche à tout agent chargé de la police des pêches maritimes.

La taille minimale de capture des coques autorisée est de 30 mm. Les coques doivent être triées sur le lieu de pêche. Les coques n'atteignant pas la taille marchande fixée doivent être rejetées immédiatement sur le gisement.

Les seuls engins autorisés sont la pelle, la griffe à dents, le râteau et la «venette», maniés à la main et de dimensions réglementaires.

Le point de remontée des coques est fixé pour la baie de Somme sud, à la pointe du Hourdel (commune de Cayeux). Le chargement des camions s'effectuera sur le parking adjacent.

Les pêcheurs doivent être présents au moment de la première vente.

Les intermédiaires doivent être inscrits au registre du commerce au titre de l'exercice d'une activité commerciale dans le domaine des coquillages vivants et justifier que les coques sont destinées à un établissement de traitement agréé.

Chaque lot de coques quittant le gisement doit être accompagné d'un bon de transport indiquant l'origine des coquillages et leur destination (notamment quantité, date de pêche, nom et adresse de l'établissement destinataire ainsi que numéro d'agrément et activité).

Les pêcheurs et les acheteurs doivent prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer la propreté des lieux de débarquement et le respect du milieu naturel. Aucun déchet ni produit de la pêche ne peut être abandonné sur le littoral ou sur le parking. Les produits de la pêche abandonnés seront appréhendés et détruits. Par ailleurs, les pêcheurs sont également tenus de respecter la végétation littorale en évitant de la piétiner ou de rouler dessus.

Article 3 : quantités pouvant être pêchées

La récolte autorisée quantitativement est fixée à 96 kg bruts par pêcheur titulaire d'un permis « 2010 » et par jour. Les coques devront être réparties dans 3 sacs de 32 kg au maximum portant chacun une étiquette fournie par le comité régional des pêches complétée avec les nom, prénom et numéro de licence du pêcheur.

Aucune tolérance de dépassement ne sera acceptée.

Les coques remontées dans des contenants autres que des sacs ou dans des sacs non identifiés seront remises immédiatement sur le gisement ou vendues au profit du Trésor public si les conditions de marée ne permettent pas la réimmersion.

Les pêcheurs sont soumis à l'obligation de déclaration mensuelle de leur production selon le modèle prévu par le décret du 11 mai 2001 susvisé.

Article 4 : circulation

Seuls les tracteurs titulaires d'une dérogation à l'interdiction de circulation sur le domaine public maritime pourront accéder aux gisements. Ils devront rester stationnés à proximité des gisements. En aucun cas, les tracteurs ne pourront rouler sur les coques. Le propriétaire d'un tracteur ne respectant pas cette limite se verra retirer le droit d'utiliser son tracteur sur le domaine public maritime.

Article 5 : conditions d'exercice de la pêche à pied à titre de loisir

La pêche de loisir n'est pas autorisée en Baie de Somme sud compte tenu du classement de salubrité de la zone de production en question.

Article 6 : Les infractions au présent arrêté sont réprimées par l'article 5 du décret n° 2001-426 du 11 mai 2001 et le livre IX du code rural et de la pêche maritime susvisés.

Article 7 : Le sous-Préfet d'Abbeville, les directeurs départementaux des territoires et de la mer du Pas-de-Calais et de la Somme, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Le Havre, le 24 janvier 2011

Pour le préfet de la région Haute-Normandie et par délégation,

Le directeur interrégional de la Mer

Laurent COURCOL

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE PICARDIE

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON

N° FINESS : 02 000 2168

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 22 avril 2009 avec prise d'effet à compter du 1er mars 2008,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 7 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement formulé le 8 juillet 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public sis 2, rue Pomparde 02 460 LA FERTE-MILON sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférentes à l'exploitation courante	40 153,68 €		492 234 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	451 428,14 €	30 000 €	
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	652,18 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	492 234 €		492 234 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON est fixée à 492 234 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 32,61 €

GIR 3 et 4 = 26,66 €

GIR 5 et 6 = 20,71 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 41 019,50 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur de l'EHPAD public de LA FERTE-MILON sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 21 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL

N° FINESS : 02 000 202 8

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 1er décembre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er juillet 2005,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 9 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement formulé le 9 juillet 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Charles Lefèvre » sis place du Général de Gaulle 02 520 FLAVY-LE-MARTEL sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	54 410 €		564 817 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	475 766,60 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	34 640,40 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	564 817 €		564 817 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL est fixée à 565 681,60 € à compter du 1er janvier 2010, étant précisé que la dotation intègre un déficit de 864,60 € constaté au compte administratif 2008.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement

d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 35,01 €

GIR 3 et 4 = 26,76 €

GIR 5 et 6 = 18,51 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 47 140,13 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur de l'EHPAD « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 21 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL

N° FINESS : 02 000 202 8

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 10 septembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 1er décembre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er juillet 2005,

Vu l'arrêté n° DROS-2010-172 du 21 juillet 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes public « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010 et afin de prendre en considération la revalorisation du forfait journalier de transport de l'accueil de jour, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Charles Lefèvre » sis place du Général de Gaulle 02 520 FLAVY-LE-MARTEL sont révisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	56 760 €		567 167 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	475 766,60 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	34 640,40 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	567 167 €		567 167 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL est révisée à 568 031,60 € à compter du 1er janvier 2010, étant précisé que la dotation intègre un déficit de 864,60 € constaté au compte administratif 2008.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL sont révisés comme suit à compter du 1er octobre 2010 :

GIR 1 et 2 = 35,13 €

GIR 3 et 4 = 26,88 €

GIR 5 et 6 = 18,63 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisé à 47 335,96 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur de l'EHPAD « Charles Lefèvre » de FLAVY-LE-MARTEL sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 21 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de VENDEUIL

N° FINESS : 020 002 044

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 29 juin 2004 avec prise d'effet à compter du 1er juillet 2004,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 7 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement formulé le 9 juillet 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public sis 39, rue Saint-Jean 02 800 VENDEUIL sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	46 328,60 €		447 602 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	384 979 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	16 294,40 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	447 602 €		447 602 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de VENDEUIL est fixée à 447 602 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de VENDEUIL sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 31,92 €

GIR 3 et 4 = 24,95 €

GIR 5 et 6 = 18,28 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 37 300,16 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la directrice de l'EHPAD public de VENDEUIL sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 21 juillet 2010

La Directrice de la Protection et
de la Promotion de la Santé
Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Frédéric Vieville » de CHEVRESIS-MONCEAU

N° FINESS : 02 000 2127

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 18 mars 2010 avec prise d'effet à compter du 1er juillet 2009

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 7 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement formulé le 7 juillet 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Frédéric Vieville » sis 3, rue de la place 02 270 CHEVRESIS-MONCEAU sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1 : Dépenses Afférente à l'exploitation courante	60 290,50 €		586 461 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	518 521,61 €		
	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	7 648,89 €		
Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	585 184 €		586 461 €
	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	1 277 €		
	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHEVRESIS-MONCEAU est fixée à 585 184 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHEVRESIS-MONCEAU sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 28,30 €

GIR 3 et 4 = 23,00 €

GIR 5 et 6 = 17,39 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 48 765,33 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN.

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le Directeur de l'EHPAD public de CHEVRESIS-MONCEAU sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 21 juillet 2010

La Directrice de la Protection et
de la Promotion de la Santé
Marie-Hélène BIDAUD

**Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement
soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « La
Jouvence Castel » de FLAVY-LE-MARTEL**

N° FINESS : 02 000 398 4

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 18 novembre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er octobre 2005,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 12 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement formulé le 16 juillet 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « La Jouvence Castel » sis rue Roosevelt 02 520 FLAVY-LE-MARTEL sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	22 602 €		420 414,19 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	387 540,19 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	10 272 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	420 414,19 €		420 414,19 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « La Jouvence Castel » de FLAVY-LE-MARTEL est fixée à 420 414,19 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « La Jouvence Castel » de FLAVY-LE-MARTEL sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 35,99 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 35 034,51 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la directrice de l'EHPAD privé « La Jouvence Castel » de FLAVY-LE-MARTEL sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 26 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Les Millésimes » de BRASLES

N° FINESS : 02 000 450 3

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 1er février 2010 avec prise d'effet à compter du 1er octobre 2009,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 9 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu le désaccord de l'établissement en date du 16 juillet 2010,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Les Millésimes » de BRASLES sis 967, route de Verdilly 02 400 BRASLES sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	112 173 €		1 330 226 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 218 053 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	0 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	1 330 226 €		1 330 226 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Les Millésimes » de BRASLES est fixée à 1 330 226 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Les Millésimes » de BRASLES sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 34,02 €

GIR 3 et 4 = 26,15 €

GIR 5 et 6 = 18,29 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 110 852,16 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la directrice de l'EHPAD « Les Millésimes » de BRASLES sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Les Portes de Champagne » de CHEZY-SUR-MARNE

N° FINESS : 02 000 400 8

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 18 octobre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er octobre 2005,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 9 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Les Portes de Champagne » sis 17-25, Grande rue 02 570 CHEZY-SUR-MARNE sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	67 210 €		685 248 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	601 683 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	16 355 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	685 248 €		685 248 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Les Portes de Champagne » de CHEZY-SUR-MARNE est fixée à 685 248 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Les Portes de Champagne » de CHEZY-SUR-MARNE sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 25,62 €

GIR 3 et 4 = 21,18 €

GIR 5 et 6 = 16,78 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 57 104 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur de l'EHPAD « Les Portes de Champagne de CHEZY-SUR-MARNE sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Les Tilleuls » de NEUILLY-SAINT-FRONT

N° FINESS : 02 000 225 9

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 22 janvier 2008 avec prise d'effet à compter du 1er décembre 2007,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 12 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Les Tilleuls » sis 02 470 NEUILLY-SAINT-FRONT sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférentes à l'exploitation courante	36 814,18 €		377 321 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	337 452,58 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	3 054,24 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	377 321 €		377 321 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Les Tilleuls » de NEUILLY-SAINT-FRONT est fixée à 377 321 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Les Tilleuls » de NEUILLY-SAINT-FRONT sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 31,90 €

GIR 3 et 4 = 24,86 €

GIR 5 et 6 = 17,56 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 31 443,41 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la Directrice de l'EHPAD de NEUILLY-SAINT-FRONT sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et
de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Notre Dame » de SAINT-QUENTIN

N° FINESS : 02 000 393 5

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 21 décembre 2004 avec prise d'effet à compter du 1er juillet 2004,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 12 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Notre Dame » sis 4, rue Antoine Lécuyer 02 100 SAINT-QUENTIN sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférentes à l'exploitation courante	22 500 €		252 019 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	226 749 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	2 770 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	252 019 €		252 019 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Notre Dame » de SAINT-QUENTIN est fixée à 252 019 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Notre Dame » de SAINT-QUENTIN sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 20,83 €

GIR 3 et 4 = 16,37 €

GIR 5 et 6 = 11,91 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 21 001,58 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un

mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le Directeur de l'EHPAD « Notre Dame » de SAINT-QUENTIN sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Paul Claudel » de FERE-EN-TARDENOIS

N° FINESS : 02 000 728 2

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 18 février 2008 avec prise d'effet à compter du 1er décembre 2007,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 9 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement en date du 16 juillet 2010,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Paul Claudel » sis rue Rollequin 02 130 FERE-EN-TARDENOIS sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	93 920 €		1 116 236 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 022 316 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	0 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	1 116 236 €		1 116 236 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Paul Claudel » de FERE-EN-TARDENOIS est fixée à 1 116 236 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Paul Claudel » de FERE-EN-TARDENOIS sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 37,60 €

GIR 3 et 4 = 30,54 €

GIR 5 et 6 = 24,03 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 93 019,66 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un

mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la directrice de l'EHPAD Résidence ORPEA « Paul Claudel » de FERE-EN-TARDENOIS sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE

N° FINESS : 02 000 211 9

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 21 février 2003 avec prise d'effet à compter du 1er mars 2003,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 9 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public sis 4 bis, rue de l'école 02 310 CHARLY-SUR-MARNE sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	64 671,06 €		560 014 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	430 696,58 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	64 646,36 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	560 014 €		560 014 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE est fixée à 560 014 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de CHARLY-SUR-MARNE sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 26,73 €

GIR 3 et 4 = 22,85 €

GIR 5 et 6 = 18,82 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 46 667,83 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un

mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur de l'EHPAD de CHARLY-SUR-MARNE sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Château de la Source » de NOGENT L'ARTAUD

N° FINESS : 02 000 924 7

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 18 février 2008 avec prise d'effet à compter du 1er décembre 2007,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 9 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Château de la Source » sis place du marché 02 310 NOGENT L'ARTAUD sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	77 174,85 €		549 387 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	466 033,29 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	6 178,86 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	549 387 €		549 387 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Château de la Source » de NOGENT L'ARTAUD est fixée à 549 387 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Château de la Source » de NOGENT L'ARTAUD sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 23,72 €

GIR 3 et 4 = 18,48 €

GIR 5 et 6 = 14,18 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 45 782,25 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur de l'EHPAD « Château de la Source » de NOGENT L'ARTAUD sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics gérés par le Centre Intercommunal d'action sociale de la Communauté de Communes de CONDE-EN-BRIE

N° FINESS : 02 001 276 1

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 30 juillet 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 29 décembre 2003 avec prise d'effet à compter du 1er novembre 2003,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 9 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics gérés par le Centre Intercommunal d'action sociale de la Communauté de Communes de CONDE-EN-BRIE sis 5, rue de Chaury 02 330 CONDE-EN-BRIE sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	34 246 €		772 460 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	735 020 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	3 194 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	772 460 €		772 460 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) gérés par le Centre Intercommunal d'action sociale de la Communauté de Communes de CONDE-EN-BRIE est fixée à 772 460 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) gérés par le Centre Intercommunal d'action sociale de la Communauté de Communes de CONDE-EN-BRIE sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 31,22 €

GIR 3 et 4 = 23,78 €

GIR 5 et 6 = 16,33 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 64 371,66 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le Président de la Communauté de Communes de CONDE-EN-BRIE sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et
de la Promotion de la Santé
Marie-Hélène BIDAUD

**Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement
soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public
annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN**

N° FINESS : 02 000 458 6

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 29 décembre 2004 avec prise d'effet à compter du 1er janvier 2004,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 15 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement formulé le 23 juillet 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN sis, rue Michel de l'Hospital 02 100 SAINT-QUENTIN sont autorisées comme suit :

	Chapitres	Montant en €	dont CNR	Total en €
Dépenses	Titre 1 : Charges de personnel	2 450 000 €		2 612 511 €
	Titre 2 : Charges à caractère médical	122 057 €		
	Titres 3 : Charges à caractère hôtelier et général	20 454 €		
	Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, Financières et exceptionnelles	20 000 €		
Recettes	Titre 1 : Produits afférents aux soins	2 612 511 €		2 612 511 €
	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance	0 €		
	Titre 3 : Produits de l'hébergement	0 €		
	Groupe 4 : Autres produits	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN est fixée à 2 681 097,58 € à compter du 1er janvier 2010, étant précisé que la dotation intègre le déficit de 68 586,58 € constaté au compte administratif 2008.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 47,84 €

GIR 3 et 4 = 38,03 €

GIR 5 et 6 = 28,15 €

Forfait journalier (pensionnaires de – de 60 ans) : 41,18 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 223 424,79 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur du Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Euphémie Derche » d'ETREILLERS

N° FINESS : 02 000 215 0

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 22 avril 2009 avec prise d'effet à compter du 1er novembre 2008,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 9 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Euphémie Derche » sis 45, avenue du Général de Gaulle 02 590 ETREILLERS sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1 : Dépenses Afférente à l'exploitation courante	28 126 €		337 006 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	307 284,36 €		
	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	1 595,64 €		
Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	337 006 €		337 006 €
	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Euphémie Derche » d'ETREILLERS est fixée à 337 006 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Euphémie Derche » d'ETREILLERS sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 35,66 €

GIR 3 et 4 = 27,72 €

GIR 5 et 6 = 19,78 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 28 083,83 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la Directrice de l'EHPAD « Euphémie Derche » d'ETREILLERS sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 28 juillet 2010
La Directrice de la Protection et
de la Promotion de la Santé
Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Maison de Pommery » d'ETREILLERS

N° FINESS : 02 000 394 3

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 31 décembre 2002 avec prise d'effet à compter du 1er décembre 2002,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 10 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Maison de Pommery » sis 1, Hameau de Pommery 02 590 ETREILLERS sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	44 900 €		596 109 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	459 253 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	91 956 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	594 209 €		596 109 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	1 900 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Maison de Pommery » d'ETREILLERS est fixée à 594 167,29 € à compter du 1er janvier 2010, étant précisé que la dotation globale prend en considération l'excédent de 41,71 € constaté au compte administratif 2008.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Euphémie Derche » d'ETREILLERS sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 42,85 €

GIR 3 et 4 = 34,35 €

GIR 5 et 6 = 25,91 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 49 513,94 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le Directeur de l'EHPAD « Maison de Pommery » d'ETREILLERS sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 29 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY

N° FINESS : 02 000 469 3

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 15 décembre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er janvier 2006,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 13 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'absence de réponse de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU THIERRY sis, route de Verdilly 02 405 CHATEAU-THIERRY sont autorisées comme suit :

	Chapitres	Montant en €	dont CNR	Total en €
Dépenses	Titre 1 : Charges de personnel	2 275 957,40 €		2 594 163 €
	Titre 2 : Charges à caractère médical	295 100 €		
	Titres 3 : Charges à caractère hôtelier et général	1 500 €		
	Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, Financières et exceptionnelles	21 605,60 €		
Recettes	Titre 1 : Produits afférents aux soins	2 594 163 €		2 594 163 €
	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance	0 €		
	Titre 3	0 €		
	Groupe 4	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY est fixée à 2 594 163 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 37,45 €

GIR 3 et 4 = 31,35 €

GIR 5 et 6 = 24,87 €

Forfait journalier (pensionnaires de – de 60 ans) : 34,14 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 216 180,25 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur du Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 29 juillet 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Quentin de la Tour » de SAINT-QUENTIN

N° FINESS : 02 000 729 0

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 23 décembre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er novembre 2005,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 20 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement en date du 26 juillet 2010,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Quentin de la Tour » sis rue Georges Pompidou 02 100 SAINT-QUENTIN sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	66 769,08 €		816 275 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	749 505,92 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	0 €		
Recettes	Groupe 1: produits de la tarification	816 275 €		816 275 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Quentin de la Tour » de SAINT-QUENTIN est fixée à 854 782,97 € à compter du 1er janvier 2010 étant précisé que la dotation prend en compte le déficit constaté au compte administratif 2008 pour un montant de 38 507,97 €.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence ORPEA « Quentin de la Tour » de SAINT-QUENTIN sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 36,49 €

GIR 3 et 4 = 28,11 €

GIR 5 et 6 = 19,73 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 71 231,91 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la Directrice de l'EHPAD privé Résidence ORPEA « Quentin de la Tour » de SAINT-QUENTIN sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 3 août 2010

La Directrice de la Protection et

de la Promotion de la Santé

Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON

N° FINESS : 02 000 2168

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 22 avril 2009 avec prise d'effet à compter du 1er mars 2008,

Vu l'arrêté n° DROS-2010-162 du 21 juillet 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public sis 2, rue Pomparde 02 460 LA FERTE-MILON sont révisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1 : Dépenses Afférente à l'exploitation courante	40 153,68 €		525 243 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	451 428,14 €	30 000 €	
	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	33 661,18 €	33 009 €	
Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	525 243 €		525 243 €
	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON est révisée à 525 243 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON sont révisés comme suit à compter du 1er octobre 2010 :

GIR 1 et 2 = 34,62 €

GIR 3 et 4 = 28,67 €

GIR 5 et 6 = 22,72 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisée à 43 770,25 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur de l'EHPAD public de LA FERTE-MILON sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 27 septembre 2010
La Directrice Générale Adjointe,
Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Frédéric Vieville » de CHEVRESIS-MONCEAU

N° FINESS : 02 000 2127

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 10 septembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 18 mars 2010 avec prise d'effet à compter du 1er juillet 2009

Vu l'arrêté n°DROS-2010-161 du 21 juillet 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Frédéric Vieville » de CHEVRESIS-MONCEAU

Vu la demande de l'établissement en date du 11 août 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Frédéric Vieville » sis 3, rue de la place 02 270 CHEVRESIS-MONCEAU sont révisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	85 290,50 €	25 000 €	636 461 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	543 521,61 €	25 000 €	
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	7 648,89 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	635 184 €		636 461 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	1 277 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHEVRESIS-MONCEAU est révisée à 635 184 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHEVRESIS-MONCEAU sont révisés comme suit à compter du 1er octobre 2010 :

GIR 1 et 2 = 30,46 €

GIR 3 et 4 = 25,15 €

GIR 5 et 6 = 19,54 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisée à 52 932 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN.

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le Directeur de l'EHPAD public de CHEVRESIS-MONCEAU sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 13 octobre 2010

La Directrice Générale Adjointe

Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN

N° FINESS : 02 000 458 6

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 10 septembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 29 décembre 2004 avec prise d'effet à compter du 1er janvier 2004,

Vu l'arrêté n°DROS-2010 n°261 du 28 juillet 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de soins de l'établissement pour personnes âgées dépendantes public annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, et afin de prendre en considération la revalorisation du forfait journalier de transport de l'accueil de jour, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN sis, rue Michel de l'Hospital 02 100 SAINT-QUENTIN sont révisées comme suit :

	Chapitres	Montant en €	dont CNR	Total en €
Dépenses	Titre 1 : Charges de personnel	2 450 000 €		2 619 562 €
	Titre 2 : Charges à caractère médical	122 057 €		
	Titres 3 : Charges à caractère hôtelier et général	20 454 €		
	Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, Financières et exceptionnelles	27 051 €		
Recettes	Titre 1 : Produits afférents aux soins	2 619 562 €		2 619 562 €
	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance	0 €		
	Titre 3 : Produits de l'hébergement	0 €		
	Groupe 4 : Autres produits	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN est révisée à 2 688 148,58 € à compter du 1er janvier 2010, étant précisé que la dotation intègre le déficit de 68 586,58 € constaté au compte administratif 2008.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN sont révisés comme suit à compter du 1er octobre 2010 :

GIR 1 et 2 = 47,95 €

GIR 3 et 4 = 38,14 €

GIR 5 et 6 = 28,26 €

Forfait journalier (pensionnaires de – de 60 ans) : 41,29 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisée à 224 012,38 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur du Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 19 octobre 2010
La Directrice Générale Adjointe
Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON

N° FINESS : 02 000 2168

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 22 avril 2009 avec prise d'effet à compter du 1er mars 2008,

Vu l'arrêté n° DROS-2010 du 27 septembre 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public sis 2, rue Pomparde 02 460 LA FERTE-MILON sont révisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	120 153,68 €	80 000 €	825 243 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	651 428,14 €	230 000 €	
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	53 661,18 €	53 009 €	
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	825 243 €		825 243 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON est révisée à 825 243 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de LA FERTE-MILON sont révisés comme suit à compter du 1er novembre 2010 :

GIR 1 et 2 = 52,89 €

GIR 3 et 4 = 46,94 €

GIR 5 et 6 = 40,99 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisée à 68 770,25 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un

mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la Directrice intérimaire de l'EHPAD public de LA FERTE-MILON sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 27 octobre 2010

La Directrice Générale Adjointe,

Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN

N° FINESS : 02 001 263 9

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 2 avril 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 23 décembre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er août 2005,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 20 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu le désaccord de l'établissement en date du 21 juillet 2010,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » sis 12, rue Camille Desmoulins 02 100 SAINT-QUENTIN sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	64 500 €		1 570 771,45 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 421 110,07 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	85 161,38 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	1 526 986 €		1 570 771,45 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	43 785,45 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN est fixée à 1 526 986 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Temps de Vie » sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 30,56 €

GIR 3 et 4 = 24,82 €

GIR 5 et 6 = 19,08 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 127 248,83 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la Directrice de l'EHPAD « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 3 août 2010
La Directrice de la Protection et
de la Promotion de la Santé
Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence « Tiers Temps » de SAINT-QUENTIN

N° FINESS : 02 000 907 2

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 30 juillet 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 22 avril 2009 avec prise d'effet à compter du 1er mars 2008,

Vu la proposition de notification budgétaire transmise par l'autorité de tarification et reçue le 8 juillet 2010 par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Vu l'accord de l'établissement formulé le 29 juillet 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence « Tiers Temps » sis 27, rue d'Isles 02 100 SAINT-QUENTIN sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférentes à l'exploitation courante	71 828,45 €		853 557 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	774 591,05 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	7 137,50 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	853 557 €		853 557 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence « Tiers Temps » de SAINT-QUENTIN est fixée à 853 557 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé Résidence « Tiers Temps » de SAINT-QUENTIN sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2010 :

GIR 1 et 2 = 48,09 €

GIR 3 et 4 = 40,76 €

GIR 5 et 6 = 33,43 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est fixé à 71 129,75 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la Directrice de l'EHPAD privé Résidence « Tiers Temps » de SAINT-QUENTIN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 6 Août 2010
La Directrice Générale Adjointe
Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE

N° FINESS : 02 000 211 9

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 10 septembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 21 février 2003 avec prise d'effet à compter du 1er mars 2003,

Vu l'arrêté n°DROS-2010-275 du 28 juillet 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE

Vu la demande de l'établissement en date du 28 juillet 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public sis 4 bis, rue de l'école 02 310 CHARLY-SUR-MARNE sont révisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	64 171,06 €		585 752 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	456 934,58 €	25 738 €	
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	64 646,36 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	585 752 €		585 752 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE est révisée à 585 752 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de CHARLY-SUR-MARNE sont révisés comme suit à compter du 1er octobre 2010 :

GIR 1 et 2 = 27,89 €

GIR 3 et 4 = 24,02 €

GIR 5 et 6 = 19,99 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisée à 48 812,66 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratif de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur de l'EHPAD de CHARLY-SUR-MARNE sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 13 octobre 2010

La Directrice Générale Adjointe

Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY

N° FINESS : 02 000 469 3

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 10 septembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 15 décembre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er janvier 2006,

Vu l'arrêté n°DROS-2010-305 du 29 juillet 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY

Vu la demande de l'établissement,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU THIERRY sis, route de Verdilly 02 405 CHATEAU-THIERRY sont révisées comme suit :

	Chapitres	Montant en €	dont CNR	Total en €
Dépenses	Titre 1 : Charges de personnel	2 275 957,40 €		2 886 377 €
	Titre 2 : Charges à caractère médical	576 000 €	280 900 €	
	Titres 3 : Charges à caractère hôtelier et général	12 814 €	11 314 €	
	Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, Financières et exceptionnelles	21 605,60 €		
Recettes	Titre 1 : Produits afférents aux soins			2 886 377 €
	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance	0 €		
	Titre 3 : Produits de l'hébergement	0 €		
	Groupe 4 : Autres produits	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY est révisée à 2 886 377 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) annexé au Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY sont révisés comme suit à compter du 1er octobre 2010 :

GIR 1 et 2 = 41,30 €

GIR 3 et 4 = 35,20 €

GIR 5 et 6 = 28,72 €

Forfait journalier (pensionnaires de – de 60 ans) : 37,98 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisé à 240 531,41 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN.

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Monsieur le directeur du Centre Hospitalier de CHATEAU-THIERRY sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 27 octobre 2010
La Directrice Générale Adjointe
Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN

N° FINESS : 02 001 263 9

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 10 septembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 23 décembre 2005 avec prise d'effet à compter du 1er août 2005,

Vu l'arrêté n° DROS-2010-313 du 3 août 2010 relatif à la fixation de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN,

Vu la visite de conformité de l'accueil de jour destiné à accueillir des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, en date du 4 novembre 2010,

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » sis 46, rue Georges Pompidou 02 100 SAINT-QUENTIN sont révisées comme suit, afin de prendre en considération l'ouverture d'un accueil de jour de 6 places, destiné à accueillir des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférente à l'exploitation courante	64 500 €		1 581 921,45 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 432 260,07 €		
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	85 161,38 €		
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	1 538 136 €		1 581 921,45 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	43 785,45 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) privé « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN est révisée à 1 538 136 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Temps de Vie » sont révisés comme suit à compter du 1er novembre 2010 :

GIR 1 et 2 = 30,76 €

GIR 3 et 4 = 25,02 €

GIR 5 et 6 = 19,28 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisé à 128 178 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la Directrice de l'EHPAD « Temps de Vie » de SAINT-QUENTIN sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 17 novembre 2010

La Directrice Générale Adjointe

Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE

N° FINESS : 02 000 211 9

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 10 septembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 21 février 2003 avec prise d'effet à compter du 1er mars 2003,

Vu l'arrêté n°DROS-2010-275 du 13 octobre 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE

Vu la demande de l'établissement en date du 8 novembre 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public sis 4 bis, rue de l'école 02 310 CHARLY-SUR-MARNE sont révisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1: Dépenses Afférentes à l'exploitation courante	64 171,06 €		697 573,61 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	456 934,58 €	25 738 €	
	Groupe 3: Dépenses afférentes à la structure	176 467,97 €	111 821,61 €	
Recettes	Groupe 1: Produits de la tarification	697 573,61 €		697 573,61 €
	Groupe 2: Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3: Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de CHARLY-SUR-MARNE est révisée à 697 573,61 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de CHARLY-SUR-MARNE sont révisés comme suit à compter du 1er décembre 2010 :

GIR 1 et 2 = 32,96 €

GIR 3 et 4 = 29,09 €

GIR 5 et 6 = 25,06 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisée à 58 131,13 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la directrice par intérim de l'EHPAD de CHARLY-SUR-MARNE sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 6 décembre 2010

La Directrice Générale Adjointe

Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté n° DROS - 2010 relatif à la révision de la dotation globale de financement soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Les Tilleuls » de NEUILLY-SAINT-FRONT

N° FINESS : 02 000 225 9

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 relative au financement de la sécurité sociale pour 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé

Vu la décision du 10 septembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie

Vu la convention tripartite pour l'amélioration de la qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes signée le 22 janvier 2008 avec prise d'effet à compter du 1er décembre 2007,

Vu la demande de l'établissement en date du 15 novembre 2010

Considérant le montant limitatif de la dotation régionale,

Sur proposition de Madame la Directrice de la Régulation et de l'Offre de Santé

ARRÊTE

Article 1er : Pour l'exercice budgétaire 2010, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la section tarifaire « soins » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Les Tilleuls » sis 02 470 NEUILLY-SAINT-FRONT sont révisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Dont CNR	total en €
Dépenses	Groupe 1 : Dépenses Afférente à l'exploitation courante	36 814,18 €		420 321 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	360 452,58 €	23 000 €	
	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	23 054,24 €	20 000 €	
Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	420 321 €		420 321 €
	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €		
	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0 €		

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement « soins », de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public « Les Tilleuls » de NEUILLY-SAINT-FRONT est révisée à 420 321 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 3 : Eu égard au montant de la dotation globale « soins » notifiée à l'article précédent, et aux modalités de calcul des tarifs journaliers fixées par le décret n°99-316 du 26 avril 1999 modifié, les tarifs journaliers afférents aux soins de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Les Tilleuls » de NEUILLY-SAINT-FRONT sont révisés comme suit à compter du 1er décembre 2010 :

GIR 1 et 2 = 35,09 €

GIR 3 et 4 = 28,05 €

GIR 5 et 6 = 20,75 €

Article 4 : La dotation globale de financement « soins » est versée par douzième ; la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement « soins » est révisé à 35 026,75 € à compter du 1er janvier 2010.

Article 5 : les recours contentieux contre le présent arrêté sont portés en premiers ressort devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Immeuble « Le Thiers », 4 rue Piroux- C.O. 071 – 54 035 NANCY Cedex) dans le délai franc d'un

mois à compter de la date de sa publication et, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera envoyée à l'établissement et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de SAINT-QUENTIN

Article 7 : le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Picardie et du Département de l'Aisne ;

Article 8 : Monsieur Le Directeur Général de l'ARS et Madame la Directrice de l'EHPAD de NEUILLY-SAINT-FRONT sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 6 décembre 2010

La Directrice Générale Adjointe,

Françoise VAN RECHEM

Objet : Objet : Arrêté DROS n° 2010-677 relatif à la modification du parc automobile de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCES ARS » (Dury) liée à la transformation d'un agrément de véhicule sanitaire léger en agrément ambulance.

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6311-1 à L.6313-1 et R.6312-1 à R.6314-6 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;

Vu la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires terrestres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 mars 1995 portant agrément de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCES ARS » sous le numéro 80-189 ;

Vu la lettre de demande de transformation d'agrément de véhicule sanitaire léger, immatriculé 4 105 XH 80 en agrément ambulance présentée par l'entreprise « AMBULANCE ARS » gérée par Mme REUSSE ;

ARRÊTE

Article 1er : L'agrément de l'entreprise de transports sanitaires ci-dessous désignée :

« SARL AMBULANCE ARS » Gérante : Mme REUSSE 44 bis route d'Amiens 80480 DURY, agrément : 80-189 est modifié à compter du 16 novembre 2010

Article 2 : Le parc automobile de l'entreprise susmentionnée est modifié comme suit, à compter du 16 novembre 2010, avec utilisation d'un véhicule de prêt pendant un mois, une ambulance FORD TRANSIT immatriculée 7 745 TZ 61 :

-ASSU : 1

-Ambulance : 3

-V.S.L. : 5

Article 3 : Les caractéristiques de l'entreprise inscrite sur la liste départementale des entreprises de transports sanitaires agréées sous le n° 80-189 font l'objet de la fiche annexée au présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

1) d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie, sise 52, rue Daire 80037 Amiens

2) d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la santé et des sports

3) d'un recours contentieux devant le tribunal administratif sis 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.

4) En cas de recours gracieux ou hiérarchique, le recours contentieux peut être présenté dans un délai franc de deux mois après la notification d'une décision expresse ou implicite de rejet.

Article 5 : La Directrice générale adjointe de l'agence régionale de santé de Picardie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée, aux caisses chargées du versement des ressources d'assurance maladie, à l'association de transports sanitaires d'urgence de la Somme, au service d'aide médicale urgente de la Somme, et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Fait à Amiens, le 23 décembre 2010

Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,

La Directrice générale adjointe,

Françoise VAN RECHEM

ANNEXE

ANNEXE à l'ARRETE DROS 2010-677 du 23 décembre 2010 relatif à la modification du parc automobile de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE ARS » liée à la transformation d'un agrément VSL en agrément ambulance.

VEHICULES :

ASSU :

CITROEN JUMPER : AC-563-LK

Ambulance :

RENAULT TRAFIC : 2 072 XR 80

RENAULT TRAFIC : 305 XE 80

MERCEDES BENZ VITO : BE-961-JQ

VSL :

SEAT EXEO : BD-117-TC

RENAULT MEGANE : 4111 XH 80

RENAULT SCENIC : 8221 XL 80

CITROEN PICASSO : AS-983-HN

CITROEN PICASSO : AW-766-NG

EQUIPAGE :

BOURGEOIS David : CCA

CASTANER Valérie : CCA

CORROYER Dominique : CCA

DUCHAUSOY Jean-Christophe : CCA

FOURNIER Michel : CCA

MACREZ Pascale : CCA

MAJOROS Dominique : CCA

PERREIRA Georges : CCA

DIEU Philippe : DEA

BOULET Eric : BNS

DEMARSY Géraldine : BNS

REUSSE Sylvie : BNS

VILBERT Jean-Marie : BNS

LE SENECHAL Johan : AFPS

MOKTARI Véronique : AFPS

Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,

La Directrice générale adjointe,

Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté DROS n° 2010-696 relatif à la modification du parc automobile de l'entreprise de transports sanitaires « SOS AMBULANCES DOULLENS SARL » (DOULLENS) liée à l'achat d'une autorisation de circuler à la SARL « AMBULANCE DELAHAYE » à CAYEUX SUR MER

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6311-1 à L.6313-1 et R.6312-1 à R.6314-6 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;

Vu la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires terrestres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2007 portant agrément de l'entreprise de transports sanitaires SARL « SOS AMBULANCES DOULLENS » sous le numéro 80-251 ;

Vu la lettre du 23 novembre 2010 de la SARL « AMBULANCE DELAHAYE » informant l'Agence Régionale de Santé de la vente d'une autorisation de circuler d'un VSL, sans le véhicule, à la SARL « SOS AMBULANCES DOULLENS » gérée par Mme HOFLACK et de la demande de transformation d'agrément de VSL en agrément ambulance présentée par Mme HOFLACK ;

ARRÊTE

Article 1er : L'agrément de l'entreprise de transports sanitaires ci-dessous désignée :

SARL « SOS AMBULANCES DOULLENS » Gérante : Mme HOFLACK 159 Rue de Routequeue 80600 DOULLENS Agrément : 80-251 est modifié à compter du 24 novembre 2010

Article 2 : Le parc automobile de l'entreprise susmentionnée est modifié comme suit, à compter du 24 novembre 2010 :

-Ambulances : 2

-V.S.L. : 2

Article 3 : Les caractéristiques de l'entreprise inscrite sur la liste départementale des entreprises de transports sanitaires agréées sous le n° 80-251 font l'objet de la fiche annexée au présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

- 1) d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie, sise 52, rue Daire 80037 Amiens
- 2) d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la santé et des sports
- 3) d'un recours contentieux devant le tribunal administratif sis 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.
- 4) En cas de recours gracieux ou hiérarchique, le recours contentieux peut être présenté dans un délai franc de deux mois après la notification d'une décision expresse ou implicite de rejet.

Article 5 : La Directrice générale adjointe de l'agence régionale de santé de Picardie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée, aux caisses chargées du versement des ressources d'assurance maladie, à l'association de transports sanitaires d'urgence de la Somme, au service d'aide médicale urgente de la Somme, et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Fait à Amiens, le 31 décembre 2010

Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,
La Directrice générale adjointe,
Françoise VAN RECHEM

ANNEXE

ANNEXE à l'ARRETE DROS 2010-696 du 31 décembre 2010 relatif à la modification du parc automobile de l'entreprise de transports sanitaires « SOS AMBULANCES DOULLENS » liée à l'achat d'un agrément VSL (sans le véhicule) à la SARL « AMBULANCE DELAHAYE » et de la demande de transformation d'agrément VSL en agrément ambulance.

VEHICULES :

Ambulance :

FORD GALAXY : 8199 WV 80

CITROEN JUMPY : AE-898-PG

VSL :

CITROEN : 7745 XP 80

CITROEN : 9663 XL 80

EQUIPAGE :

HECQUET Serge : CCA

HOFLACK Charline : CCA

PETIT Colette : CCA

RIVILLON Martine : CCA

CHATELAIN Virginie : AFPS

ROUSSELLE José : AFPS

DUFOUR Fabrice : PSC1

Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,
La Directrice générale adjointe,
Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté DROS n° 2010-697 relatif à la modification du parc automobile de l'entreprise de transports sanitaires SARL « AMBULANCE DELAHAYE » (site de CAYEUX) liée à la vente d'une autorisation de circuler d'un VSL sans le véhicule à la SARL « SOS AMBULANCE DE DOULLENS » à DOULLENS

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6311-1 à L.6313-1 et R.6312-1 à R.6314-6 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;

Vu la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires terrestres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1er novembre 2003 portant agrément de l'entreprise de transports sanitaires SARL « AMBULANCE DELAHAYE » sous le numéro 80-228 ;

Vu la lettre du 23 novembre 2010 de la SARL « AMBULANCE DELAHAYE » informant l'Agence Régionale de Santé de la vente d'une autorisation de circuler d'un VSL, sans le véhicule, à la SARL « SOS AMBULANCES DOULLENS » gérée par Mme HOFLACK ;

ARRÊTE

Article 1er : L'agrément de l'entreprise de transports sanitaires ci-dessous désignée :
SARL « AMBULANCE DELAHAYE » Gérant : M. DELAHAYE 25 Avenue Paul Doumer 80410 CAYEUX SUR MER, agrément : 80-228 est modifié à compter du 24 novembre 2010

Article 2 : Le parc automobile de l'entreprise susmentionnée est modifié comme suit, à compter du 24 novembre 2010 :

-Ambulances : 2

-V.S.L. : 2

Le véhicule immatriculé 7461 WQ 80 reste la propriété de la SARL « AMBULANCE DELAHAYE » et devient véhicule de remplacement.

Article 3 : Les caractéristiques de l'entreprise inscrite sur la liste départementale des entreprises de transports sanitaires agréées sous le n° 80-228 font l'objet de la fiche annexée au présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

1) d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie, sise 52, rue Daire 80037 Amiens

2) d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la santé et des sports

3) d'un recours contentieux devant le tribunal administratif sis 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.

4) En cas de recours gracieux ou hiérarchique, le recours contentieux peut être présenté dans un délai franc de deux mois après la notification d'une décision expresse ou implicite de rejet.

Article 5 : La Directrice générale adjointe de l'agence régionale de santé de Picardie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée, aux caisses chargées du versement des ressources d'assurance maladie, à l'association de transports sanitaires d'urgence de la Somme, au service d'aide médicale urgente de la Somme, et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Fait à Amiens, le 31 décembre 2010

Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,

La Directrice générale adjointe,

Françoise VAN RECHEM

ANNEXE

ANNEXE à l'ARRETE DROS 2010-697 du 31 décembre 2010 relatif à la modification du parc automobile de la SARL « AMBULANCE DELAHAYE » à CAYEUX SUR MER liée à la vente d'un agrément VSL (sans le véhicule) à la SARL « SOS AMBULANCE DOULLENS ».

VEHICULES :

Ambulance :

PEUGEOT PARTNER : 4768 ZP 14 (en contrat de location)

RENAULT TRAFIC : AC-941-HZ

VSL :

VOLKSWAGEN PASSAT : AC-931-TD

VOLKSWAGEN PASSAT : AQ-697-HT

EQUIPAGE :

BAYARD Christophe : CCA

BELLEGLUEILLE David : CCA

CAILLEUX Thierry : CCA

DECOISY Angélique : CCA

DELAHAYE Frédéric : CCA

DELAHAYE Sylvain : CCA

DELFORGE Yves : CCA

GILLION Richard : CCA

HERBET Hervé : CCA

LAVERDURE Laurent : CCA

PARMENTIER Marc : CCA

BELBOUCHE Hélène : BNS

SUEUR Didier : BNS

CLAIRE Joanne : AFPS

DELAHAYE Loïc : AFPS

DELAHAYE Véronique : AFPS

HANRY Régis : AFPS

LEJEUNE Stéphanie : AFPS
LELEU Mathieu : AFPS
MACQUET Elisabeth (née VOISIN) : AFPS
PARMENTIER Angélique : AFPS
REQUIN Jérôme : AFPS
WATBOT Rémy : AFPS
DELETTRE Justine : PSC1
DESGARDIN Emmanuel : Auxiliaire ambulancier
POIRAUD Philippe : Auxiliaire ambulancier

Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,
La Directrice générale adjointe,
Françoise VAN RECHEM

Objet : Arrêté DROS n° 2010-741 relatif au retrait de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO » (AMIENS), délivré à Mme Chantal LIMAGNE

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6311-1 à L.6313-1 et R.6312-1 à R.6314-6 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 01/10/2002 autorisant Mme Chantal LIMAGNE à exploiter l'entreprise « AMBULANCE CASTELLANO » afin d'effectuer des transports sanitaires sous le numéro d'agrément n° 80-223 ;

Vu la lettre du 30/12/2010 de Mme LIMAGNE, gérante de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO », informant l'Agence Régionale de Santé de la vente de son fonds artisanal, de ses trois véhicules à la SARL « BOULOGNE AMBULANCES » 8 rue Théodore Baré à ROISEL (80240) représentée par M. Christophe BOULOGNE ;

Vu la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie ;

ARRÊTE

Article 1er : L'agrément n° 80-223, délivré à Mme Chantal LIMAGNE, afin d'exploiter l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO », sise 21 rue Edmond Rostand 80090 AMIENS, est retiré à compter du 1er janvier 2011. Mme LIMAGNE arrête toute activité salariée.

Article 2 : Au 1er janvier 2011, M. Christophe BOULOGNE reprendra l'activité de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO » dans les mêmes locaux, avec les mêmes véhicules et matériels ainsi que le même personnel.

Article 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

1) d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie, sise 52, rue Daire 80037 Amiens

2) d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la santé et des sports

3) d'un recours contentieux devant le tribunal administratif sis 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.

En cas de recours gracieux ou hiérarchique, le recours contentieux peut être présenté dans un délai franc de deux mois après la notification d'une décision expresse ou implicite de rejet.

Article 4 : La Directrice générale adjointe de l'agence régionale de santé de Picardie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés, aux caisses chargées du versement des ressources d'assurance maladie, à l'association de transports sanitaires d'urgence de la Somme, au service d'aide médicale urgente de la Somme, et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Fait à Amiens, le 31 décembre 2010

Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,
La Directrice générale adjointe,
Françoise VAN RECHEM

Objet : Autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « CENTRE DE BIOLOGIE OISE PICARDIE » à Beauvais (60000)

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment le livre II de la sixième partie ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 69 ;

Vu l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;
Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;
Vu l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;
Vu la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie ;
Vu l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2008 autorisant le fonctionnement du laboratoire situé au lotissement « Le Rigallois » rue Jacques Yves Cousteau à BEAUVAIS (60000) sous le numéro 60-93 de la liste des laboratoires du département de l'Oise, et portant le numéro FINESS 60 001 061 5 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 17 mars 1949 modifié autorisant le fonctionnement du laboratoire situé au 1 rue d'Agincourt à BEAUVAIS (60000) sous le numéro 60-17 de la liste des laboratoires du département de l'Oise, et portant le numéro FINESS 60 010 836 9 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 7 mai 1993 modifié autorisant le fonctionnement du laboratoire situé place René Benoist à SAINT JUST EN CHAUSSEE (60130) sous le numéro 60-66 de la liste des laboratoires du département de l'Oise, et portant le numéro FINESS 60 011 256 9 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 1977 modifié autorisant le fonctionnement du laboratoire situé au 13 rue d'Amiens à BRETEUIL (60120) sous le numéro 60-56 de la liste des laboratoires du département de l'Oise, et portant le numéro FINESS 60 010 828 6 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 14 janvier 2011 portant agrément sous le numéro 60-1097 de la Société d'Exercice Libérale à Responsabilité Limitée (SELARL) « CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE OISE PICARDIE » dont le siège social est situé au lotissement « Le Rigallois » rue Jacques Yves Cousteau à BEAUVAIS (60000) et portant le numéro FINESS 60 001 197 7 ;
Vu la demande reçue le 24 août 2010 des représentants légaux de la SELARL « CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE OISE PICARDIE », sise lotissement « Le Rigallois » rue Jacques Yves Cousteau à BEAUVAIS (60000) ;
Considérant que le laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la SELARL « CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE OISE PICARDIE », résulte de la transformation des quatre laboratoires, existants et autorisés préalablement à la publication de l'ordonnance du 13 janvier 2010 susvisée :
LABM : lotissement « Le Rigallois » rue Jacques Yves Cousteau à BEAUVAIS (60000)
LABM : 1 rue d'Agincourt à BEAUVAIS (60000)
LABM : place René Benoist à SAINT JUST EN CHAUSSEE (60130)
LABM : 13 rue d'Amiens à BRETEUIL (60120) ;

ARRÊTE

Article 1er : A compter de la date de la présente décision, sont abrogées les autorisations de fonctionnement délivrées aux laboratoires d'analyses de biologie médicale suivants :

LABM n° 60-93 – lotissement « Le Rigallois » rue Jacques Yves Cousteau à BEAUVAIS (60000) (FINESS 60 001 061 5)

LABM n° 60-17 – 1 rue d'Agincourt à BEAUVAIS (60000) (FINESS 60 010 836 9)

LABM n° 60-66 – place René Benoist à SAINT JUST EN CHAUSSEE (60130) (FINESS 60 011 256 9)

LABM n° 60-56 – 13 rue d'Amiens à BRETEUIL (60120) (FINESS 60 010 828 6).

Article 2 : A compter de la date de la présente décision, le laboratoire de biologie médicale « CENTRE DE BIOLOGIE OISE PICARDIE » - exploité par la SELARL « CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE OISE PICARDIE » (FINESS 60 001 197 7) dont le siège social est situé lotissement « Le Rigallois » rue Jacques Yves Cousteau à BEAUVAIS (60000) - dirigé par Monsieur Philippe MIARA, pharmacien, Monsieur Frédéric MESNARD, pharmacien, Monsieur Francis PRADEAU, pharmacien, Monsieur Bruno FERRANDIER, pharmacien, Monsieur Bruno CAZEAUD, pharmacien, Monsieur Jean-Noël HEURTE, pharmacien, Monsieur Arnaud MEIGNOTTE, pharmacien, biologistes coresponsables, est autorisé à fonctionner sous le n° 60-93 sur les sites suivants :

- lotissement « Le Rigallois » rue Jacques Yves Cousteau à BEAUVAIS (60000) (FINESS 60 001 198 5) – site ouvert au public

- 1 rue d'Agincourt à BEAUVAIS (60000) (FINESS 60 011 999 3) – site ouvert au public

- place René Benoist à SAINT JUST EN CHAUSSEE (60130) (FINESS 60 001 200 9) – site ouvert au public

- 13 rue d'Amiens à BRETEUIL (60120) (FINESS 60 001 201 7) – site ouvert au public.

La biologiste médicale salariée sera :

Madame Géraldine DALEINE, pharmacien.

Article 3 : Toute modification relative à l'organisation générale du laboratoire de biologie médicale « CENTRE DE BIOLOGIE OISE PICARDIE » ainsi que toute modification apportée à sa structure juridique et financière devra faire l'objet d'une déclaration à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Somme et de la Préfecture de l'Oise, notifié à Messieurs les membres de la SELARL « CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE OISE PICARDIE » et une copie sera adressée à :

Monsieur le Président de la section G du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens,

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise,

Monsieur le Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Picardie,

Monsieur le Directeur de la Caisse Régionale de Picardie du RSI,

Monsieur le Directeur Général de l'AFSSAPS.

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

- 1) d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, sise 52 rue Daire 80037 Amiens
 - 2) d'un recours hiérarchique auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
 - 3) d'un recours contentieux devant le tribunal administratif sis 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.
- En cas de recours gracieux ou hiérarchique, le recours contentieux peut être présenté dans un délai franc de deux mois après la notification d'une décision expresse ou implicite de rejet.

Article 6 : Madame la Directrice de la Régulation de l'Offre de Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 14 janvier 2011
Pour le Directeur Général
La Directrice de la Protection et
de la Promotion de la Santé
Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale à Chambly (60230)

- Vu le Code de la Santé Publique, et notamment le livre II de la sixième partie ;
Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 69 ;
Vu l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;
Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;
Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;
Vu l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;
Vu la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er mars 1999 modifié autorisant le fonctionnement du laboratoire situé au 23 place Charles de Gaulle à Chambly (60230) sous le numéro 60-82 de la liste des laboratoires du département de l'Oise, et portant le numéro FINESS 60 000 879 1 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 14 janvier 2011 portant agrément sous le numéro 60 - 0299 de la Société d'Exercice Libérale par Actions Simplifiée (SELAS) « LABORATOIRE DE LA PLACE » dont le siège social est situé au 23 place Charles de Gaulle à Chambly (60230) et portant le numéro FINESS 60 000 878 3 ;
Vu la demande reçue le 7 septembre 2010 des représentants légaux de la SELAS « LABORATOIRE DE LA PLACE », sise 23 place Charles de Gaulle à Chambly (60230) ;

ARRÊTE

Article 1er : A compter de la date de la présente décision, le laboratoire de biologie médicale - exploité par la SELAS « LABORATOIRE DE LA PLACE » (FINESS 60 000 878 3) dont le siège social est situé au 23 place Charles de Gaulle à CHAMBLY (60230) - dirigé par Monsieur Patrice LEMAITRE, pharmacien, biologiste responsable, est autorisé à fonctionner sous le n° 60-82 et enregistré sous le numéro FINESS 60 000 879 1.

Article 2 : Toute modification relative à l'organisation générale du laboratoire de biologie médicale ainsi que toute modification apportée à sa structure juridique et financière devra faire l'objet d'une déclaration à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Somme et de la Préfecture de l'Oise, notifié aux membres de la SELAS « LABOBORATOIRE DE LA PLACE » et une copie sera adressée à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Oise de l'Ordre des médecins,
Monsieur le Président de la section G du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens,
Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise,
Monsieur le Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Picardie,
Monsieur le Directeur de la Caisse Régionale de Picardie du RSI,
Monsieur le Directeur Général de l'AFSSAPS.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

- 1) d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, sise 52 rue Daire 80037 Amiens
- 2) d'un recours hiérarchique auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
- 3) d'un recours contentieux devant le tribunal administratif sis 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.

En cas de recours gracieux ou hiérarchique, le recours contentieux peut être présenté dans un délai franc de deux mois après la notification d'une décision expresse ou implicite de rejet.

Article 6 : Madame la Directrice de la Régulation de l'Offre de Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 14 janvier 2011
Pour le Directeur Général
La Directrice de la Protection et de la Promotion de la Santé
Marie-Hélène BIDAUD

Objet : Arrêté DROS n° 2010-742 relatif à l'agrément de l'entreprise de transport sanitaire « AMBULANCE CASTELLANO » (Amiens), gérant M. BOULOGNE, lié à la vente du fonds artisanal et des véhicules « AMBULANCE CASTELLANO » gérante Mme LIMAGNE

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6311-1 à L.6313-1 et R.6312-1 à R.6314-6 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;

Vu la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires terrestres ;

Vu la lettre du 30 décembre 2010 présentée par Mme LIMAGNE, gérante de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO » à Amiens informant l'Agence Régionale de Santé de la vente de son fonds artisanal, de ses trois véhicules à la SARL « BOULOGNE AMBULANCES » à ROISEL représentée par M. Christophe BOULOGNE ;

Vu l'arrêté DROS n° 2010-741 du 31 décembre 2010 relatif au retrait de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO » à Amiens ;

Vu la demande en date du 30 décembre 2010 présentée par M. Christophe BOULOGNE et Mme Peggy BOULOGNE de reprendre l'activité de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO » dans les mêmes locaux, avec les mêmes véhicules et matériels ainsi que le même personnel ;

Vu l'extrait du registre du commerce et des sociétés du 13 janvier 2011 présenté par M. BOULOGNE le 17 janvier 2011 ;

ARRÊTE

Article 1er : Un agrément n° 80-268 est délivré, à compter du 1er janvier 2011, à l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE CASTELLANO » à AMIENS gérée par M. Christophe BOULOGNE et Mme Peggy BOULOGNE, afin d'exploiter l'entreprise de transports sanitaires terrestres « AMBULANCE CASTELLANO » au 21 Rue Edmond Rostand à AMIENS.

Article 2 : Les caractéristiques de l'entreprise précitée font l'objet de la fiche annexée au présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

1) d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie, sise 52, rue Daire 80037 Amiens

2) d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la santé et des sports

3) d'un recours contentieux devant le tribunal administratif sis 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.

4) En cas de recours gracieux ou hiérarchique, le recours contentieux peut être présenté dans un délai franc de deux mois après la notification d'une décision expresse ou implicite de rejet.

Article 4 : La Directrice générale adjointe de l'agence régionale de santé de Picardie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés, aux caisses chargées du versement des ressources d'assurance maladie, à l'association de transports sanitaires d'urgence de la Somme, au service d'aide médicale urgente de la Somme, et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Fait à Amiens, le 17 janvier 2011

Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,

La Directrice générale adjointe,

Françoise VAN RECHEM

ANNEXE

ANNEXE à l'ARRETE DROS 2010-742 « AMBULANCE CASTELLANO » gérant M. Christophe BOULOGNE, co-gérante Mme Peggy BOULOGNE, agrément : 80-268 à compter du 01/01/2011

VEHICULES :

AMBULANCE :

VOLKSWAGEN : BF-093-EB

VSL :

CITROEN XSARA : BE-094-LC

CITROEN XSARA : BE-132-LC

EQUIPAGE :

TROISVALLET Patrick : CCA

RUMILLY Barbara : AFPS

DEVOYE Céline : BNS

Fait à Amiens, le 17 janvier 2011
Pour le Directeur général de l'agence régionale de santé et par délégation,
La Directrice générale adjointe,
Françoise VAN RECHEM

Objet : Décision du 19 janvier 2011 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence régionale de Santé de Picardie

Vu le Code de la Santé Publique, notamment l'article L.1432-2
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu le Code de la Sécurité Sociale ;
Vu le Code du Travail ;
Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;
Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination de M. Christophe JACQUINET en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie,
Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie,

DECIDE

Article 1er : Délégation est donnée, à l'effet de signer au nom de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, tous les actes relatifs aux affaires relevant de ses attributions, à l'exception des actes listés à l'article 8, à Mme Françoise VAN RECHEM, Directrice Générale Adjointe, Directrice de la régulation de l'offre de santé.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise VAN RECHEM, délégation de signature est accordée, chacun dans leurs domaines de compétences, en application des projets des sous-directions et de services, à :

Sous-direction offre de soins de premier recours et professionnels de santé :

- Mr Joël ROUYER, responsable du service hospitalisation, soins de premier recours, professionnels de santé dans l'Aisne,
- Mme Marie-José BEURDELEY, responsable du service hospitalisation, soins de premier recours, professionnels de santé dans l'Oise,

- M. David COQUEREL, responsable du service hospitalisation, soins de premier recours, professionnels de santé dans la Somme,
Sous-direction hospitalisation :

- Mme Céline VIGNE, Sous-directrice de la sous-direction de l'hospitalisation,
- Mme Sylvie COZETTE, responsable du service hospitalisation au siège,
- Mr Joël ROUYER, responsable du service hospitalisation, soins de premier recours, professionnels de santé dans l'Aisne,
- Mme Marie José BEURDELEY, responsable du service hospitalisation, soins de premier recours, professionnels de santé dans l'Oise,

- M. David COQUEREL, responsable du service hospitalisation, soins de premier recours, professionnels de santé dans la Somme,
Sous-direction handicap et dépendance :

- Mme Cécile GUERRAUD, Sous-directrice de la sous-direction handicap et dépendance,
- Mlle Anne BLU-MOCAER, responsable du service handicap et dépendance au siège,
- Mme Corinne PARIS, responsable du service handicap et dépendance dans l'Aisne,
- M. Laurent SANDERS, responsable du service handicap et dépendance dans la Somme.

Article 2 : Délégation est donnée, à l'effet de signer au nom du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, tous les actes relatifs aux affaires relevant de ses attributions, à l'exception des actes listés à l'article 8, à Mme Marie-Hélène BIDAUD, Directrice de la protection et de la promotion de la santé.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène BIDAUD, délégation de signature est accordée, chacun dans leurs domaines de compétences, en application des projets des sous-directions et de services, à :

- Mme Chantal LEDOUX, Sous-directrice de la sous-direction promotion et prévention de la santé,
- M. Luc ROLLET, Sous-directeur de la sous-direction sécurité sanitaire.

Article 3 : Délégation est donnée, à l'effet de signer au nom du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, tous les actes relatifs aux affaires relevant de ses attributions, à l'exception des actes listés à l'article 8, à M. Thierry VEJUX, Directeur délégué en charge du pilotage interne, de la communication et des affaires générales.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry VEJUX, délégation de signature est accordée, chacun dans leurs domaines de compétences, en application des projets de la direction et des services, à :

- Mme Françoise PETIOT, responsable du service de l'appui juridique, de la documentation et de l'archivage,
- M. Pascal POETTE, responsable du service communication,
- M. Stéphane CAUCHY, responsable du service des affaires générales,
- M. Jean-Marc LARIVIERE, responsable des achats et de la gestion immobilière.

Article 4 : Délégation est donnée, à l'effet de signer au nom du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, tous les actes relatifs aux affaires relevant de ses attributions, à l'exception des actes listés à l'article 8, à M. Jérôme CARON, Directeur délégué en charge de la direction des ressources humaines.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme CARON, délégation de signature est accordée, chacun dans leurs domaines de compétences, en application des projets de la direction et des services, à :

- Mme Michèle PECHIN, responsable de la gestion administrative et de la paye,
- Mme Valérie LEBECQ, responsable de la formation et de la gestion des compétences.

Article 5 : Délégation est donnée, à l'effet de signer au nom du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, tous les actes relatifs aux affaires relevant de leurs attributions respectives, à l'exception des actes listés à l'article 8, à M. François VILARS, Directeur délégué en charge de la direction de la politique régionale de santé.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François VILARS, délégation de signature est accordée, chacun dans leurs domaines de compétences, en application des projets des sous-directions et de services, à :

- M. Patrick VERBEKE, Sous-directeur de la sous-direction de la gestion du risque et maîtrise des dépenses de santé,
- Mme Cécile DIZIER, Sous-directrice de la sous-direction de la stratégie régionale de santé,
- M. Christian HUART, Sous-directeur de la sous-direction des systèmes d'informations
- Mme Véronique LANG, responsable du service informatique infrastructure

Article 6 : Délégation est donnée, à l'effet de signer au nom du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, tous les actes relatifs aux affaires relevant de leurs attributions respectives, à l'exception des actes listés à l'article 8, à M. Fabrice LAURAIN, Directeur délégué en charge de l'efficacité des établissements sanitaires et médico-sociaux.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice LAURAIN, délégation de signature est accordée, en application des projets de la direction et des services, à :

- Mme Nathalie RICHEL, responsable du service performance.

Délégation est donnée, à l'effet de conduire les entretiens d'évaluation des personnels de direction, fixer les primes de fonction et signer les évaluations au nom du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie à :

- M. Fabrice LAURAIN, Directeur délégué en charge de l'efficacité des établissements sanitaires et médico-sociaux,
- Mme Véronique PERIN-FOUCAULT, Chargée de mission gouvernance dans la direction de l'efficacité des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Article 7 : Délégation est donnée, à l'effet de signer au nom du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, tous les actes relatifs aux affaires relevant de leurs attributions respectives, à l'exception des actes listés à l'article 8, en application des projets des sous-directions et de services, à :

- M. Xavier HABOURY, Sous-directeur de la sous-direction démocratie régionale de santé,
- M. Luc CHOUCHEAIEFF, Délégué territorial départemental de l'Aisne.

Article 8 : Les actes exclus de la délégation visés aux articles 1 à 7 sont les suivants :

- les actes de saisine adressés aux parquets et aux juridictions administratives, pénales, civiles et financières,
- les mémoires produits dans le cadre de contentieux juridictionnels,
- les arrêtés d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux et les arrêtés d'autorisation des établissements de santé,
- les arrêtés de suspension et de retrait d'autorisation sanitaire,
- les arrêtés de fermeture des établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- les arrêtés de placement sous administration provisoire des établissements de santé et des établissements et services sociaux et médico sociaux,
- les arrêtés de suspension d'exercice des professionnels de santé,
- les actes de nomination des directeurs d'établissement,
- la mise en œuvre des dispositions de l'article L.6122-15 du code de la santé publique relatives au redéploiement d'activités entre deux ou plusieurs établissements publics de santé (convention de coopération, groupement de coopération sanitaire, fusion),
- les marchés, conventions et engagements financiers d'un montant supérieur à 20 000 euros hors taxes,
- les injonctions et mises en demeure,
- les sanctions financières,
- les correspondances adressées au Président de la République, aux ministres, aux parlementaires, aux préfets, aux présidents des conseils généraux, au président du Conseil régional, aux agences nationales et aux autorités administratives indépendantes (à l'exception des correspondances relatives à la gestion courante ou aux relations de service).

Article 9 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe JACQUINET, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, la suppléance est assurée par Mme Françoise VAN RECHEM, Directrice Générale adjointe, qui a délégation à l'effet de signer, transmettre ou rendre exécutoires, tous actes ou décisions relatifs à l'exercice des missions du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie telles que fixées à l'article 118 de la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Article 10 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe JACQUINET et de Mme Françoise VAN RECHEM, la suppléance est assurée par Mme Marie-Hélène BIDAUD, Directrice de la protection et de la promotion de la santé, qui a délégation à l'effet de signer, transmettre ou rendre exécutoires, tous actes ou décisions relatifs à l'exercice des missions du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie telles que fixées à l'article 118 de la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Article 11 : La présente décision abroge la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie.

Article 12 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

Fait à Amiens, le 19 Janvier 2011
Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie
Christophe JACQUINET

Objet : Arrêté n° 2011 – 4 – DROS autorisation de création de huit places d'accueil de jour pour personnes âgées dépendantes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés au sein de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Jardins du Monde » à Liesse Notre Dame

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie
Le Président du Conseil Général, Sénateur de l'Aisne
Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.312-1, L.313-1 à L.313-9, R.313-1 à R.313-10.2 et D.313-11 à D.313-14 ;
Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;
Vu la décision du 10 novembre 2010 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Picardie ;
Vu le PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement du handicap et de la perte d'autonomie (PRIAC) ;
Vu le schéma départemental en faveur des personnes âgées adopté le 11 décembre 2006 ;
Vu la demande en date du 25 janvier 2010 présentée par le Directeur, en vue d'être autorisée à créer un accueil de jour de 8 places destinées à la prise en charge de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ;
Sur proposition de la Directrice de la Régulation de l'Offre de Soins et du Directeur Général des Services du Département ;

ARRESENT

Article 1er : La demande de création d'un accueil de jour destiné à la prise en charge de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, sollicitée par l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « les Jardins du Monde » située à Liesse Notre Dame, est accordée pour trois places.

Le financement de ces trois places est accordé sur l'année 2011 à partir des enveloppes d'anticipation du programme Interdépartemental d'accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie.

Les cinq places restantes seront autorisées en fonction des crédits accordés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie dans le cadre des enveloppes anticipées notifiées à la Région Picardie en 2011.

Article 2 : Les crédits de la section soins relatifs à ce projet seront notifiés au gestionnaire l'année d'ouverture de la structure.

Article 3 : La présente autorisation ne vaut pas habilitation à l'aide sociale départementale.

Article 4 : La présente autorisation est accordée pour une durée de quinze ans à compter de la date de l'avis favorable de la visite de conformité prévue à l'article L312-6 du CASF.

Article 5 : L'établissement dispose d'un délai de trois ans, à compter de la date de notification du présent arrêté, pour effectuer un commencement d'exécution de cette création.

Article 6 : Cette création sera enregistrée au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) selon les caractéristiques suivantes :

Numéro FINESS de l'établissement (ET) :	02 000 224 2
Code catégorie d'établissement :	200
Capacité totale demandée :	8
Capacité totale financée :	3 places financées dans le cadre des EA
Code catégorie de clientèle :	436
Code discipline d'équipement :	657
Code mode de fonctionnement :	21

Article 7 : Cette décision peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie et de Monsieur le Président du Conseil général de l'Aisne dans le délai franc de deux mois à compter de la date de notification au pétitionnaire ou de sa publication au recueil des actes administratifs et au bulletin officiel du département ;

- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé de la santé dans le délai franc de deux mois à compter de la date de notification au pétitionnaire ou de sa publication au recueil des actes administratifs et au bulletin officiel du département ;

- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens, sis au 14 rue Lemerchier, dans le délai franc de deux mois à compter de la date de notification au pétitionnaire ou de sa publication au recueil des actes administratifs et au bulletin officiel du département.

Article 8 : Le Directeur Général de l'ARS de Picardie et le directeur général des services du département de l'Aisne sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au représentant légal de l'établissement susvisé et publié au recueil des actes administratifs des départements de la Somme et de l'Aisne et au bulletin officiel du département de l'Aisne.

Fait à Laon, le 26 janvier 2011

Le Directeur de l'Agence Régionale
de Santé de Picardie

La Directrice de la Régulation
de l'Offre de Santé

Françoise VAN RECHEM

Le Président du Conseil Général,

Sénateur de l'Aisne

Yves DAUDIGNY

EHPAD DE SAINT-RIQUIER

Objet : Recrutement d'un agent des services hospitaliers

Un recrutement sans concours est organisé à l'EHPAD de Saint-Riquier – 7 rue de l'Hôpital – 80135 SAINT-RIQUIER afin de pourvoir un poste d'Agent des Services Hospitaliers.

Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.

Le dossier devra impérativement comporter les pièces suivantes:

Une lettre de candidature manuscrite.

Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée.

La sélection des candidats comprend:

Un examen des dossiers par une commission de sélection.

Une audition des candidats: seuls seront convoqués à l'entretien les candidats préalablement retenus par la commission de sélection.

Les candidatures devront être adressées par écrit à Madame le Directeur de la Maison de Retraite - 7 rue de l'hôpital – SAINT-RIQUIER- BP 70006- 80146 SAINT-RIQUIER CEDEX dans un délai de deux mois à compter la date de la publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Saint-Riquier le 26 Janvier 2011

La Directrice

Maryse CANDAS

Objet : Concours externe sur titres pour l'accès au grade d'ouvrier professionnel qualifié- service cuisine

Un concours sur titres d'ouvrier professionnel qualifié est ouvert à l'EHPAD de Saint-Riquier, 7 rue de l'Hôpital, 80135 SAINT-RIQUIER afin de pourvoir deux postes au service cuisine;

Peuvent être admis à concourir les candidats titulaires soit :

D'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente,

D'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités,

D'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

D'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé,

Les demandes d'admission à concourir doivent parvenir dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis dans le Recueil des Actes Administratifs à :

Madame le Directrice de la Maison de Retraite-7 rue de l'hôpital –BP 70006-80146 SAINT-RIQUIER CEDEX

A l'appui de leur demande d'admission au concours sur titres, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée.

Copie des diplômes et certificats dont ils sont titulaires.

Les candidats produiront lors de leur inscription une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils remplissent les conditions exigées pour l'inscription au concours sur titres. Toute fausse déclaration entraînera la radiation de la liste des candidats reçus au concours sur titres.

La liste des candidats autorisés à prendre part au concours sur titres est arrêtée par le Directeur de l'établissement où les postes sont à pourvoir.

Le jury établit, dans la limite du nombre de postes mis au concours sur titres, la liste de classement des candidats admis.

Fait à Saint-Riquier, le 26 janvier 2011

La Directrice

Maryse CANDAS

